

L'été gourmand des festivals

ENRAGÉS, cravatés, blasés, caravanés : cinq millions de personnes prennent chaque été le chemin des festivals. Aix-en-Provence, Avignon, Belfort, Cognac, La Rochelle, Lorient... Musiques, théâtre, cinéma : dans un supplément *aden* de 32 pages, *Le Monde* présente un guide des manifestations - programmes et adresses - par régions de cette France vagabonde. Ainsi que quarante-six rendez-vous européens, de Bayreuth à Venise en passant par Montreux. Le festivalier fugueur se moque des frontières, et il est très, très gourmand.

L'après-Mandela

Cinq ans après la fin de l'apartheid, les Sud-Africains votent mercredi. A la tête de l'ANC, Thabo Mbeki, soutenu par Nelson Mandela, part grand favori. p. 2

Abdullah Öcalan plaide pour sa vie

Lors de la première journée de son procès, le dirigeant kurde, qui encourt la peine de mort, a présenté ses excuses aux familles des « martyrs ». L'ajournement réclamé par ses avocats a été refusé. p. 3

Ethique et entreprises

Des centaines de sociétés dans le monde se sont dotées de « codes de conduite » incluant le respect de grands principes sociaux. Il reste à contrôler leur application. p. 20

« Figaro », le bal des prétendants

Yves de Chaisemartin devrait parvenir à une recapitalisation du journal avant la fin du mois de juin. Les prétendants sont nombreux. p. 23

« Chickengate »

L'interdiction de la vente d'œufs et de poulets contaminés à la dioxine provoque un début de crise politique en Belgique. Bruxelles aurait tardé à alerter les pays de l'Union. p. 40 et 38

Plats de Chine

Le canard laqué pékinois de M. Tang est du style Barbarie, celui de M. Chen est d'une race nouvellement acclimatée en Bretagne. Du grand art chez deux chefs chinois. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 € ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 602 - 7,50 F

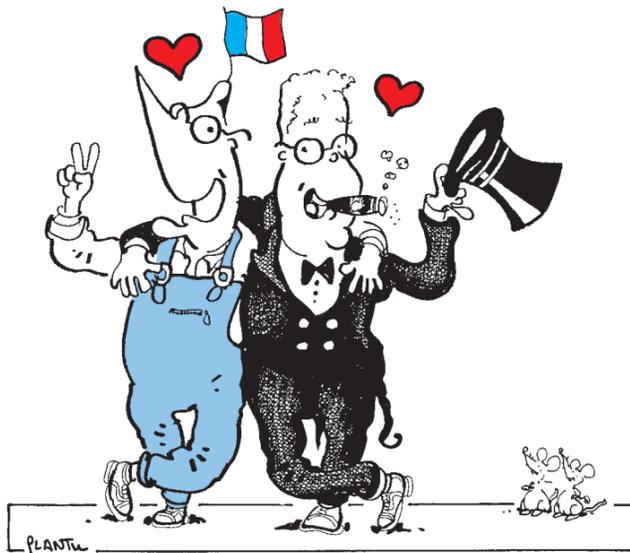


Chirac-Jospin, le secret d'un couple qui dure

- La troisième cohabitation, commencée le 2 juin 1997, est sur le point de battre un record de durée
- Jacques Chirac y a trouvé sa stature présidentielle
- Lionel Jospin s'est affirmé comme le chef incontesté de la « gauche plurielle »
- « Le Monde » raconte cette métamorphose

LA TROISIÈME cohabitation, commencée le 2 juin 1997 lorsque Jacques Chirac avait nommé Lionel Jospin premier ministre, franchit le cap des deux ans, durée des deux cohabitations précédentes. Le calendrier institutionnel prévoit qu'elle dure jusqu'en 2002, année où prendra fin le mandat de l'Assemblée nationale, puis celui du président de la République. Au-delà des élections européennes du 13 juin, qui donneront la mesure du rapport des forces entre la droite et la gauche, les responsables politiques ont en vue les municipales de 2001.

Les deux années écoulées ont révélé, selon ses ministres et collaborateurs, un Lionel Jospin prenant confiance en lui-même et moins méfiant vis-à-vis des autres. La cohabitation donne à l'action gouvernementale un caractère plus « parlementaire », dont le premier ministre s'accommode bien. L'Elysée guette, toutefois, le moment où la perspective de l'élection présidentielle incitera le chef du gouvernement à différer



- La conversion du gouvernement au « réalisme » économique et des privatisations en cascade p. 8
- « Sa Majesté l'arbitre » Lionel Jospin p. 9
- Nouvelle baisse du chômage en avril p. 10

- Comment le chef de la « gauche plurielle » a appris à croire en lui-même p. 16
- Comment le chef d'une droite éclatée a acquis sa vraie dimension présidentielle p. 17

les réformes. Le chef de l'Etat estime être parvenu, pour ce qui le concerne, à se « reconstruire » après la défaite qu'il avait subie en 1997.

Après la publication des comptes de la Sécurité sociale, M. Chirac a critiqué, lundi 31 mai, la politique sociale du gouvernement, estimant qu'il faut « replacer la famille au premier rang des priorités ». Il a souligné que le financement des retraites « ne peut plus être différé aujourd'hui ». Le gouvernement peut faire valoir, en attendant, que le nombre de chômeurs a de nouveau baissé, en avril, de 17 000 (0,6 %), après 38 000 en mars, selon les statistiques publiées mardi par le ministère de l'emploi. Cette baisse profite aux salariés de vingt-cinq à quarante-neuf ans, alors que le chômage des jeunes progresse légèrement.

Gina Lollobrigida remonte sur son âne pour les élections européennes

ROME
de notre correspondant

Gina Lollobrigida l'avoue sans sourciller. Il y a deux hommes à qui cette célèbre comédienne n'a jamais su dire non : Vittorio De Sica et Antonio Di Pietro. Pour le premier, ce n'est pas difficile à comprendre, il était beau, il aimait les actrices et savait les mettre en valeur dans ses films. En revanche pour le second, la raison est plus inattendue. « Il me plaît parce qu'il est honnête », dit-elle en le regardant droit dans les yeux. Pas besoin de chercher plus loin !

Le juge vedette de l'opération *mani pulite* (mains propres), aujourd'hui reconverti dans la politique, a fait appel à celle que Vittorio De Sica avait définie comme « la majeure physique ». Tout de suite, elle a dit « oui » malgré ses 73 ans et son peu de goût pour la politique. « Voilà dix ans que je m'occupe des enfants déshérités, de Médecins sans frontières. Je me suis dit qu'avec ce Parlement européen, je pourrai mettre tout ce que j'ai au service des autres, beaucoup mieux que de façon isolée. »

La « Lollo », comme on l'appelle familièrement, reconnaît qu'elle n'a vraiment pas l'intention de faire de la politique. Si elle est élue aux Européennes, elle s'occupera, à Strasbourg, de social, « des problèmes des gens, thèmes sur lesquels je suis sensibilisée depuis longtemps ». Pour ce faire, cette diva qui entend le rester encore un peu a donc succombé à Antonio Di Pietro et au mouvement des Démocrates fondé, il y a quelque mois, par l'ancien président du conseil, Romano Prodi. Son symbole est un âne. Un âne qui rue, sympathique et enfantin, façon Walt Disney.

C'est sans doute pour cela que le juge qui a révolutionné le monde politique italien a songé à Gina. Gina, juchée sur son âne Barone dans la célèbre comédie paysanne de Luigi Comencini *Pain, amour et fantaisie*. Quelle opération de marketing politique ! La fameuse *bersagliera* (intrépide) s'est donc de nouveau rendue sur les lieux du tournage et a mimé et remimé la fameuse scène qui a fait le tour du monde.

Il y a quarante-cinq ans de cela, et Gina

Lollobrigida n'est plus ce qu'elle était. Mais qu'importe, pour les Démocrates c'est aussi un symbole, celui d'une femme devenue ambassadrice de son pays et celui d'une réussite sociale exceptionnelle. Sa biographie officielle rappelle qu'elle a connu une enfance difficile, la faim, « qu'elle a refusé toute protection et a réussi à s'imposer seule, par elle-même ».

A défaut de ne plus être « la plus belle femme du monde », Gina est devenue un emblème. Bientôt son portrait figurera sur les cartes de téléphone, comme celui de Romano Prodi ou d'Antonio Di Pietro, ou encore des maires de Rome et de Venise, Francesco Rutelli et Massimo Cacciari, tous figures de proue des Démocrates. Ce marketing politique d'un type nouveau a été lancé par Intercall Italia. Sur le thème « *L'Europe de demain commence aujourd'hui* », cette campagne de promotion est une première. On ne sait pas encore si la « Lollo » y sera représentée à califourchon sur son âne.

Michel Bôle-Richard

La guerre du Kosovo

■ La Russie négocie avec les alliés une proposition de paix commune

■ M. Tchernomyrdine et le président finlandais pourraient la soumettre à M. Milosevic

■ L'OTAN bombarde de plus en plus de cibles civiles

■ La réflexion sur la défense européenne s'accélère

Lire pages 4 et 6 et notre éditorial page 19

Quinze pour le sport

LES MINISTRES des sports des Quinze, réunis mardi 1^{er} et mercredi 2 juin à Paderborn (Allemagne), à l'occasion d'un sommet exceptionnel, devaient travailler à l'harmonisation des normes européennes de lutte contre le dopage et examiner les modalités d'une position commune sur les missions et structures de la future Agence antidopage, dont la création a été décidée par le Comité international olympique (CIO), après le scandale du Tour de France cycliste 1998. Ils devaient également étudier les conséquences de l'arrêt Bosman. Leurs réflexions pourraient déboucher sur la définition d'une exception sportive, comme il existe une exception culturelle.

Lire page 28

Pakistan : la dérive autoritaire

SITUATION économique désastreuse, tensions sociales, violences intercommunautaires récurrentes, radicalisation sur le Cachemire où Islamabad vient de provoquer une mini-guerre avec l'Inde en envoyant des éléments armés dans ce territoire himalayen à la frontière entre les deux pays. La République islamique du Pakistan, fédération mosaïque de 141 millions d'habitants, s'enlise dans une crise à rebondissements qui ne laisse guère de place à l'optimisme. A court terme, en tout cas.

Tout se passe comme si une politique étrangère aventuriste était là pour masquer une situation intérieure pour le moins inquiétante. La façon dont le premier ministre Nawaz Sharif s'est récemment employé à museler les journalistes hostiles à sa politique - en envoyant sa police les menacer ou les arrêter, comme c'est le cas du rédacteur en chef du respectable *Friday Times*, Najim Sethi - n'a rien fait pour améliorer l'image de marque d'un pays au bord de la banqueroute économique et à la cohésion menacée.

Les difficultés que connaît le « pays des purs », né en 1947 de la tragique partition de l'empire des Indes britanniques, sont inhérentes à la nature même de cette naissance

ou forceps voulue par son créateur, Mohammed Ali Jinnah. En cinquante ans d'existence, le Pakistan a grandi de crise en crise, au gré des dictatures militaires qui se sont succédé au pouvoir avant d'être remplacées à la fin des années 80 par une série de gouvernements civils issus de l'émergence d'une fragile et instable démocratie.

Le Pakistan, dès sa création, était déjà un pays pluriel où coexistaient des musulmans de rites différents et des populations aux cultures et aux langues diverses. Cette pluralité a fini, en ces temps troublés, par déboucher sur le déchirement interconfessionnel (sanglants règlements de compte entre extrémistes de la majorité sunnite et de la minorité chiite) ; sur des affrontements interethniques (comme la longue lutte entre les Sindhis de Karachi et les Mohadjirs, ces Pakistanais d'origine indienne) ; enfin, sur de sévères jalousies entre provinces en raison de la suprématie politique et économique exercée par la grande province du Pendjab sur le reste du pays.

Bruno Philip

Lire la suite page 19 et nos informations page 3

Théâtre de la cruauté



JÉRÔME DESCHAMPS
MACHA MAKEIEFF

À RENNES, *Les Pensionnaires*, nouveau spectacle radical de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, attire un public conquis, via Canal +, aux exploits dérisoires et à la bêtise ordinaire des *Deschiens*, issus de la pièce créée sur scène en 1979 par Jérôme Deschamps. Succès populaire d'une comédie noire qui fait rire jaune.

Lire page 35

International.....	2	Tableau de bord.....	24
Européennes.....	6	Carnet.....	27
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	11	Météorologie, jeux.....	33
Régions.....	15	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	20	Abonnements.....	38
Emploi/annonces.....	22	Radio-Télévision.....	39
Communication.....	23		

Le chef kurde Abdullah Öcalan se lance dans un plaidoyer pour sa survie

L'ajournement du procès réclamé par les avocats de la défense est refusé par la Cour de sûreté

Lors de sa première comparution devant ses juges, Abdullah Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a plaidé coupable.

ÎLE D'IMRALI

de notre envoyée spéciale

Quelques millimètres de verre blindé séparent, dans la salle du tribunal, le dirigeant du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), Abdullah Öcalan, des proches des soldats tombés au combat. Tenant sur leurs genoux de grands portraits de leurs fils ou époux décédés, les parents ne quittent pas des yeux l'homme qu'ils considèrent comme responsable de la mort de leurs proches.

A l'issue du premier jour du procès du dirigeant kurde, qui encourt la peine de mort aux termes de l'article 125 du code pénal, les autorités turques avaient de bonnes raisons d'être satisfaites. Un dispositif de sécurité sans précédent a permis à cent trente personnes d'atteindre sans incident l'île-prison d'Imrali, en mer de Marmara, pour assister à l'audience. Le dirigeant kurde, ignorant l'avis de ses avocats, a pris en main sa propre défense et a plaidé coupable. Dès l'ouverture de l'audience, il a demandé la parole pour affirmer qu'il n'avait pas été torturé et n'avait pas subi de pressions. En revanche, il s'est plaint de sa capture illégale au Kenya, en février, accusant la Grèce, la Russie et

l'Italie d'avoir agi contrairement au droit international.

Après la lecture de l'acte d'accusation par le procureur, le dirigeant du PKK, amaigri mais paraissant en bonne santé, s'est lancé dans un discours animé, de près d'une heure, plaidant pour sa vie. « Je veux vivre pour servir la paix et la fraternité », a-t-il déclaré. Reconnaisant sa responsabilité dans de nombreuses attaques lancées par le PKK, il a avoué avoir compris que la lutte armée n'était pas la solution.

RÉACTIONS INDIGNÉES

« Je présente mes excuses. Je partage la douleur des familles des martyrs », a-t-il martelé, s'attirant les réactions indignées des mères des soldats tués. « Sans honneur ! », a crié l'une d'elles en brandissant la photographie de son fils. Se montrant disposé à coopérer avec l'Etat turc, il a notamment déclaré : « J'appelle à l'arrêt de la lutte armée. Le PKK ne doit plus s'opposer à l'Etat turc démocratique. » « Au cas où le gouvernement me donne une chance, en trois mois je peux faire descendre mes hommes des montagnes », a-t-il proposé. Si cette chance ne lui est pas donnée, a-t-il expliqué, la

Turquie est confrontée à un grave danger, « le nombre de morts pourrait atteindre les 100 000 » au cas où il serait condamné.

Une vingtaine de journalistes, dont huit étrangers, ainsi qu'un nombre égal de diplomates et d'observateurs se trouvaient dans la salle de la Cour de sûreté de l'Etat pour ce premier jour de procès. Les avocats d'Öcalan ont tenté, sans succès, d'obtenir le renvoi du procès. Le nouveau gouvernement prévoit de réformer la Cour de sûreté de l'Etat pour en faire un tribunal purement civil. Un de ses dix avocats a demandé que le procès soit reporté jusqu'à l'adoption de cette nouvelle loi, alors qu'un collègue affirmait que les conditions de travail et le système mis en place pour ce procès exceptionnel n'avaient pas de bases légales. Tous deux se sont retirés de l'audience pour marquer leur mécontentement.

Le plaidoyer du chef kurde a été essentiellement centré sur une notion vague de « paix et fraternité », sans apporter de propositions concrètes. Il a à peine évoqué les revendications culturelles et politiques de la population kurde, si ce n'est pour rappeler que la rébellion kurde dure depuis deux cents

ans et qu'il ne souhaite pas la création d'un Etat kurde.

« Le procès va durer encore plusieurs jours [de quatre à six semaines selon la Cour], mais en fait il est terminé », a affirmé un diplomate occidental après le discours d'Öcalan. « Ce n'est plus une procédure légale, c'est un débat politique », a constaté le président du Barreau d'Istanbul. A la fin de la première audience, les avocats de la partie civile se sont efforcés d'obtenir des détails sur les hommes d'affaires et les journalistes qui ont soutenu le PKK ainsi que sur les organisations et les pays étrangers qui l'ont aidé financièrement. Le dirigeant kurde est resté vague sur le sujet. Il a seulement admis la visite de militaires grecs et la tolérance des autorités syriennes à son égard.

« Il ne défend pas les intérêts de la population kurde », a constaté, amer, un politicien d'origine kurde. Malgré sa volte-face, Öcalan a peu de chances d'échapper à la peine capitale. Ses déclarations auront donné à de nombreux Kurdes, qui souffrent des conséquences de quinze ans de conflit, l'impression d'avoir été floués.

Nicole Pope

Pékin veut discréditer les accusations américaines sur l'espionnage chinois

PÉKIN

de notre correspondant

Les révélations de la commission parlementaire américaine Cox sur l'espionnage chinois aux Etats-Unis embarrassent énormément Pékin. Le régime chinois s'inquiète des dégâts possibles sur la coopération scientifique et les transferts de technologies en provenance des Etats-Unis, autant de volets de la relation bilatérale auxquels il reste très attaché en dépit du climat orageux qui règne entre eux.

Aussi le gouvernement vient-il de passer à la vitesse supérieure dans sa contre-attaque. Dans les jours qui avaient suivi la publication du rapport Cox, le 25 mai, il s'était contenté de vagues dénégations se focalisant sur les prétendues motivations politiques des membres de la commission. A l'en croire, ces « calomnies » et ces « fabrications » étaient une manœuvre de type « macarthyste » de certains milieux américains animés d'« une mentalité de guerre froide » et désireux d'alimenter la théo-

rie de la « menace chinoise ». Puis les dirigeants de Pékin avaient joué sur la fibre du patriotisme offensé. De telles accusations constituaient une « insulte » à la « créativité » des chercheurs chinois alors que le « pays du milieu » a toujours su compter sur ses propres ressources scientifiques pour développer ses programmes d'armement, y compris à une époque où le régime communiste faisait l'objet d'un embargo de la part de l'Occident.

Passé ces protestations de principe, Pékin cherche désormais à jeter le trouble sur le sérieux du travail de la commission Cox. Lundi 31 mai, le directeur du bureau de l'information du gouvernement a solennellement invité la presse internationale en poste à Pékin à assister à une étonnante démonstration. Selon Zhao Qizheng, les informations sur les sept ogives nucléaires que la Chine est accusée d'avoir volées aux Etats-Unis sont accessibles dans le domaine public. « Elles ne constituent plus des secrets, a-t-il déclaré. Il n'y a donc rien à

voler. » A l'appui de ses dires, M. Zhao a cité deux ouvrages (*Nuclear Weapons Databook* de Thomas Cochran et *US Nuclear Weapons, the Secret History* de Chuck Hansen) qui fourniraient des indications très détaillées sur ces armes.

Surtout, il s'est livré, sur un écran géant, à un exercice de navigation sur Internet d'où il ressort que le plan de l'ogive miniaturisée W-88 est disponible sur le site de la Federation of Atomic Scientists (FAS). Le débat est-il clos pour autant ? Cité par le *Washington Post* du 1^{er} juin, Charles Ferguson, chercheur à la FAS, trace les limites de la démonstration pékinoise. Les sites consultés, explique-t-il, fournissent « une richesse d'informations sur les armes nucléaires mais nous n'avons pas un manuel précisant comment les produire ». En somme, une nomenclature ne fait pas un mode d'emploi.

Frédéric Bobin

La Corée du Nord fait attendre sa réponse aux ouvertures américaines

TOKYO

de notre correspondant

« Notre objectif était d'établir une relation constructive [avec la Corée du Nord] et d'exprimer clairement et fermement la position des Etats-Unis et de leurs alliés. Et je suis convaincu que cet objectif a été atteint. » C'est en ces termes que William Perry, ancien secrétaire américain à la défense, chargé par le président Clinton de réorienter la politique américaine vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a résumé, samedi 29 mai à Séoul, la teneur des entretiens qu'il a eus à Pyongyang.

M. Perry était le premier émissaire officiel américain de ce niveau à se rendre en RPDC. Le régime de Pyongyang a donné un éclat particulier à sa visite mais M. Perry n'a pas été reçu par le

leader suprême du pays, Kim Jong-il.

M. Perry a proposé aux Nord-Coréens une amélioration globale de leurs relations avec les Etats-Unis en échange de leur engagement à cesser de fabriquer des missiles et de se doter d'un programme nucléaire. Mais il a ajouté ne « disposer pour l'instant d'aucune indication qui pourrait constituer une réponse de la RPDC à cette proposition ». Ses interlocuteurs ont seulement dit vouloir respecter l'accord nucléaire de 1994 par lequel Pyongyang renonce à son programme nucléaire en échange de la fourniture gratuite de deux centrales d'usage purement civil.

Alors que M. Perry séjournait à Pyongyang, les experts américains qui viennent de procéder à l'inspection du site souterrain de Kumchangri, où Washington soup-

çonnait la Corée du Nord d'avoir repris secrètement son programme nucléaire, ont rendu leurs conclusions : « Sur la base des informations dont nous disposons, rien ne nous permet de conclure que la RPDC a violé l'accord de 1994 » a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

FAIRE MONTER LES ENCHÈRES

Par l'entremise de William Perry, Washington a donc joué cartes sur table : élargir la politique de la carotte et du bâton par un accord général sur plusieurs dossiers à la fois. La Corée du Sud et le Japon sont prêts à participer à cette politique d'ouverture globale et à apporter leur aide à la RPDC, dont l'économie est en quasi-banqueroute et dont la population continue à souffrir de la faim. Le Japon, inquiété par le passage d'un mis-

sile nord-coréen, en août 1998, au-dessus de l'archipel, paraît cependant prêt à reprendre le dialogue sur la normalisation des relations avec la RPDC.

Mais la principale préoccupation du régime nord-coréen est sa propre survie. C'est en présentant une menace potentielle qu'il peut espérer que ses interlocuteurs ne se désintéressent pas du pays. Même s'ils répondent de manière positive à l'ouverture américaine, il est donc vraisemblable que dans quelques mois surgiront de « nouveaux Kamchangri », histoire de faire monter les enchères. Et Pyongyang a désormais une nouvelle marge de manœuvre : la tension entre les Etats-Unis et la Chine, son principal soutien et allié.

Philippe Pons

Au moins cinquante personnes tuées lors de violences au Nigeria

UNE CINQUANTAINE de personnes ont été tuées au cours du dernier week-end, par quelque 200 assaillants, dans la ville d'Arunton, près de Warri, en plein cœur de la région pétrolière du Sud nigérian, a-t-on appris de sources concordantes, lundi 31 mai. Des centaines de résidents ont fui la région lorsque les maisons ont « été complètement rasées » samedi matin, a indiqué un responsable de compagnie pétrolière à l'AFP.

Cette explosion de violence a commencé samedi, le jour même de l'investiture à Abuja, la capitale fédérale, du nouveau président, Olusegun Obasanjo, un civil élu en février. Les victimes sont essentiellement des jeunes Itsekiris attaqués

par la communauté rivale Ijaw, selon les quotidiens *Vanguard* et *Punch*. Ces deux groupes ethniques du Sud nigérian s'affrontent depuis des années pour le contrôle de l'eau et des terres. Warri est au cœur de violences qui touchent l'ensemble de la région du delta, qui assure 95 % des recettes en devises du pays grâce au pétrole, mais dont la population vit dans la misère.

Dans son discours d'investiture, samedi, le président Obasanjo s'était engagé à mettre en place « un groupe de personnes compétentes » pour examiner les moyens de développer le delta du Niger et introduire un dialogue entre les communautés rivales. Le Nigeria

est le septième producteur mondial de pétrole.

Olusegun Obasanjo a nommé dès samedi quatre nouveaux chefs des armées, un nouveau gouverneur de la banque centrale et le directeur de la compagnie publique pétrolière. M. Obasanjo, qui a déclaré vouloir former rapidement son gouvernement pour aborder les problèmes auxquels le pays doit faire face, a indiqué samedi qu'il était conscient qu'il serait jugé sur les nominations qu'il effectuerait. Le porte-parole de la présidence a cependant précisé que M. Obasanjo ne nommerait probablement pas ses ministres avant la fin de la semaine.

Le nouveau chef de l'Etat, qui a annoncé vouloir faire de la lutte

contre la corruption une priorité, a ordonné lundi la suspension de tous les contrats, licences et nominations émanant du gouvernement militaire précédent depuis le début de l'année. De janvier à la fin mai, le régime militaire du général Abdulsalsami Abubakar avait signé des dizaines de contrats, notamment dans les secteurs pétrolier, du bâtiment et des travaux publics. Ces accords, parmi lesquels figuraient la construction d'un nouveau quartier général de la défense, d'un terminal à l'aéroport de Lagos et des bureaux de la banque centrale à Abuja, auraient atteint une valeur estimée à 600 millions de dollars (571 millions d'euros) entre février et mi-avril. (AFP, AP, Reuters.)

Les combats s'intensifient entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire

Le front s'étend désormais sur 120 kilomètres

SRINAGAR

de notre envoyée spéciale

Alors que les combats s'intensifient sur les hauteurs du Cachemire et qu'un nouveau front s'est ouvert, lundi 31 mai, dans le district de Leh, capitale du Ladakh, le ton ne cesse de monter à New Delhi. Le premier ministre Atal Bihari Vajpayee a accusé le Pakistan de vouloir redéfinir le tracé de la ligne de contrôle arrêté en 1949. « Ce qui se passe n'est pas une simple intrusion, c'est une attaque et une tentative pour changer la frontière », a-t-il affirmé. Fermeté explicable : il devient clair qu'alors qu'il négociait en février à Lahore avec son homologue pakistanais, Nawaz Sharif, une amélioration des relations entre les deux pays, l'armée d'Isalmabad avait déjà pris position, au Cachemire, du côté indien de la ligne de contrôle.

Selon les renseignements recueillis à Srinagar, c'est dès le mois d'octobre 1998, au moment où l'armée indienne évacue ses positions en haute altitude (4 000 à 6 000 mètres) dans cette région qui n'avait jamais vu de combats importants, que les infiltrations ont commencé. Les infiltrés ont construit des bunkers souterrains en dur et enterré des moyens de combattre et de survivre pour l'hiver. Ce n'est qu'au début de mai que les soldats indiens, voulant remonter sur leurs positions, ont découvert qu'elles étaient occupées. « L'armée [indienne] pensait que les Pakistanais n'oseraient jamais venir dans cette région, explique un observateur. Installée en ville où elle contrôlait de plus en plus de choses, elle a oublié la frontière. » Les militaires auraient échoué à obtenir des renseignements de la population locale qui ne les aime pas. Théoriquement, des vols de surveillance auraient dû avoir lieu chaque semaine ou quinzaine mais, là encore, rien n'a été détecté.

Françoise Chipaux

L'HISTOIRE

PUBLIE CE MOIS-CI

CHRONIQUE DES ÉCLIPSES DE SOLEIL DEPUIS QUATRE MILLE ANS

À LIRE AUSSI UN GRAND DOSSIER

LA RÉSISTANCE SANS LÉGENDE

Itinéraire de Jean Moulin

La vie quotidienne à Londres

Maquis : les hommes, les actions, les réseaux

EN CADEAU : des lunettes pour voir l'éclipse

N° 233 - JUIN 1999 - EN VENTE DEUX MOIS - 39 F

Kosovo : les alliés espèrent parvenir très vite à un accord complet avec les Russes

Viktor Tchernomyrdine et le président finlandais Martti Ahtisaari pourraient se rendre à Belgrade dans les jours qui viennent pour tenter d’obtenir de Slobodan Milosevic un engagement « ferme, sans ambiguïté, vérifiable »

L’émisaire russe de Boris Eltsine pourrait retourner dans les jours qui viennent à Belgrade – peut-être dès mercredi – en compagnie du président finlandais Martti Ahtisaari, pour tenter d’obtenir l’acceptation

par Milosevic du plan de paix qui aura été mis au point par les Russes et les alliés. Les discussions ont repris mardi 1^{er} juin à Bonn entre MM. Tchernomyrdine, Ahtisaari et Strobe Talbott, le secrétaire d’Etat adjoint

américain, pour parvenir à un accord complet sur ce plan. Un rapprochement serait en cours sur la structure de la force de maintien de la paix devant se déployer au Kosovo. Pour les Occidentaux, il ne s’agi-

rait pas de négocier avec M. Milosevic mais de recueillir son acceptation du plan et des engagements concrets. En diversifiant ses frappes contre des objectifs militaires et en augmentant ses bombardements contre les

infrastructures vitales de la Yougoslavie, l’OTAN cherche à susciter un mouvement de désolidarisation de l’armée et de la population serbes avec le régime de M. Milosevic. *(Lire aussi notre éditorial page 19.)*

LES JOURS qui viennent seront-ils « décisifs » dans le conflit du Kosovo, comme le disait Hubert Védrine lundi 31 mai à Bruxelles, alors que Lionel Jospin estimait de son côté à Paris qu’une « solution de sortie de la crise se dessine peut-être » ? Les quinze ministres européens des affaires étrangères réunis lundi à Bruxelles ont approuvé le principe d’une mission conjointe, mercredi à Belgrade, de Martti Ahtisaari, le président de la Finlande, et de l’émisaire russe Viktor Tchernomyrdine. Il s’agit à leurs yeux, nous rapporte notre correspondant à Bruxelles, moins de négocier que de recueillir en quelque sorte la capitulation de Slobodan Milosevic. « *Le Conseil espère qu’alors Belgrade traduira ses déclarations précédentes en un engagement ferme, sans ambiguïté et vérifiable* », lit-on dans la courte déclaration publiée à l’issue de la réunion.

« Il ne faut pas passer à côté de quelque chose qui serait l’amorce du véritable changement que nous attendons depuis des semaines » de Belgrade, même si « circonspection et exigence » s’imposent, a indiqué M. Védrine, manifestement partisan qu’on aille au plus vite vérifier auprès de Slobodan Milosevic ce que signifient les communiqués de ces derniers jours.

Comme elle l’avait déjà fait vendredi soir, la présidence yougoslave a

publié lundi un nouveau communiqué dans lequel elle affirme accepter les principes d’un règlement du conflit définis par les Occidentaux et adoptés par les Russes au sein du G 8. « *En accord avec notre politique constante de paix et de défense des libertés, la Yougoslavie a accepté les principes contenus dans les positions du G 8 et considère que le Conseil de sécurité des Nations unies doit permettre, par une résolution, que le règlement de la crise passe de la voie militaire à la voie politique* », déclare le communiqué de lundi. Il fait référé-

rence aux « propositions » avancées par M. Tchernomyrdine lors de sa dernière visite à Belgrade et dont la presse yougoslave donne certains détails, relatifs notamment à la structure de la force de maintien de la paix qui devrait être déployée au Kosovo.

POSITIONS RAPPROCHÉES

Or, sur ce point, les « propositions » russes de la semaine dernière n’avaient pas l’aval des Occidentaux et ne peuvent donc constituer la base d’un règlement.

L’objectif essentiel, pour les Occi-

dentaux, reste de trouver un accord avec la Russie, avant d’aller recueillir l’opinion de Milosevic. Le président finlandais et le secrétaire d’Etat adjoint américain Strobe Talbott deuaient s’y employer mardi lors d’une réunion à Bonn avec M. Tchernomyrdine, lequel a déclaré à son départ de Moscou qu’il arriverait en Allemagne avec « de nouvelles propositions ». C’est lors de cette réunion qu’on devrait juger de l’opportunité d’une visite conjointe dès mercredi à Belgrade.

Si elles étaient confirmées, les in-

même que si on lui avait dit deux ans plus tôt qu’il deviendrait chef de l’Etat, il aurait franchement rigolé.

Tour à tour chargé de la coopération internationale à Helsinki, puis ambassadeur en Tanzanie, il arrive à New York où il est nommé par le secrétaire général, Xavier Perez de Cuellar, commissaire de l’ONU pour la Namibie, dont il a négocié avec succès l’accession à l’indépendance. En 1992, il est appelé à une mission plus compliquée : la conférence internationale sur l’ex-Yougoslavie, coprésidée par l’Américain Cyrus Vance et le Britannique David Owen. Il y dirigera avec moins de réussite le groupe de travail sur la Bosnie-Herzégovine et dessinera avec d’autres l’une des nombreuses cartes, envisagées à l’époque, de découpage de la Bosnie devant mener à la paix... « *Dans la situation actuelle, disait-il alors, tout le monde tue tout le monde, c’est d’une complexité colossale !* » Aujourd’hui, voilà Martti Ahtisaari, né à Viborg,

ville de Finlande annexée par l’Union soviétique en 1945, qui a été un chaud partisan de l’entrée de son pays dans l’Union européenne, chargé d’une mission de médiation des Quinze auprès des autorités de Belgrade, en coopération avec l’émissaire russe Viktor Tchernomyrdine et le secrétaire d’Etat adjoint américain, Strobe Talbott. Compte tenu de son caractère et de son tempérament, le président finnois travaillera à sa façon : pragmatique, sans s’exprimer beaucoup. Dans les pourparlers en cours, il a l’avantage de représenter un Etat neutre, qui connaît la diplomatie russe bien mieux que d’autres Européens. Quant à ses compatriotes, après avoir un peu « bouédé » M. Ahtisaari, qui ne briguera pas de second mandat présidentiel, ils sont plutôt fiers de voir leur pays figurer aujourd’hui sur le devant de la scène internationale.

Alain Debove

Claire Tréan

L’OTAN veut « retourner » la population et l’armée serbes contre M. Milosevic

Les conditions atmosphériques qui se sont améliorées au-dessus des Balkans, ces jours derniers, et l’accroissement de l’armada aérienne, américaine et européenne,

ANALYSE — C’est le but des frappes massives sur les infrastructures vitales

en Italie, en Hongrie et bientôt en Turquie, se sont conjuguées pour donner à l’OTAN les moyens de frapper de plus en plus fort en Serbie et au Kosovo, à l’issue de la dixième semaine de l’opération « Force alliée ». Cette accentuation des bombardements, avec, pour la première fois depuis le 24 mars, des raids contre la marine de guerre yougoslave au Monténégro, se fait en direction de deux fronts distincts : des frappes stratégiques sur les infrastructures économiques en Serbie, et des actions tactiques contre les forces armées au Kosovo.

A ce jour, treize des dix-neuf pays membres de l’Alliance atlantique participent aux opérations, alignant

jusqu’à 1 090 aéronefs (avions et hélicoptères) dont 770 environ volent sous les couleurs des Etats-Unis. Toute la panoplie est représentée. La coalition anti-Saddam Hussein en avait à peine plus quand il s’est agi d’attaquer l’Irak en 1991. Quelque 16 000 munitions (bombes, missiles et roquettes) ont été larguées, avec, depuis trois semaines, des tirs systématiquement à la fois de jour et de nuit.

C’est une pression maximale que l’OTAN exerce, aujourd’hui, contre le régime de Slobodan Milosevic. Le maître-mot de ses chefs militaires est celui d’« intensification » des bombardements. Mais, à y regarder de plus près, ce vocable ne rend pas bien compte du fait que les frappes sont, désormais, tous azimuts. Et qu’elles ont, en réalité et simultanément, une double ambition : atteindre et la population et la force armée serbes, dans l’espoir d’obtenir que l’une et l’autre, sous le poids des bombes et malgré les erreurs de tir, se désolidarisent d’avec le régime en place.

Une large partie des frappes déclenchées contre la population visent à rendre intenable son existence quotidienne et, à dessein,

elles sont sans tabous, sauf l’interdit qui pèse sur le palais présidentiel à Belgrade. Après les résidences de certains dirigeants serbes, qualifiées de bunkers de commandement, les centres de décision gouvernementaux, tant civils que militaires ou policiers, les infrastructures ferroviaires, fluviales et terrestres, des usines « sensibles », les dépôts de carburant, et après les casernements, des lieux de stockage divers et les bases aériennes, ces bombardements n’épargnent aucune des fonctions jugées vitales pour la survie de la population : le courant électrique (y compris celui destiné aux hôpitaux, qui doivent s’en prémunir avec, au besoin, leur générateur de secours), la distribution d’eau, les circuits de ravitaillement, le réseau téléphonique, les systèmes informatiques ou la diffusion radio et télévisée, qu’ils aient, ou non, un usage militaire, total ou partiel.

C’est un plan concerté et progressif de destruction des fonctions à caractère économique, qui, à en juger par les confidences de certains experts de l’Alliance, a pour objet d’accumuler les entraves sur la voie d’un retour à un fonctionne-

ment régulier des institutions et à la vie de tous les jours. C’est aussi le moral de la population qui en est l’enjeu – et que la détermination de l’OTAN veut faire fléchir. A plus long terme, le plan équivaut à ramener l’économie yougoslave – ses capacités de production – une cinquantaine d’années en arrière.

TESTER LA RÉSISTANCE

Les autres frappes de l’OTAN s’en prennent aux forces armées serbes au Kosovo même et, plus spécialement encore, aux 125 et 211^{re} brigades, engagées contre les guérilleros de l’Armée de libération du Kosovo (UCK), qu’elles pilonnent de façon intensive dans la zone proche de la frontière avec l’Albanie. Des raids similaires visent la région frontalière avec la Macédoine, là même où les Serbes continuent de procéder au minage des approches depuis qu’ils ont appris le souhait des alliés de doubler les effectifs de la KFOR si Skopje, sollicitée, donne son accord au projet.

Cette mission, plus tactique, de l’Alliance – qu’elle conduit de front avec la précédente – est probablement la plus difficile à mener, face à des forces qui se camouflent, s’en-

terrent et sont prudemment diluées sur le terrain. Mais l’impression qui s’en dégage est que l’OTAN

cherche à tester la résistance de l’adversaire au cas où il lui faudrait, comme les Britanniques en évoquent publiquement la perspective, monter une intervention aérienne au Kosovo. Les bombardements permettraient de voir

comment ouvrir des brèches dans le dispositif serbe, instaurer des corridors de sécurité pour le retour chez eux des Kosovars, et comment il serait, ou non, en mesure de réagir et de s’adapter. Pour l’instant, les Européens se sont contentés de mobiliser au sol des chars, des canons et des moyens de génie en Macédoine, sans les engager, et les Américains ont aligné des hélicoptères d’attaque Apache et des lance-roquettes multiples en Albanie, au sein de la force « Hawk », qui est restée l’arme au pied.

Pour la première fois, l’aviation de l’OTAN a, la semaine dernière, au cours d’une action demeurée discrète, bombardé des positions de la marine de guerre yougoslave au Monténégro, qui a riposté. Le commandement allié laisse entendre qu’il a voulu démontrer, par

hebdomadaire de la présidence du Parti social-démocrate.

Essuyer les plâtres Avant d’être nommé à l’OTAN, M. Solana avait été membre de tous les gouvernements de l’ancien premier ministre socialiste Felipe Gonzales, dont il était l’un des proches. Il avait été pour finir responsable des affaires étrangères. La nomination de M. ou M^{me} PESC est l’une des principales décisions attendues du Sommet de Cologne, qui adoptera en même temps une déclaration sur la défense européenne. Cette nouvelle fonction, prévue par le traité d’Amsterdam, est entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier et stipule qu’il sera en même temps secrétaire général du Conseil. Il aura à sa disposition une cellule de réflexion.

Longtemps le débat a porté sur la question de savoir si ce haut responsable devait être un simple exécutant ou si au contraire le poste devait être confié à une véritable personnalité politique capable de parler haut et fort au nom des Quinze vis-à-vis de l’extérieur. Cette position était notamment défendue par la France, qui en est revenue aujourd’hui à une idée plus « soft » du rôle, de crainte apparemment que ce M. ou M^{me} PESC

cette action, qu’aucune des armées serbes n’est à l’abri, même la marine, qui est la plus petite des forces armées yougoslaves et qui avait été ménagée jusqu’à maintenant.

Stratégiques ou tactiques, les bombardements n’ont, semble-t-il, qu’un but : celui de déstabiliser une population et de désarticuler une armée serbes au point que l’une comme l’autre mettent leurs difficultés, leurs contraintes quotidiennes et les traumatismes qui peuvent les handicaper sur le compte de l’intransigeance de M. Milosevic. C’est un étau qui tente de se refermer autour du président yougoslave. De ce point de vue, l’accentuation des frappes va de pair avec l’aggravation des destructions et avec un risque accru de méprises meurtrières. Mais, l’OTAN semble en avoir pris son parti, au motif que les opinions occidentales se seraient, à leur tour, installées dans la durée de la campagne aérienne et dans l’idée que tout effet d’annonce de concessions par Belgrade, non suivie de résultats concrets et vérifiés sur le terrain, sera contre-productif.

Jacques Isnard

Javier Solana part favori pour devenir « Monsieur PESC »

hebdomadaire de la présidence du Parti social-démocrate.

Avant d’être nommé à l’OTAN, M. Solana avait été membre de tous les gouvernements de l’ancien premier ministre socialiste Felipe Gonzales, dont il était l’un des proches. Il avait été pour finir responsable des affaires étrangères. La nomination de M. ou M^{me} PESC est l’une des principales décisions attendues du Sommet de Cologne, qui adoptera en même temps une déclaration sur la défense européenne. Cette nouvelle fonction, prévue par le traité d’Amsterdam, est entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier et stipule qu’il sera en même temps secrétaire général du Conseil. Il aura à sa disposition une cellule de réflexion.

Essuyer les plâtres Avant d’être nommé à l’OTAN, M. Solana avait été membre de tous les gouvernements de l’ancien premier ministre socialiste Felipe Gonzales, dont il était l’un des proches. Il avait été pour finir responsable des affaires étrangères. La nomination de M. ou M^{me} PESC est l’une des principales décisions attendues du Sommet de Cologne, qui adoptera en même temps une déclaration sur la défense européenne. Cette nouvelle fonction, prévue par le traité d’Amsterdam, est entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier et stipule qu’il sera en même temps secrétaire général du Conseil. Il aura à sa disposition une cellule de réflexion.

Longtemps le débat a porté sur la question de savoir si ce haut responsable devait être un simple exécutant ou si au contraire le poste devait être confié à une véritable personnalité politique capable de parler haut et fort au nom des Quinze vis-à-vis de l’extérieur. Cette position était notamment défendue par la France, qui en est revenue aujourd’hui à une idée plus « soft » du rôle, de crainte apparemment que ce M. ou M^{me} PESC

cette action, qu’aucune des armées serbes n’est à l’abri, même la marine, qui est la plus petite des forces armées yougoslaves et qui avait été ménagée jusqu’à maintenant.

Stratégiques ou tactiques, les bombardements n’ont, semble-t-il, qu’un but : celui de déstabiliser une population et de désarticuler une armée serbes au point que l’une comme l’autre mettent leurs difficultés, leurs contraintes quotidiennes et les traumatismes qui peuvent les handicaper sur le compte de l’intransigeance de M. Milosevic. C’est un étau qui tente de se refermer autour du président yougoslave. De ce point de vue, l’accentuation des frappes va de pair avec l’aggravation des destructions et avec un risque accru de méprises meurtrières. Mais, l’OTAN semble en avoir pris son parti, au motif que les opinions occidentales se seraient, à leur tour, installées dans la durée de la campagne aérienne et dans l’idée que tout effet d’annonce de concessions par Belgrade, non suivie de résultats concrets et vérifiés sur le terrain, sera contre-productif.

Jacques Isnard

De plus en plus de frappes contre les civils

L’OTAN a reconnu lundi 31 mai avoir bombardé dans la nuit de dimanche à lundi une caserne et un dépôt de munitions à Surdulica, à 290 km au sud de Belgrade. Ce bombardement aurait également touché un sanatorium et fait au moins 20 morts civils, selon des sources serbes. Au total, les « erreurs » de bombardements ont entraîné au moins 461 morts civils depuis le 24 mars, selon le bilan dressé par les autorités serbes. ● **5 avril** : 17 morts dans le bombardement de la ville minière d’Aleksinac, à 200 km au sud de Belgrade : une bombe guidée par rayon laser, visant des casernes dans la ville, manque sa cible. ● **9 avril** : des habitations sont touchées lors d’un raid visant un central téléphonique à Pristina. Ni l’Alliance ni les sources serbes ne fournissent de bilan. ● **12 avril** : des missiles tirés contre un pont sur lequel passait un train à Gredelicka Klisura, au sud de la Serbie, tuent 55 personnes. ● **14 avril** : l’OTAN bombarde des convois dans la région de Djakovica (sud-ouest du Kosovo) faisant 75 morts. L’Alliance pensait neutraliser des véhicules militaires et reconnaît avoir visé

deux convois.

● **28 avril** : l’OTAN, visant à l’origine une caserne de l’armée yougoslave à Surdulica, à 250 km au sud de Belgrade, rate sa cible et bombarde une zone résidentielle. Au moins 20 civils sont tués.

● **1^{er} mai** : le bombardement d’un car sur un pont à Luzane, au Kosovo, à 20 km au nord de Pristina, fait 47 morts. ● **7 mai** : un raid frappe le centre de Nis. Au moins 15 morts et 70 blessés. Une bombe à fragmentation a dévié de sa trajectoire, alors que les avions visaient l’aérodrome de la ville et un relais de transmissions radio. ● **8 mai** : le bombardement de l’ambassade de Chine à Belgrade tue trois journalistes chinois et fait une vingtaine de blessés. ● **13 mai** : 87 civils albanais du Kosovo sont tués, selon des sources serbes, lorsque le village de Korisa est pris pour cible. L’OTAN indique avoir bombardé une « cible légitime », précisément un camp militaire, sans pouvoir expliquer la présence de civils à cet endroit. ● **20 mai** : une erreur de guidage d’une bombe larguée sur Belgrade atteint l’hôpital Dragisa Misovic, dans le quartier de Dedinje. 4 patients sont tués. ● **21 mai** : le bombardement de la prison d’Istok (nord-ouest du Kosovo), considérée par l’OTAN comme une « zone de rassemblement » pour la police et l’armée yougoslaves, fait au moins une centaine de morts, selon le Centre d’information serbe. ● **22 mai** : l’OTAN reconnaît avoir bombardé par erreur une position au Kosovo de l’UCK (à Kosare), près de la frontière avec l’Albanie, qu’elle avait prise pour une position de l’armée yougoslave. 67 morts et 15 blessés dans les rangs des indépendantistes albanais. ● **30 mai** : bombardement d’un pont à Varvarin, à 160 kilomètres au sud de Belgrade. Au moins 11 morts et 40 blessés, selon l’agence officielle Tanjug. L’OTAN assure qu’il s’agissait d’une voie de communication importante et indique n’avoir pas voulu provoquer de morts civiles. ● **30 mai** : deux véhicules transportant l’intellectuel français Daniel Schiefer, la correspondante du *Times* londonien et quatre journalistes portugais sont bombardés. Le chauffeur serbe d’un véhicule est mort. ● **31 mai** : bombardement du sanatorium de Surdulica. – *(AFP, Reuters.)*

Henri de Bresson

L'Espagne veut faire de Gibraltar la « porte blindée » de l'Europe

Le « plan Sud » de la Guardia civil, basé sur une coûteuse technologie de pointe, est destiné à porter un coup d'arrêt à l'immigration illégale venue d'Afrique

MADRID

de notre correspondante

Il y avait déjà des guerres avec des « bombes propres » et des « frappes chirurgicales », il y aura peut-être bientôt, une lutte « high-tech » contre l'immigration illégale. Comment cela ? Tout simplement parce que l'Espagne est lasse de constater que le détroit de Gibraltar, avec ses 12 kilomètres à peine de mer qui la séparent de l'Afrique, est une porte béante sur le flanc sud de l'Europe.

Une porte par laquelle se faufile une immigration clandestine croissante, venue du Maroc, d'Algérie mais aussi d'autres pays plus lointains d'Afrique, les intéressés arrivant dans des conditions plus que précaires, à bord de *pateras*, ces fragiles embarcations de fortune surchargées, dont plus d'une s'abîme en mer avec ses occupants. Quand ils ne sont pas rançonnés et abandonnés par des passeurs sans scrupule.

Un exemple ? On estimait, l'été dernier, qu'en cinq ans plus de 600 clandestins s'étaient noyés et

que plusieurs milliers avaient été arrêtés à la frontière. Trop, c'est trop : cette porte gibraltarienne devait être fermée, mieux, cadenassée. Et c'est ainsi que la Guardia civil, cette institution-clef de la sécurité espagnole, a eu l'idée d'un plan extrêmement sophistiqué, baptisé « plan Sud » et destiné à faire du détroit la « porte blindée de l'Europe ».

« ABERRATION COÛTEUSE »

Mais attention, rien à voir avec les traditionnelles patrouilles avec chiens hurlants, lampes de poche fatiguées et porte-voix nasillards, style traversée du Rio Grande dans les westerns d'antan. Le plan Sud n'utilisera que des radars à large portée, des viseurs à infrarouge et surtout ces petites merveilles de caméras, dites thermiques, qui identifient la chaleur émise par le corps des clandestins.

En un mot, on pourra non seulement voir arriver les *pateras* et savoir combien il y a d'hommes à bord, mais aussi calculer leur trajectoire exacte et leur vitesse. Les données recueillies à divers en-

droits précis et espacés de la côte seront réunies dans un unique centre d'analyse, à Algeiras, et le littoral va devenir un « mur » de radars infranchissable, hélicoptères et équipes d'interception n'intervenant qu'à coup sûr. De l'arrestation « chirurgicale ».

Le seul problème pour le plan Sud, qui attend le feu vert du gouvernement, c'est son coût : 20 milliards, voire 25 milliards de pesetas (415 millions d'euros), sur cinq ans. Evidemment, c'est beaucoup, même si l'on tient compte du fait que l'Union européenne pourrait être intéressée par un projet qui, après tout, peut lui assurer plus de tranquillité, et à l'avantage d'être également efficace contre l'arrivée des drogues (la Guardia civil saisit chaque année, dans le détroit, le tiers du haschisch qui arrive en Europe).

L'argument, en tout cas, a peu séduit l'opposition : les communistes parlent de « folie totale » et les socialistes d'« aberration coûteuse ».

Marie-Claude Decamps

Les oligarques pèsent sur le nouveau gouvernement russe

Mikhaïl Zadornov est chargé des relations avec les crédateurs étrangers

Malgré la présence de libéraux réformateurs, le nouvel exécutif semble avoir pour tâche principale la préservation des intérêts des oligarques, parmi lesquels Boris Be-

rezovski et Roman Abramovitch, président de la compagnie pétrolière Sibneft, qui vient de se voir attribuer une augmentation de ses quotas de pétrole à l'exportation.

MOSCOU

de notre correspondant

Après deux semaines de confusion, la formation du nouveau gouvernement russe a été achevée, lundi 31 mai. A première vue, l'équipe de Sergueï Stepachine offre un profil différent du précédent gouvernement de M. Primakov. Les ministres communistes ont été renvoyés et de jeunes économistes libéraux, techniciens plus que politiques, sont promus. Viktor Khristenko a été nommé premier vice-premier ministre, en charge de la politique financière. Il était un spécialiste des questions budgétaires, en 1997-98, dans les gouvernements de Viktor Tchernomyrdine et Sergueï Kirienko.

« LA FAMILLE DU PRÉSIDENT »

Mikhaïl Kassianov, chargé jusqu'alors de la renégociation de la dette extérieure de la Russie, prend le ministère des finances. Et Mikhaïl Zadornov, malgré son limogeage, revient avec le titre de représentant de la Russie auprès des organisations financières internationales. « Cela a été décidé à ma de-

mande », a précisé M. Stepachine. Le maintien de M. Zadornov facilitera les négociations avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les crédateurs étrangers.

Un gouvernement réformateur ? Les analystes n'y croient guère, et détaillent comment le Kremlin a imposé ses choix. L'homme fort de cette nouvelle équipe est Nikolai Aksionenko, premier vice-premier ministre, qui a déjà déclaré son intention de superviser « l'ensemble des secteurs d'activité » du gouvernement. M. Aksionenko est présenté comme étant l'homme de « la famille du président », regroupant ceux qui auraient imposé leur choix dans la constitution de l'équipe de M. Stepachine : l'homme d'affaires Boris Berezovski, Roman Abramovitch, dirigeant de la compagnie pétrolière Sibneft, Tatiana Diatchenko, la fille de Boris Eltsine, Valentin Ioumachev, collaborateur du président et Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle. « Toutes les ressources financières du pays sont sous le contrôle de Nikolai Aksionenko », commente, mardi

1^{er} juin, le quotidien libéral *Kommersant*. A six mois des élections législatives, et à treize mois de la présidentielle, le Kremlin est prêt pour le combat électoral.

« La question est désormais de savoir jusqu'à quel point le président contrôle son entourage et se contrôle lui-même », a estimé Evgueni Kisseliov, le présentateur vedette de l'émission « Itogui », sur la chaîne de télévision NTV. Car l'état de santé de Boris Eltsine paraît s'être dégradé. Depuis trois semaines, le Kremlin n'a fait diffuser que de rares images du président russe, sans fournir de bande-son. Un autre signe est la conversation téléphonique, lundi soir, entre le président américain Bill Clinton et le premier ministre Sergueï Stepachine. Jamais, ces derniers mois, M. Eltsine n'avait délégué au premier ministre le soin de parler avec son homologue américain. Mardi matin, le Kremlin assurait que M. Stepachine avait « rendu compte » de cette conversation au président.

François Bonnet

La milice pro-israélienne se retire de Jezzine, au Liban sud

TEL AVIV. Deux soldats de l'Armée du Liban sud (ALS), ont été tués, dans la nuit du lundi 31 mai au mardi 1^{er} juin, et un troisième a été grièvement blessé au moment où la milice pro-israélienne se préparait à évacuer la ville libanaise de Jezzine, ont annoncé mardi des sources militaires israéliennes. « Deux bombes ont explosé sur les routes de l'enclave au moment où l'ALS quittait la ville par le sud », a déclaré la source militaire. L'attentat a été revendiqué par le Hezbollah. Les Israéliens ont réagi en lançant deux raids aériens au sud-est de la localité.

L'ALS a entamé tôt mardi matin l'évacuation de la région de Jezzine, au nord de la zone occupée par Israël au Liban sud, selon une source de sécurité libanaise. Le nouveau premier ministre israélien Ehoud Barak, élu le 17 mai, s'est engagé à retirer les troupes israéliennes qui occupent le sud du Liban dans un délai d'un an. — (AFP)

L'armée et la police colombiennes à la recherche des otages de l'ELN

BOGOTA. L'armée et la police ont intensifié, lundi 31 mai, leurs opérations pour retrouver les personnes enlevées, dimanche matin, par l'Armée de libération nationale (ELN, guérilliste, 5 000 hommes), la deuxième guérilla du pays, lors de la messe dans un quartier élégant de Cali. Le directeur du service technique d'enquêtes du procureur général, Pablo Elias Gonzalez, a confirmé que 85 personnes, « essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées », ont été libérées dès dimanche.

En début d'année, des pourparlers entre l'ELN et le gouvernement étaient engagés au Venezuela et l'ELN demandait la démission d'une zone située dans le sud du département du Bolivar. Le gouvernement le lui avait refusé et les négociations avaient alors été interrompues. — (Corresp.)

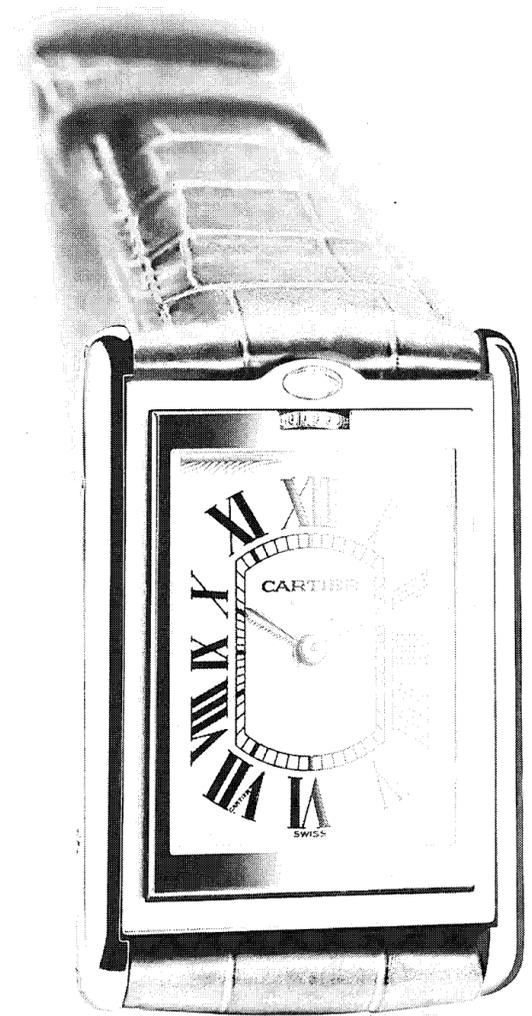
Krishna Prasad Bhattarai redevient premier ministre du Népal

KATMANDOU. L'un des chefs du Parti du Congrès népalais, Krishna Prasad Bhattarai, a prêté serment devant le roi Birendra, lundi 31 mai, en tant que nouveau premier ministre du royaume himalayen. Son parti, une formation centriste qui était déjà au pouvoir avant les élections de mai, avait remporté le scrutin en enlevant 110 des 201 sièges du Parlement. La principale formation de l'opposition, le Parti communiste népalais-Union marxiste-léniniste (UML-CPN), avait gagné dans 68 circonscriptions, laissant loin derrière les pro-royalistes du Parti national-démocrate qui n'ont pu remporter que 11 sièges. M. Bhattarai avait été, de 1990 à 1994, le premier chef de gouvernement du Népal démocratique, après qu'un mouvement populaire eut forcé le souverain à autoriser les partis politiques et à organiser des élections. — (AFP)

La France aura détruit ses mines antipersonnel fin 1999

PARIS. Lionel Jospin a affirmé, lundi 31 mai, que la France aura détruit son stock de mines antipersonnel « avant la fin de 1999 », devançant d'un an l'échéance 2000 qu'elle s'était fixée à l'origine. Sur 1,4 million de mines détenues par la France en 1997, « plus de 700 000 ont été détruites en 1998 ». Le reliquat devra l'avoir été d'ici à la fin de 1999, selon le premier ministre, qui a officiellement installé la commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel, dont le rôle est de veiller à l'application de la convention d'Ottawa signée en décembre 1997. Il est prévu que la France conserve 4 500 engins d'instruction pour mettre au point les techniques de détection des mines et de déminage et assurer la formation des démineurs français et étrangers. M. Jospin a rappelé les efforts financiers de la France pour éliminer ces mines dans le monde, en affectant 155 millions de francs aux programmes de l'Union européenne.

TANK



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

Défense commune : la guerre du Kosovo place les Quinze au pied du mur

Une nouvelle démarche, plus pragmatique, s'ébauche avec le soutien de la Grande-Bretagne. Mais les pays les plus atlantistes doivent se convaincre qu'une Europe forte ne signifie pas l'éloignement avec Washington

LA GUERRE du Kosovo aidant, toute la classe politique française, à quelques rares exceptions près, s'est ralliée à la défense européenne. Il y a sept ans, la guerre de



Bosnie avait déjà mis en évidence les faiblesses de l'Europe, l'incapacité de ce qui s'appelait alors la Communauté européenne à intervenir dans un conflit éclatant à ses portes, la dépendance à l'égard des Etats-Unis, qui ne s'est guère démentie depuis lors. L'éclatement sanglant de la Yougoslavie a aidé à une prise de conscience qui ne se limite pas à la France. Chez les partenaires de la France aussi, cette absence de l'Europe a été ressentie comme une démission paradoxale pour une communauté qui s'affirme de plus en plus comme une puissance économique, commerciale et monétaire.

Les obstacles ne sont pourtant pas levés à la définition d'une « politique de défense pouvant conduire à une défense commune », pour reprendre les termes prudents du traité d'Amsterdam. Quels sont-

ils ? Depuis l'origine de la construction européenne, au début des années 50, ces obstacles tiennent aux contradictions des divers gouvernements et notamment ceux des pays pouvant par leur tradition ou leur potentiel jouer un rôle prépondérant dans les affaires militaires. Pendant toute la période de la guerre froide, les Britanniques, qui avaient par ailleurs des relations tumultueuses avec l'Europe, se sont considérés comme les alliés privilégiés des Etats-Unis. Ils estimaient inconcevable la construction d'une défense européenne distincte de l'Alliance atlantique.

Chez les Allemands, la situation n'était pas très différente. L'OTAN constituait la garantie ultime de leur sécurité après avoir été la marrairie de leur retour dans la communauté des nations libres. Malgré sa volonté de développer par ailleurs la coopération avec la France, Bonn ne pouvait suivre Paris dans ses velléités d'émancipation par rapport à l'Alliance atlantique. Dans le même temps, les gouvernements français successifs, par fidélité au gaullisme ou par peur de porter atteinte à des tabous, maintenaient une ligne dure consistant à prôner une défense

européenne indépendante des Etats-Unis, pour ne pas tomber sous le coup d'une accusation d'« atlantisme ». En même temps, cette ligne dure a laissé le champ libre aux Etats-Unis, puisque la France était seule à la défendre. Quant aux autres partenaires européens, ils craignaient l'hégémonie des « grands » et préféreraient la tutelle lointaine américaine à toute forme de directoire européen. Les données ont cependant changé avec la fin de la guerre froide. L'objectif principal n'est plus de protéger l'Europe occidentale d'une menace massive venue de l'Est mais de gérer des crises dites « de basse intensité » qui mettent en cause la stabilité de tout le continent. Ce changement

fondamental a provoqué une modification des rapports transatlantiques.

TROIS EVIDENCES

Autant la garantie américaine était (et reste essentielle) pour la défense de l'Europe, autant il est de moins en moins certain que les Etats-Unis soient prêts à s'impliquer et à prendre des risques dans des conflits régionaux ne touchant pas directement leurs intérêts. C'est ainsi que les premières années du conflit yougoslave ont souligné la nécessité pour l'Europe de posséder ses propres moyens d'intervention.

Pour tirer les conclusions pratiques de cette constatation, les Européens doivent accepter au moins

trois évidences. D'abord, les Français devaient admettre qu'il était impossible de créer une défense européenne sans les Européens et qu'il était donc nécessaire de coopérer avec nos partenaires, là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans l'OTAN. C'est le sens de la politique lancée en décembre 1995 par Jacques Chirac. Cette politique, qui avait pour corollaire l'accord des Américains sur une « européanisation » de l'OTAN, n'a pas été menée à son terme parce que le président de la République a provoqué une querelle avec Washington à propos du commandement sud de l'OTAN, et parce que la gauche, arrivée au gouvernement en juin 1997, n'a pas repris à son compte cette politique de rapprochement avec les structures militaires intégrées de l'Alliance atlantique abandonnées par de Gaulle en 1966.

Ensuite, les plus « atlantistes » des Européens devaient comprendre que l'Union européenne pouvait avoir une politique de défense sans pour autant se couper des Etats-Unis mais qu'au contraire une Europe plus forte pouvait consolider les liens transatlantiques. Parce qu'il veut jouer un rôle de premier plan en Europe,

Tony Blair a fait sauter le principal verrou sur la voie d'une Europe de la défense.

Enfin les autres partenaires, dont certains n'ont pas de tradition militaire ou défendent une conception de la neutralité souvent héritée de la guerre froide, doivent se convaincre qu'en adhérant à l'UE ils ont rejoint une communauté qui est plus qu'une allée de libre-échange : l'embryon d'une puissance appelée à jouer un rôle dans les affaires internationales.

C'est cette équation difficile que les Quinze ont à résoudre avant que l'on puisse parler d'une véritable défense européenne. Elle pose des problèmes d'institutions, de ressources, de volonté politique. Les pays les plus allants ont choisi une approche modeste, pragmatique, progressive, qui contraste avec la rhétorique creuse entendue pendant des années. La défense européenne existera vraiment le jour où les Européens, avec leurs moyens – dont la modicité n'est souvent qu'un alibi pour l'inaction –, prendront en charge la gestion d'une crise les concernant directement.

Daniel Vernet

Le rôle de l'OTAN au cœur des divergences françaises

VOICI les propositions des principales listes françaises en matière de défense européenne.

● **RPR.** « Nous voulons doter l'Union d'une véritable capacité de défense autonome par la fusion des instruments de l'UEO (Union de l'Europe occidentale regroupant neuf pays européens coopérant en matière de défense) dans l'Union, par la constitution d'une industrie européenne de défense, par la planification commune et l'interopérabilité de nos forces », écrivent le RPR et Démocratie libérale (DL) dans leur Charte Européenne pour l'Union. L'Europe de la défense, le RPR y est favorable mais, pour des raisons financières, il n'imagine pas de la faire en dehors de l'OTAN.

En outre, a précisé Nicolas Sarkozy au Grand Jury RTL-Le Monde le 16 mai, « l'Europe de la défense ne peut se concevoir que dans le cadre d'une Europe des Nations avec des décisions prises à l'unanimité », quitte à ce qu'elle ne rassemble pas forcément les quinze Etats membres de l'Union. Dans ce contexte, le RPR propose d'ouvrir une réflexion approfondie sur le concept de dissuasion concertée et sur la mise en place d'un groupe de concertation nucléaire « pour voir dans quelles conditions (...) la Grande-Bretagne et la France pourraient mettre (...) leurs feux nucléaires, à la disposition de la sécurité de l'Europe ».

De son côté, Charles Pasqua est hostile à l'idée, exprimée par le président de la République, de déléguer ou de partager l'emploi de la force de frappe française.

● **UDF.** Le projet de l'UDF pour les élections européennes propose « la création d'une véritable communauté de défense, pilier européen de l'Alliance atlantique (...) par intégra-

tion de l'Union de l'Europe occidentale à l'Union européenne. C'est dans ce cadre que pourra être créée une force de projection destinée aux opérations de rétablissement ou de maintien de la paix, dotée d'un commandement stratégique, opérationnel et d'un véritable corps d'armée. »

Lors du « Grand-Jury RTL-Le Monde », le 23 mai, François Bayrou, président de l'UDF avait précisé sa position : « En cas de crise militaire, il y aurait une force d'intervention. Elle aurait été constituée, je l'espère, par les Européens ensemble. Cette force d'intervention ne remplacerait pas les armées nationales, elle s'ajouterait aux armées nationales. Et je pense que cette force d'intervention interviendrait sur ordre et demande des autorités européennes nouvelles, c'est-à-dire du conseil décidant à la majorité et du président pour le représenter. »

● **EXTRÊME DROITE.** A la question « Seriez-vous pour une défense européenne ? » Jean-Marie Le Pen, président du Front National, a répondu, dimanche 30 mai, sur France 2 : « Dans le cadre d'une Europe des Nations, pourquoi pas une alliance. Ce sont des choses qui ont déjà fonctionné en d'autres guerres ». Bruno Mégret, président du Mouvement national (MN), s'est prononcé, de son côté, le 30 mai sur Europe 1, en faveur d'« une alliance militaire européenne, comme il en a existé pendant les grands conflits mondiaux de ce siècle, qui assure une mise en commun des moyens face à l'ennemi ». Selon le président du MN « il faut augmenter les budgets militaires (...), coordonner les équipements militaires, exclusivement de fabrication européenne, et mettre en place un système comme celui qui pouvait exister au niveau de l'OTAN,

entre les pays européens, mais sans les Américains »

● **PS.** Signataire du manifeste des socialistes européens du 2 mars, le Parti socialiste (PS) s'engage à « bâtir une coopération étroite et forte en politique étrangère et à renforcer la capacité et les moyens de l'Europe pour prévenir les conflits et répondre aux crises en matière de sécurité ». Pour le PS, la France « trouve dans la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune à tous les Etats de l'Union européenne, une nouvelle dimension de sa présence dans le monde, et une plus grande efficacité dans le maintien de la paix ». Le PS propose la mise en commun de l'ensemble des moyens militaires européens, l'affirmation plus nette d'une identité européenne au sein de l'Alliance Atlantique, la définition avec les Etats européens qui le veulent d'une défense commune et la construction d'une industrie européenne de défense.

● **LES VERTS.** « A long terme, l'OTAN, de même que l'UEO, (...) devraient être remplacés par un système de sécurité pan-européen », affirme le programme des Verts. Jean-Luc Bannahnia, secrétaire national des Verts, précise que « l'idée d'une défense européenne ne nous fait plus peur. Elle est nécessaire si l'on veut pouvoir critiquer l'OTAN et les Américains ». Cette Europe de la défense doit se faire, pour les Verts, dans le cadre de l'Organisation de Sécurité et de coopération européennes et en dehors de l'OTAN. Toutefois, ils n'excluent pas une coordination avec l'Alliance Atlantique, mais à certaines conditions : abandon de la règle du consensus, redéfinition des membres, transfert des moyens financiers et militaires accordés à l'OTAN et l'UEO.

Pour les Verts, il faut avant tout mettre en place une politique pacificatrice en Europe, grâce à la construction d'un corps civil de paix, à la coordination des politiques diplomatiques et à une réflexion approfondie sur l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est et plus particulièrement des Balkans. Enfin, les Verts demandent une vraie coordination des politiques structurelle et industrielle de la défense.

● **PCF.** Robert Hue a défendu, pour la première fois, le 11 avril sur Europe 1, l'idée d'une « coordination des politiques de défense européennes ». Le 2 mai, au grand Jury RTL-Le Monde du 2 mai, il a précisé : « Je ne souhaite pas une armée européenne (...). Il faut réfléchir à ce que peut être l'organisation de la sécurité en Europe et là, ça implique les forces de l'Union, les pays de l'Union et également un certain nombre de pays comme la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine ». Cette Europe de la défense doit, à ses yeux, être indépendante de l'OTAN, mais pourrait se concevoir sous l'égide de l'ONU.

Les missions de Petersberg

Lors d'une réunion ministérielle de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), en 1992 près de Bonn, les Européens avaient accepté la possibilité de prendre en charge un certain nombre de missions liées à la gestion des crises, dites missions de Petersberg, du nom du château où avait lieu la rencontre. Dans la définition de la défense européenne, le traité de Petersberg (article 17), il s'agit « des missions humanitaires et d'évacuation, des missions de maintien de la paix et des missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix ».

Les « forteresses nationales » de l'industrie de l'armement

DES FORCES armées européennes, engagées comme telles sur un théâtre d'opérations, ne sont créables que si elles partagent une chaîne de commandement unique, des concepts d'emploi communs et, surtout, des matériels standardisés ou, au minimum, « interopérables », c'est-à-dire aptes – en dépit de leurs origines différentes –, à œuvrer conjointement sur le terrain. Or, dans le secteur de l'armement, l'Europe est encore loin d'apparaître soudée au point d'espérer constituer la « forteresse » technologique et industrielle que représente la concurrence de l'autre côté de l'Atlantique. Depuis la guerre du Golfe, en 1991, l'industrie américaine de défense a su, en effet, se mobiliser à travers de puissants regroupements industriels inspirés par le Pentagone, un client qui peut contribuer à organiser le marché grâce à la manne de ses crédits.

Pourtant, ce n'est pas faute, pour les Européens, d'avoir cherché, plus spécialement depuis les trois dernières années, à créer des alliances industrielles d'envergure à long terme ou des partenariats ponctuels, au fil des programmes d'armement dans chaque pays, qui puissent rivaliser avec les « méga-groupes » américains. Mais, à ce jour, contrairement à des accusations lancées aux Etats-Unis, la « forteresse Europe » d'une industrie de la haute technologie n'existe pas véritablement, si ce n'est – mais on est loin de l'armement stricto sensu –, dans le seul secteur de l'aéronautique civile, où Airbus tient la dragée haute au géant Boeing.

Qu'il s'agisse de l'armement terrestre, de la construction navale, de l'électronique ou de l'industrie aéronautique et spatiale, l'Europe est en plein balbutiement. On peut compter sur les doigts de la main les réalisations concrètes, issues d'une coopération plus souvent bilatérale que multinationale, comme l'avion de combat EF-2000 (conçu par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne), l'hélicoptère franco-allemand Tigre ou le missile de croisière Scalp-Storm Shadow franco-britannique. En revanche, les projets communautaires avortés ne manquent pas, tels les programmes majeurs d'un satellite de reconnaissance, qui soit susceptible de renseigner les Européens pour éviter de trop dépendre des seuls moyens américains, ou d'une frégate lance-missiles anti-aériens et antimissiles, pour s'en tenir à l'essentiel.

Il existe une troisième gamme d'armements en Europe dont l'avenir demeure précaire, faute d'un engagement financier suffisamment explicite des partenaires potentiels, comme l'hélicoptère de manœuvre NH-90, le véhicule blindé d'infanterie ou l'avion de transport.

Le fossé technologique avec les Etats-Unis s'élargit

DEPUIS deux mois, dans les Balkans, les Etats-Unis alignent, à eux seuls, 75 % de l'armada aérienne de l'OTAN qui pilonne la Yougoslavie et ils larguent 90 % des bombes ou des missiles. Le reste est assuré par les alliés européens. Encore convient-il de préciser que certains des partenaires européens de Washington – y compris la France – se doivent d'en appeler aux stocks de munitions ou aux fournisseurs des Etats-Unis, du fait de l'insuffisance de leur propre arsenal. La quasi-totalité des informations recueillies sur place et la faculté de les exploiter à des fins opérationnelles relèvent de moyens américains, au point que nombre des pays européens impliqués dans « Force allié » – parmi lesquels l'Allemagne, qui revient sur ses positions antérieures –, s'interrogent de nouveau sur le besoin d'avoir leur propre panoplie de renseignement.

Ces observations marquent la limite d'un engagement des Européens sur leur propre sol sans une contribution américaine. Mais elles traduisent aussi l'avance technologique dont bénéficient les Etats-Unis dans des domaines-clés de l'armement : maîtrise de l'information, « projection » aérienne, capacités de commandement (« command, control, communication, intelligence »). Entre la guerre du Golfe, en 1991, et les bombardements dans les Balkans, huit années plus tard, le fossé technologique entre les Etats-Unis et leurs alliés européens n'a fait que croître et s'aggraver.

On le doit principalement au fait que, via divers organismes proches ou non du Pentagone, les Américains consacrent, à financement équivalent de leurs dépenses militaires, trois à six fois plus, selon les créneaux, en recherche et dévelop-

pement, que les Européens réunis. C'est un écart dans les différentes politiques de préparation de l'avenir, de part et d'autre de l'Atlantique, qui menace la compétitivité de la production européenne.

J. I.

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fless ou reliures
SWISSELEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie

01.42.03.71.00 - 7j/7

A la veille des élections européennes

« Objectif 2002 »

Appel du Mouvement européen international au Conseil européen

Les 3 et 4 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se réuniront à Cologne pour décider l'agenda de la révision du traité d'Amsterdam. Le Mouvement européen international demande au Conseil européen de prendre des leçons des échecs d'Amsterdam, de la démission de la Commission Santer et de la guerre au Kosovo. Le temps est venu de passer de la diplomatie à la démocratie et d'abandonner le système inefficace des négociations confiées à un groupe restreint de fonctionnaires nationaux.

L'Union européenne doit répondre aux problèmes majeurs de cette fin de siècle : la paix, le progrès économique et social, la qualité de la vie et de l'environnement. Dans cet esprit, le Mouvement européen international demande un engagement politique solennel entre les Etats membres, les institutions et les citoyens sous la forme d'un pacte constitutionnel.

Le Parlement européen élu le 13 juin 1999 doit donner l'impulsion politique nécessaire à l'élaboration de ce pacte, et la nouvelle Commission Prodi doit en assumer l'initiative. Ce pacte doit aboutir dans le courant de l'année 2002, qui marquera le passage complet à la monnaie unique. Cet objectif 2002 doit mobiliser toutes celles et tous ceux qui veulent construire ensemble l'Europe du XXI^e siècle, espace de solidarité, de liberté, de paix et de citoyenneté.

www.europeanmovement.org

Utilisez vos droits, votez pour le Parlement européen !

Cet appel est publié avec le concours du Parlement européen et de la Commission européenne.



Les « leçons » d'Alain Madelin restent très théoriques

DANS la campagne européenne, Alain Madelin est, à droite, l'auxiliaire décalé. Numéro deux de Philippe Séguin avant que celui-ci ne passe son tour, il est demeuré, sans trop d'états d'âme, celui de Nicolas Sarkozy. Entre ses deux fonctions, une petite visite à l'Elysée pour protester contre le travail de sape qui, selon lui, a eu raison de la résolution de M. Séguin, et voilà l'ancien allié de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995 prêt à déplorer encore l'« occasion gâchée » des débuts du septennat.

Toujours aux côtés des dirigeants du RPR, toujours gromelant à leur encontre, il entretient avec soin sa différence – le « tigre de papier » qu'est à ses yeux le RPR n'a pas perdu tout appétit. Alors, mis à part quelques rares meetings communs avec sa tête de liste du moment, le président de Démocratie libérale égrène ses propres réunions publiques, prêchant inébranlablement un libéralisme radical à faire frémir les adeptes du bréviaire gaulliste.

La forme de la leçon varie parfois. Lundi 31 mai, dans une salle de spectacle parisienne, petites fiches à la main, M. Madelin débute dans la salle, et, pédagogique, brandit différentes générations de « puces » pour rendre concrète la rapidité du rythme de « la révolution informatique », intercalant dans son propos images d'actualité, de publicité, ou encore courbes et graphiques. Mais on l'a vu, le 8 avril, dispenser, sur le même thème, un cours magistral beaucoup plus austère dans sa forme, sur les bases philosophiques du libéralisme politique, dans un gymnase parisien, dans le cadre des « l'université des jeunes libéraux ». Le 25 mai, le discours était rigoureusement le même, c'est-à-dire toujours assez théorique, devant trois cents personnes, poliment perplexes, venues chercher, dans une réunion publique, à Reims, de bonnes raisons de voter pour « la liste Sarkozy-Madelin ».

Peu importe à Alain Madelin qu'après M. Séguin, M. Sarkozy ait décrété que la campagne de la liste RPR-DL se placerait résolument

sur le terrain de la politique intérieure et ne parlerait qu'accessoirement de l'Europe. Car, campagne ou pas, M. Madelin s'en tient à son registre. Et, quel que soit le public, il part de la guerre du Kosovo, pour dépeindre le XXI^e siècle qu'il appelle de ses vœux.

UN PAIR DEVENU LIEUTENANT

« Le libéralisme économique a en gros gagné. La nouvelle frontière du libéralisme est celle du droit », commence le président de Démocratie libérale. Ce libéralisme-là a vocation à remplacer la forme actuelle de la démocratie parlementaire. « La démocratie, c'est le droit du plus nombreux, de la majorité. Le libéralisme, c'est le droit du plus faible, de l'individu, de la minorité ». Lui parle de l'Europe puisqu'il y voit une occasion à ne pas manquer de subvertir enfin et totalement l'Etat-nation et le principe selon lequel « la politique, c'est le pouvoir, le pouvoir, c'est la loi, et la loi, c'est le droit ».

Cette façon de s'abstraire du combat traduit un sérieux embarras. Associé à M. Séguin, M. Madelin le libéral était un pair, le chef d'un courant politique. Assorti à M. Sarkozy, il n'est plus qu'un lieutenant, une variante de la famille libérale. Pour pallier ce rétrécissement de leur « couverture » politique, les deux hommes mettent en avant leur bonne entente supposée. La campagne aidant, celle-ci n'empêche pas les échanges d'amabilités. « Il veut encore nous facher avec les fonctionnaires ! J'ai dû rectifier le tir », s'agace M. Sarkozy après le meeting commun de Tours, le 26 mai. « Au RPR, ça va tanguer après le 13 juin », prédit, goguenard, l'entourage de M. Madelin. Le président de Démocratie libérale veut croire que le président par intérim du RPR sera « contraint de faire un retour au gaullisme » pour rassembler ses troupes et assurer son siège, lui abandonnant ainsi le terrain du libéralisme. Encore faudrait-il savoir passer de la théorie à la pratique.

Cécile Chambraud

Nicolas Sarkozy au RPR parisien : « Si je perds, vous perdrez aussi ! »

A CONTRECŒUR, Nicolas Sarkozy est venu tenir meeting à Paris. Son discours de campagne européenne, lundi 31 mai, a sonné comme un avertissement à une fédération susceptible de lui tenir rancune à plusieurs titres. D'abord pour avoir « trahi » Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995. Ensuite pour avoir participé de près, avant d'être président par intérim du RPR, à la montée en puissance de la candidature d'Edouard Balladur à la mairie de Paris en 2001, au détriment de Jean Tiberi, maire... et patron de ladite fédération.

« Si je perds le 13 juin, vous perdrez aussi ! », a-t-il déclaré en direction des quelque huit cents cadres et militants rassemblés dans un gymnase du 11^e arrondissement. « A Paris, comme dans les arrondissements, nos querelles sont mortelles, elles n'intéressent personne. J'ai un mandat très précis : y mettre un terme le plus rapidement possible, a prévenu M. Sarkozy. Ma conviction est que nos électeurs n'acceptent plus d'être les otages

de nos disputes. Mon ambition n'est pas de finir mes jours au Parlement européen. Le président de la République a besoin de s'appuyer sur un mouvement gaulliste fort. Je suis porteur de cela. L'unité, il faudra la respecter ! »

Trois jours après avoir déjeuné en tête à tête avec le maire de Paris (Le Monde daté 30-31 mai), M. Sarkozy a convenu, publiquement, qu'il a « besoin de la fédération de Paris ». Il s'est réjoui d'une tribune symbolique de « la diversité des Parisiens », distribuant à chacun une phrase amicale. « Je veux dire à Jacques Toubon mon amitié... A Jean [Tiberi] que j'ai été heureux d'être avec lui... A Roger Romani, mon vieux complice... A Pierre Lellouche... A Françoise de Panafieu, que je suis très heureux d'être avec elle, et elle le sait... A Claude-Annick Tissot, qui est mon amie... » Même Patrick Stefanini, proche d'Alain Juppé, a été « salué ». Edouard Balladur, absent, n'a pas figuré au tableau d'honneur.

Pascale Sauvage

Susceptibilités et dissonances perturbent la campagne de la gauche plurielle

QU'IL tombe mal, ce bilan gouvernemental ! Quelle tuile, pour ceux qui ont choisi de mener seul leur combat pour le 13 juin ! Alors que les socialistes, rejoints par leurs colisi-

RÉCIT

Les Verts ne font pas campagne contre les socialistes, selon Alain Richard

tiers radicaux et citoyens, s'apprentent à rendre public, mardi 1^{er} juin, le bilan du gouvernement Jospin, les Verts et les communistes sont passablement agacés. Un bilan, ça se dresse à cinq, et pas à trois, même si le revendiquer trop fort, c'est encore montrer que, sans le PS, on est bien peu de chose. « Le bilan de Lionel Jospin – et de la gauche plurielle – est positif pour toute une série de mesures », a déclaré M. Hue lors du « Forum RMC-Le Figaro ». En revanche, le bilan PS-PRG-MDC « n'a pas connu de réponse suffisante » sur l'emploi, et pêche sur « les privatisations », qui ont « affaibli les services publics ». Ni les militants communistes, ni les socialistes n'ont trouvé à redire.

Grand amateur de l'ancienne union de la gauche, Jean-Pierre Chevènement, en revanche, n'a pas apprécié que le 27 mai, Dominique Voynet rappelle que, « sans les Verts, la majorité plurielle sentirait la naph-

thaline ». En visite au Mans, le lendemain, il a peaufiné sa réponse. « Je préfère une bonne vieille naphthaline qui sert à quelque chose à de la poudre de Perlpinpin », a lancé le ministre de l'intérieur, selon Le Maine libre du samedi 29.

Rien de grave, pourtant. La gauche plurielle se tient bien, et ceux qui disent le contraire lisent trop la presse. Devant la section PS d'Argenteuil, où il a rappelé que, pour les prochaines élections municipales, le PS aurait encore besoin des voix communistes, le ministre socialiste de la défense, Alain Richard, a expliqué, le 30 mai, que « les Verts ne font pas campagne contre [les socialistes], 95 % des phrases prononcées sont positives pour la majorité plurielle, même si la presse ne met l'accent que sur la phrase qui dérange ». Et si, du soir ou du matin, libre ou muselée, du Maine au Rhône, elle a la mauvaise idée de les traquer partout.

Un autre drame est venu déranger jusqu'au bel ordonnancement de la liste PS-PRG-MDC. Jeudi 27 mai, lors d'un apéritif convivial avec la presse, les radicaux se sont laissés aller à quelques emportements. « C'est du trapèze, un triple saut périlleux » que le MDC effectue sur l'Europe, a jugé le président du PRG, Jean-Michel Baylet. Responsable de campagne, le député européen Michel Scarbonchi n'est pas en reste : « Le MDC a des susceptibilités de groupe-culture politique. Il est temps que Jean-

Pierre Chevènement, requinqué par les résultats de l'enquête sur le préfet Erignac, exprime clairement son soutien à notre liste (...) Nous nous étonnons de son silence ». Puis, condescendant : « Pour une dizaine d'orateurs médiocres dont ils disposent, nous avons une centaine d'hommes ou de femmes qui peuvent prendre la parole sans la moindre note ».

LE DIFFÉREND CHEVÈNEMENT

La Repubblica, le Times et Die Welt s'en sont-ils rendu compte ? Ces déclarations ont jeté un froid avant le meeting des socialistes européens de la porte de Versailles. Quand il est arrivé au Palais des sports, M. Chevènement a manifesté sa mauvaise humeur en refusant de s'asseoir à la tribune à côté de M. Baylet. Après le meeting, il a évité la réception organisée pour les leaders socialistes européens. Même le conciliant François Hollande était furieux. Le différend a dû être discuté entre Catherine Lalumière et Sami Nair, et réglé, le lendemain, par téléphone, par le ministre de l'intérieur et le président du PRG.

Lundi 31 mai, lors du point de presse du PS, M. Claeys a jugé « normal » qu'une liste de rassemblement connaisse « sur la durée ce type de tensions ». Catherine Lalumière s'est empressée d'ajouter que « l'incident était clos ». Jusqu'à proposer de « co-habiter en tout bien tout honneur avec

Sami Nair ». « Nous les radicaux, a ajouté l'ancien ministre, nous sommes très attachés à l'Europe fédérale mais à partir du moment où nous défendons ensemble une Europe sociale, soucieuse de la vie des gens, nous sommes la main dans la main ». La faute encore aux journaux : la déclaration de M. Baylet s'est trouvée « grossie par une presse légitimement attentive », a expliqué Sami Nair, glissant plus tard, en aparté, qu'elle avait même pu, d'ailleurs, se tromper : « Ces propos désignaient sans doute davantage le PS que le MDC... ».

Samedi 29 mai, Fodé Sylla, cinquième sur la liste « Bouge l'Europe » emmenait Robert Hue dans un ses ex-bastions antiracistes, à Saintes, en pleine terre charentaise. Devant une salle de quatre cents personnes, la surprise est venue du premier adjoint socialiste de la ville. « Je voterai pour la liste "Bouge l'Europe !" », afin que l'ouverture osée par Robert Hue réussisse. Son échec signifierait que les staliniens peuvent revenir », a lancé Bernard L'Hostis. Malheureusement, la locale départementale de Sud-Ouest était là. Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts, ne risque pas, lui, de déraiser ; il a décidé d'annuler la réunion qu'il devait tenir à Bordeaux, mardi, pour ne pas donner aux chasseurs l'occasion d'alimenter les gazettes.

Récit du service France



FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

EXÉCUTIF Le deuxième anniversaire de la nomination de Lionel Jospin au poste de premier ministre, après la victoire de la gauche aux élections législatives provoquées par

Jacques Chirac, donne lieu à la diffusion d'un bilan établi par le PS et ses alliés MDC et PRG aux élections européennes. Pour la première fois, la cohabitation va durer au-delà de deux

ans. ● LE PACTE RÉPUBLICAIN, mis en avant par M. Jospin dans son discours de politique générale du 19 juin 1997, recouvrait une série de réformes dont plusieurs ne sont pas encore arrivées

à leur terme. La politique économique du premier ministre est caractérisée par un « réalisme » pas tout à fait assumé. ● FACE AU GOUVERNEMENT, à la majorité « plurielle » et

aux partenaires sociaux, M. Jospin rend des arbitrages souvent plus inspirés par l'état de l'opinion que par la concertation entre les partenaires concernés (*lire page 9*).

La cohabitation va pour la première fois durer au-delà de deux ans

Le deuxième anniversaire de l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon n'est célébré que par un bilan du PS, du MDC et du PRG. Cette troisième expérience de coexistence institutionnelle sera plus longue que les précédentes, son terme théorique se situant en 2002

L'AVENTURE ne commence pas maintenant, mais les aventuriers entrent dans une zone encore inexplorée. Le 2 juin 1999 est le deuxième anniversaire de la nomination de Lionel Jospin au poste de premier ministre, au lendemain d'élections législatives provoquées par la décision de Jacques Chirac de ressoudrer l'Assemblée nationale et reportées par la gauche. Cette date ne modifie en rien la situation du président de la République, du premier ministre, du gouvernement, de la majorité et de l'opposition parlementaires. Le franchissement de ce cap vient cependant rappeler – et, en quelque sorte, concrétiser – le fait que la cohabitation qui a commencé en juin 1997 ressemble par certains aspects aux deux précédentes, mais en diffère, aussi, grandement. Personne n'imaginait qu'une fatalité coexisterait ce nouvel épisode de « *coexistence institutionnelle* », comme disait François Mitterrand, à prendre fin, lui aussi, au bout de deux ans. Il reste qu'une cohabitation qui dure davantage est une expérience politique inédite.

M. Chirac n'a bien évidemment, pour ce qui le concerne, aucune raison de célébrer l'anniversaire de ce qui fut pour lui une défaite. Tout au plus a-t-il pu penser que la remise des médailles de la famille française – cérémonie annuelle – lui offrait, lundi 31 mai, une occasion de rappeler aux Français son rôle de garant des institutions, non seulement de l'Etat, mais aussi de la société.

PAS D'AUTOCÉLÉBRATION

Lors de ses derniers vœux de Nouvel An, le 31 décembre 1998, il avait évoqué le pacte civil de solidarité (PACS) pour reprocher au gouvernement, sans le mettre en cause explicitement, un projet qui « *divise inutilement* » les Français. Le 20 juin, devant l'Union nationale des associations familiales (UNAF), M. Chirac avait déjà accompagné la campagne des adversaires du PACS, soutenue par la droite et, en partie au moins, organisée par elle. Défendre la famille, du moins dans sa conception traditionnelle, de même que plaider pour la réduction des prélèvements obligatoires,

fait partie de ces signaux que le chef de l'Etat adresse aux électeurs de l'opposition pour marquer que, tout en travaillant avec le gouvernement, il reste, idéologiquement, le premier de ses adversaires.

A gauche, le Parti socialiste et ses deux alliés de la campagne européenne, le Mouvement des citoyens et le Parti radical de gauche, ont décidé de souligner, par la diffusion commune d'un « bilan » flatteur, la réussite du gouvernement qu'ils soutiennent et sur la popularité duquel ils comptent pour obtenir un bon résultat, dans les urnes, le 13 juin. Les communistes et les écologistes n'ont pas été associés à cette opération, ce qui les irrite d'autant plus qu'ils peuvent difficilement s'en plaindre. Ayant choisi d'aller à la bataille sous leurs propres couleurs, en marquant des distances avec certains choix du gouvernement et en se distinguant du parti dominant, ils peuvent faire valoir leur part du travail accompli, mais moins logiquement s'attribuer le mérite de l'ensemble.

Le premier ministre lui-même

n'a pas prévu de fêter les deux ans de sa présence à l'hôtel Matignon, sinon par une réception privée offerte à ses collaborateurs et à leurs conjoints. M. Jospin se garde d'autant plus de pavoiser qu'il n'entend pas donner le sentiment de considérer comme un exploit d'avoir « tenu » deux ans, après une victoire électorale sans appel et dans un contexte économique favorable. Il prouve sa confiance dans l'avenir en jugeant que le rapport des forces lui est suffisamment favorable pour qu'il ne soit pas nécessaire de le souligner par quelque geste d'autocélébration. Témoignage lui est rendu quand ceux qui se présentent devant les électeurs invoquent son patronage, ou l'action menée sous sa direction, pour attirer les suffrages.

Encore ne s'est-il pas privé, le 29 mai, après le sommet franco-allemand de Toulouse, de répondre à M. Chirac en lui rappelant que « *le temps des meetings et des réunions politiques (...) construit (...) le temps des gouvernements et des présidents disposant de légitimité* ». C'était suggérer qu'à ses yeux, deux ans

après, le scrutin européen donnera une mesure, sinon de la légitimité, du moins de la solidité des deux partenaires de la cohabitation via les listes qui se réclament d'eux.

TOPOGRAPHIE HYPOTHÉTIQUE

Trois jours avant, le 26 mai, au conseil des ministres, M. Jospin avait, de façon inhabituelle, pris la parole après le président de la République pour lui répondre au sujet de l'affaire de la paillote de Cala d'Orzu. S'estimant agressé par des déclarations antérieures de M. Chirac au sujet du « *sens de l'Etat* » et par la motion de censure de l'opposition, qu'il savait avoir été encouragée par l'Elysée, le premier ministre a voulu montrer qu'il dénie au président le droit d'user de sa fonction pour avoir « *le dernier mot* » – revendiqué par M. Chirac le 14 juillet 1997 – dans des débats où la prééminence ne lui est pas formellement reconnue par la Constitution.

La suite va donc dépendre en partie des résultats du 13 juin, dont les effets se feront sentir sur la solidité des coalitions de gauche et de

droite. Les perspectives de reconstruction de l'opposition en dépendront pour beaucoup. Les équilibres maintenus ou altérés, au sein de la majorité, détermineront le progrès, la stagnation ou la remise en question de la « *nouvelle synthèse* » que M. Jospin avait fixée pour horizon à son parti et à ses alliés à l'automne et qu'il devra nourrir, alors, de projets nouveaux. Le champ d'application de cette synthèse sera, davantage que le gouvernement – le premier ministre et le premier secrétaire du PS, François Hollande, ayant affirmé que les élections européennes n'ont pas vocation à influencer sur sa composition –, la préparation des élections municipales, ce que Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, appelle drôlement le « *bogue de 2001* ».

Le calendrier normal fait de ces élections le moment où se nouent les alliances des législatives et de la présidentielle. Il est vrai qu'en terre inconnue, la topographie est par définition hypothétique.

Patrick Jarreau

Une conversion au « réalisme » économique que le gouvernement s'ingénie à camoufler

C'EST une coïncidence qui tombe à pic. Au moment précis du deuxième anniversaire de l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, on dispose des dernières statistiques du chômage (*lire page 10*). Et, à l'heure de dresser un bilan de l'action de son gouvernement, ce sont d'abord ces chiffres-là qui retiennent l'attention. Dans le recul du nombre des demandeurs d'emploi, qui a atteint 278 600 depuis juin 1997, on peut en effet trouver les explications tout à la fois de la chance dont le premier ministre a bénéficié et du volontarisme dont il a voulu faire preuve dans la conduite de la politique économique et sociale.

La chance... Le gouvernement n'admettra, certes, pas qu'il en a bénéficié plus qu'à son tour. Selon lui, si la croissance a été dynamique – au point d'atteindre le taux de 3,2 % en 1998, le plus fort de la décennie –, c'est parce qu'il a été capable du doigté qui faisait défaut à l'équipe précédente ; c'est aussi parce qu'il a fait le choix, à l'inverse du gouvernement Juppé, de consolider la demande intérieure. La meilleure des preuves, comme l'observe le ministre des finances, c'est que « *l'environnement international est pour les pays euro-*

péens le même », mais que la France enregistre néanmoins désormais une croissance plus soutenue que l'Allemagne ou l'Italie.

Arguments de bonne guerre, mais qui n'expliquent pas tout. Si le premier ministre a pu réduire les déficits publics autrement plus vite qu'il ne l'avait laissé entendre, sans prendre des mesures qui s'apparentent de près ou de loin à de l'austérité ; s'il a pu respecter les exigences du pacte européen de stabilité sans déclencher la fureur de la majorité « plurielle », c'est surtout parce que la conjoncture lui a offert des marges de manœuvre qui, avant les législatives, semblaient inconcevables. Et l'amélioration sur le front du chômage trouve ici, aussi, sa première origine, puisque, grâce à une activité plus dynamique, l'économie a pu générer, au total, 406 000 emplois nouveaux pour la seule année 1998, ce qui est le meilleur résultat depuis près de trente ans.

Pourtant, il y aurait une injustice à ne dire que cela. Car si, dans le passé, de nombreux gouvernements, de droite mais aussi de gauche, ont d'abord compté sur la croissance et n'ont considéré le chômage que comme le solde d'une politique vertueuse, M. Jos-

pin, lui, n'est pas tombé dans ce travers. C'est, en tout cas, l'image qu'il veut donner, depuis deux ans, de son action, pourchassant les déficits avec une énergie qu'on ne lui supposait pas, pour la plus grande satisfaction des marchés financiers, mais tenant tête, dans le même mouvement au patronat, pour mener à son terme sa réforme des 35 heures ou prenant quelques libertés avec l'orthodoxie budgétaire pour créer des emplois, jeunes. En langage jospinien, on appelle cela « *tenir les deux bouts de la chaîne* » : se soucier autant du social que de l'économie.

Les deux ministres en charge de

ces départements, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, se sont d'ailleurs, quoi qu'on en dise, prêtés au jeu. Quand un projet social ne lui convient pas, a-t-on vu le ministre des finances user du chantage traditionnel, selon lequel la monnaie va en pâtir ou les entreprises vont être contraintes à la délocalisation ? Dans le passé, c'était pratique courante. Depuis deux ans – sauf peut-être lors de la montée en puissance de la CSG, que M. Strauss-Kahn souhaitait moins rapide –, cela n'arrive plus : même si leurs relations ne sont pas des plus chaleureuses, les deux ministres travaillent ensemble. Il leur

Des privatisations en cascade

Même si le gouvernement répugne à parler de privatisations, il a conduit des opérations de cession totale ou partielle d'entreprises publiques en nombre considérable : France Télécom (76,5 milliards de francs), CIC (13,4 milliards), GAN (17,3 milliards), CNP assurances (6,7 milliards), Société marseillaise de crédit (100 millions), Air France (4,2 milliards). Posant de difficiles problèmes politiques ou sociaux, certaines de ces opérations avaient été envisagées auparavant par la droite, mais celle-ci n'était pas parvenue à les mener à leur terme. A titre de comparaison, les privatisations conduites par Jacques Chirac entre 1986 et 1988 avaient porté sur une somme dépassant à peine 70 milliards de francs. Puis de 1993 à 1997, sous les gouvernements d'Edouard Balladur puis d'Alain Juppé, les privatisations ont porté sur une somme approchant 145 milliards de francs.

Pacte républicain : une éthique sans démenti, des réformes enlisées

« **JE PROPOSE** d'abord de nouer avec les Français un nouveau pacte républicain... Se disant convaincu de la nécessité de redonner au pays « un sens », qui lui a « progressivement échappé », Lionel Jospin, comptable d'une campagne qu'il a placée sous le signe du « parler vrai », veut marquer les esprits lorsqu'il monte à la tribune de l'Assemblée nationale le 19 juin 1997. S'emparant



L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.

Informations et inscriptions:
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

du thème que le gaulliste Philippe Séguin avait placé au centre de la campagne de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle de 1995, il fait du « *retour aux sources de notre République* » et de la « *modernisation de notre démocratie* » l'ossature de sa déclaration de sa politique générale.

Aux yeux du nouveau premier ministre, ce « *pacte républicain* », qui précède le « *pacte de développement et de solidarité* », est une posture personnelle autant qu'un programme de législature. La gauche « plurielle » victorieuse ne lui est-elle pas redevable de sa propre « image », réhabilitation ou objectifs que s'était fixés le premier ministre, le dispositif des lois Chevènement et Guigou, définitivement adoptées au printemps 1998, n'est plus un objet de polémique. Le refus d'abroger les lois Pasqua-Debré ou de rétablir le droit des parents étrangers d'obtenir la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France, a certes provoqué des remous au sein de la gauche « plurielle », mais ces mêmes décisions ont servi à déminer le terrain, en accédant la thèse de l'« équilibre » dont se prévalait M. Jospin. Pour Jean-Pierre Chevène-

ment, pas de doute : « *Nous avons sorti la question de l'immigration du débat droite-gauche*, dit le ministre de l'intérieur. *Ce n'est sûrement pas la seule cause de l'éclatement du Front national, mais cela fait partie du contexte.* »

Le volet institutionnel du « pacte républicain » est, pour partie, toujours en jachère. Le projet de loi constitutionnelle sur la parité – qui doit être définitivement adopté, le 28 juin, par le Parlement réuni en Congrès – a abouti. Le soutien du président de la République, un temps en porte-à-faux, a permis de surmonter l'obstacle du Sénat. Plusieurs semaines de polémiques, l'hostilité affichée par certains élus de gauche et par certains intellectuels, tenants de l'« universalisme républicain », n'auront été que de peu de poids face à la popularité de la réforme.

Tout autres sont les résistances d'une bonne partie de la gauche aux projets de limitation du cumul des mandats. Les « députés maires » de la majorité ont accepté de voter cette réforme en espérant que le Sénat se chargerait de la réduire à néant. Ce qu'il a fait. Déjà en butte aux réticences de ministres qui n'ont

abandonné leurs fauteuils de maire que pour conserver, comme premiers adjoints, l'essentiel de leurs délégations, M. Jospin aura quelque difficulté à faire porter sur la seule opposition la responsabilité de l'impasse dans laquelle paraît être enfermée cette réforme.

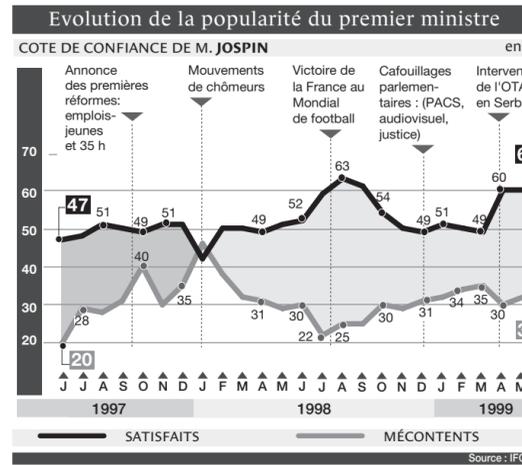
De même, les résultats obtenus sur le terrain des modes de scrutin – retrait pur et simple pour les européennes, tractations à gauche pour les régionales, bataille annoncée pour les sénatoriales – sont à ce jour mitigés.

BATAILLE À FLEURETS MOUCHETÉS Les aléas de la réforme de la justice sont symptomatiques des difficultés qu'éprouve le premier ministre à voir inscrit dans la loi ce qui relève d'un credo personnel. Dans la pratique, son engagement en faveur d'une justice « *indépendante* » et « *impartiale* » n'a pas été pris en défaut, l'assurance que « *plus aucune instruction concernant des affaires individuelles (...) ne sera donnée par la garde des sceaux* » ayant été respectée. La traduction législative de ces principes, empêtrée dans le calendrier parlementaire, est une autre affaire. Chacun des volets

de la réforme a certes progressé au fil de débats parlementaires qui ont contribué à la stature politique de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou ; mais, à la veille de l'examen du projet sur le parquet par les députés, aucune vision d'ensemble n'est encore perceptible. En faisant traîner l'examen de certains volets de la réforme – présomption d'innocence, réforme du parquet – susceptibles de diviser sa majorité, le gouvernement a sa part de responsabilité dans le retard accumulé. M. Chirac en a tiré prétexte pour différer la convocation du Congrès sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, contribuant ainsi à rendre encore moins « lisible » la réforme préparée, avec son aval, à la chancellerie.

Cette bataille à fleurets mouchetés présage du débat qui pourrait opposer les deux hommes à l'élection présidentielle. « *Pacte républicain* » ou « *modernisation de la vie politique* » : chacun pourrait alors chercher à s'attribuer la paternité des résultats obtenus et – surtout ? – se renvoyer la responsabilité des retards.

Jean-Baptiste de Montvalon



Un « arbitre » plus soucieux du public que de ce qui se passe sur le terrain

L'IMAGE a subi quelque transformation. A celle de l'entraîneur de l'équipe de France de football, auquel Lionel Jospin s'était volontiers comparé à l'été 1998, les partenaires sociaux en substituent une autre. Entre eux, ils l'appellent parfois « Sa Majesté l'arbitre »... Derrière la boutade perce un agacement, renforcé par la réforme des cotisations patronales : les partenaires sociaux ont eu le sentiment que « l'arbitrage de Matignon » – selon la formule consacrée – s'est fait au détriment de la fameuse méthode des trois « D », diagnostic, dialogue, décision.

A les en croire, dans le champ social, l'arbitre Jospin aurait les yeux rivés sur les tribunes du public davantage que sur le terrain des négociations. « Nonobstant les dérives et ralliements au marché, Lionel Jospin reste encore le plus attaché aux rudiments de gauche, mais il essaie de gérer les contradictions entre les idées et la gestion, ce qui le conduit à des arbitrages plus politiques qu'idéologiques et, parfois, il tient compte de ce qu'il pense être l'opinion publique », observe Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. La concertation devient parfois virtuelle aux yeux des syndicalistes, qui estiment passer au second rang derrière la majorité « plurielle ».

« On consulte tout le monde et, finalement, on déresponsabilise les partenaires sociaux. Au mieux, ils sont instrumentalisés au service du politique »

« Le premier ministre s'arrange, à chaque fois, pour impliquer plusieurs ministres dans les dossiers afin que, systématiquement, l'arbitrage lui revienne. Ils sont quatre pour les retraites, par exemple. Cohabitation oblige, il faut aussi que Matignon arbitre entre les forces parlementaires, qui ne recouvrent pas forcément celles du gouvernement », analyse Jean-Christophe Le Duigou, responsable des questions économiques à la CGT, qui souhaiterait « sortir de la subordination du social au politique ». « On consulte tout le monde et, finalement, on déresponsabilise les partenaires sociaux. Au mieux, ils sont instrumentalisés au service du politique », renchérit, dans un prudent anonymat, un responsable de la CFDT. Propos que ne renierait pas le patronat qui, par la voix de Jean Gandois, s'était dit « berné » au soir de la conférence sur les 35 heures, le 10 octobre 1997 !

La méthode Jospin est, en fait, plus sinieuse. Le premier ministre avait fixé les règles du jeu, dès le 6 juin 1997, dans une circulaire. Dans la « bible » de sa méthode figurent notamment deux articles qui prennent aujourd'hui toute leur valeur : « Je ne souhaite pas trancher des divergences portant sur des aspects secondaires de l'activité gouvernementale » ; le premier ministre devra « être saisi de tout projet de décision importante, ainsi que de tout projet suscitant des différends interministériels persistants ».

Cahin-caha, la règle du jeu a été appliquée, même si la discrétion recommandée n'a pas toujours été

au rendez-vous. Les litiges entre ministres se sont focalisés autour du couple conflictuel Martine Aubry-Dominique Strauss-Kahn, avec maintenant des tensions entre Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement ou autour de Claude Allègre et Dominique Voynet. Bien des affrontements entre la ministre de l'emploi et le ministre de l'économie, qui bénéficient d'un tête-à-tête hebdomadaire avec le chef du gouvernement, ont dû être tranchés par M. Jospin. La plupart au profit de M^{me} Aubry, qui aime collectionner les trophées. La ministre a eu gain de cause sur le transfert des cotisations maladie, sur la contribution sociale généralisée, l'augmentation de l'impôt sur les sociétés ou les 35 heures. Face à Bercy où, selon Grenelle, « il y a toujours l'idée de ne pas désespérer le trader de Singapour », M^{me} Aubry n'a perdu que sur la taxe professionnelle, à l'été 1998, M. Strauss-Kahn ayant prévu et joué le « coup » dans son dos.

La médiatisation de ces différends à répétition a culminé lors de l'université d'été du PS, à La Rochelle, quand M^{me} Aubry tentait d'arracher à Bercy une réforme des cotisations patronales. Après s'être opposés publiquement, les deux ministres ont essayé de venir à bout de leur conflit avant d'être convoqués, le 19 septembre, au pavillon de la Lanterne, à Versailles. Le premier ministre accepta alors le principe d'une réforme et d'une concertation, avant de sermonner ses ministres : « Arrêtez vos querelles infantiles ! » Depuis, les deux ministres rivaux ont présenté à M. Jospin une proposition commune sur la réforme, au risque de froisser, cette fois, les syndicats.

M^{me} Aubry et M. Strauss-Kahn évitent de s'opposer lors des réunions bimensuelles de ministres, occasions de débats plus ou moins maîtrisés, voire d'affrontements et de mises au point de M. Jospin. Le 2 avril 1998, M^{me} Voynet reproche au ministre de l'intérieur ses « expressions malheureuses » sur des « groupes trotskistes d'origine britannique » qui empêcheraient des expulsions de sans-papiers. Le 14 mai, la même ministre critique le projet de réforme du mode de scrutin européen, mais assure, d'un même mouvement : « Si l'on change, je serai solidaire. »

« Lionel Jospin, explique Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, gère son gouvernement "pluriel" comme il a géré les courants du PS. » Il arrive, toutefois, que les tensions au sein de la majorité rejailissent au sein des réunions de ministres. Le 9 juillet 1998, M. Jospin s'en prend au ministre des transports, le communiste Jean-Claude Gayssot, qui qualifie de « victoire de Seillière » son arbitrage sur le non-assujettissement des biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune. A travers le ministre, il reproche à Robert Hue son battage médiatique autour d'une proposition non soutenue par le PS et le reste de la majorité. « Il faut en tenir compte ! », martèle-t-il.

Non que le PS soit, lui, toujours suivi. Son premier secrétaire, François Hollande, peut se prévaloir d'avoir été écouté lors des mouvements de chômeurs ou sur les cotisations patronales, mais il a eu moins de succès sur les allocations familiales ou la préparation du budget de 1999. « Sa Majesté l'arbitre » a des obligés, mais ne s'oblige envers personne.

Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

L'affrontement entre M^{me} Guigou et M. Chevènement révèle deux conceptions de la gauche

LONGTEMPS, le duel Aubry-Strauss-Kahn a occupé la scène gouvernementale. Elle, plaidant pour un monde plus social, lui argumentant en faveur d'une économie moins rigide. Par leurs talents et leurs éclats, ces deux-là ont capté l'attention au point d'occulter une autre rivalité, pas moins dense et peut-être même plus intéressante : celle qui, depuis des mois, oppose Jean-Pierre Chevènement à Elisabeth Guigou. Entre la ministre de l'intérieur, tout à sa raideur républicaine, et sa collègue de la justice, arc-boutée sur le principe de l'indépendance des juges, le débat tourne vite à l'affrontement idéologique.

C'est Lionel Jospin qui, bien involontairement, a déclenché les hostilités. Dans les dernières semaines de 1998, le premier ministre se trouve harcelé par le président de la République sur le thème de la sécurité. Convaincu, depuis longtemps, que ce dossier doit aussi être pris en compte par la gauche, M. Jospin n'en est que plus attentif aux conseils de ses amis qui le pressent de prendre l'initiative sur ce terrain. M. Chevènement est de ceux-là qui, convalescent après son accident anesthésique, se révèle intellectuellement très actif.

Ce 7 janvier 1999, la troupe de conseillers sable le champagne. Dans un entretien au *Monde*,

M. Jospin ne vient-il pas de déclarer que « la lutte contre l'insécurité sera, après l'emploi, la deuxième priorité de 1999 » ? Encouragé par la pétition de principe, le ministre de l'intérieur opère une rentrée tonitruante, le 10 janvier, sur TF 1. Il se dit prêt, lui, à faire la chasse « aux sauvages ». Et c'est là que M^{me} Guigou entre en scène. Voilà déjà quelque temps que le premier ministre l'observe avec attention. Durant tout l'automne, elle a ferraillé avec un certain brio contre le président de la République, qui entretenait des desseins obscurs sur la réforme de la justice. A l'Assemblée nationale, lors des séances de questions d'actualité au gouvernement, elle tranche par la netteté de ses réponses, sa maîtrise, mais aussi la pointe de sel ou d'acide – c'est selon – qu'elle réserve à une opposition parfois turbulente. « C'est un soldat », lâche parfois le chef du gouvernement sur le ton de l'admiration.

EMBARDÉE DROITIÈRE

Lorsqu'il l'accueille avec M. Chevènement, à la mi-janvier, dans son bureau de l'hôtel Matignon, elle ne masque pas ses critiques. Elle les réserve, certes, au ministre de l'intérieur, mais le premier ministre ne peut pas toutes les ignorer. Elle reproche le manque de préparation de ce dé-

bat, autant que l'embarquée droitière des premiers propos. Puis, habile, la ministre de la justice s'adosse sur une position dont elle ne bougera plus : « D'accord pour atteindre les buts fixés, dit-elle en substance aux deux hommes, mais c'est mon administration qui appliquera les décisions prises, selon les principes qui sont les siens, et non celle du ministère de l'intérieur. »

M. Chevènement aura beau tempêter, il n'obtiendra rien de significatif lors du conseil de sécurité intérieure (CSI) du 27 janvier. Le premier ministre refuse sa demande de suspension des allocations familiales aux parents de mineurs délinquants, tout comme il conserve à la justice le soin de gérer les centres de jeunes multirécidivistes. Les conceptions d'une gauche dite « morale » triomphent. « J'ai été enchantée des décisions prises ce jour-là », répète, depuis, taquine, M^{me} Guigou.

Le deuxième acte se déroule sur fond de drame corse, avec incendie de paillote. Pris de court, M. Jospin n'a d'autre ressource que de s'en remettre à la justice. Ce faisant, il conforte la garde des sceaux, chargée, de par sa fonction, de faire vivre le principe d'indépendance des magistrats au sein du gouvernement. En revanche, le ministre de l'intérieur

ne dissimule pas son mécontentement de voir un préfet en prison, symbole d'un Etat soumis à la volonté des juges. Mais là encore, M. Jospin ne cède rien à son ministre de l'intérieur. Il tranche même le débat d'un définitif : « Son républicanisme n'a pas la même couleur que le mien. »

ESCARMOUCHES EN PERSPECTIVE

Le troisième acte prolongera le second. Fin juin, à l'Assemblée nationale, les députés examineront en première lecture le texte de M^{me} Guigou organisant l'autonomie des juges du parquet par rapport à la chancellerie. Ce texte correspond aux engagements de campagne des socialistes. Il s'inscrit aussi dans la volonté de moralisation de la vie publique que défend le premier ministre. Malgré tout, ce projet suscite beaucoup de réserves sur les bancs socialistes où l'on est peu soucieux d'encourager les juges dans ce que les responsables politiques estiment trop souvent être une « chasse aux élus ». M. Chevènement sait qu'il dispose, là, de relais influents pour poursuivre son combat. Et M^{me} Guigou present sans doute que bénéficiaire de l'appui du premier ministre ne sera pas de trop pour contenir les escarmouches qui s'annoncent.

Jean-Michel Apathie

TANK
basculante. acier. Cartier

www.cartier.com - Informations boutiques Cartier : 01 42 18 53 70 - distributeurs agréés : 01 42 18 56 96

Le gouvernement met en avant ses résultats contre le chômage dans la campagne européenne

Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 17 000 en avril

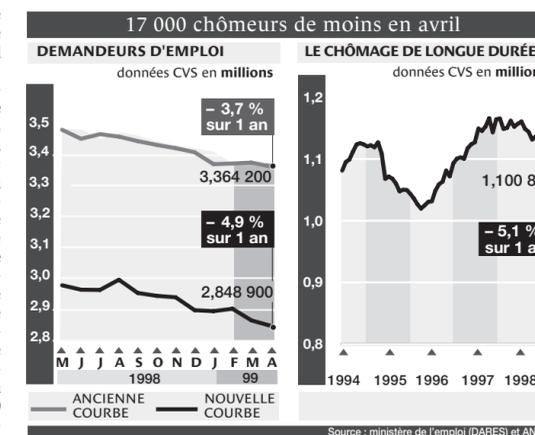
Le nombre de chômeurs a baissé de 0,6 % en avril par rapport à mars (-17 000), et s'est établi à 2 848 900, selon les données publiées, mardi

1^{er} juin, par le ministère de l'emploi. Le taux de chômage passe de 11,5 % à 11,4 %. Deux ans après sa nomination à Matignon, Lionel Jospin

met en avant ses résultats sur le front de l'emploi, et notamment la création de 620 000 postes de travail depuis juin 1997.

SUR L'OSCILLOGRAPHIE de l'opinion, l'indicateur du chômage est une donnée essentielle : qu'il indique une vague de licenciements, et tous les acteurs économiques risquent de perdre confiance, à commencer par les consommateurs ; qu'il traduise au contraire un reflux, et l'activité peut en tirer bénéfice. En dépit du « trou d'air » que traverse actuellement l'économie française, dont le taux de croissance n'a été que de 0,3 % au premier trimestre, le nombre de chômeurs a encore reculé en avril (-17 000), après une baisse de 38 000 en mars. Pour le deuxième anniversaire de sa nomination à Matignon, et à moins de deux semaines des élections européennes, Lionel Jospin affiche un bilan honorable, même si 2 848 900 chômeurs (catégorie 1) étaient encore inscrits à l'ANPE fin avril.

Les statistiques mensuelles du ministère de l'emploi et de la solidarité, publiées mardi 1^{er} juin, indiquent que le chômage a baissé de 0,6 % au cours du mois d'avril, en données corrigées des variations saisonnières, et de 4,9 % sur un an. Si l'on y ajoute les chômeurs ayant travaillé plus de soixante-dix heures dans le mois (catégorie 6), le recul n'est plus que de 0,4 % (-3,7 % sur un an), et le nombre de demandeurs d'emploi atteint 3 364 200. Le taux de chômage calculé d'après les critères du Bureau international du travail (BIT) passe de 11,5 % à 11,4 % de la population active. Ce recul profite surtout aux 25-49 ans (-1,3 % entre mars et avril) et, dans une moindre mesure, aux actifs



inscrits depuis au moins un an à l'ANPE (-0,3 %).

En revanche, le chômage des plus de 50 ans s'accroît (0,1 % pour les hommes, 0,7 % pour les femmes), ainsi que celui des jeunes (1 % pour les hommes, 1,5 % pour les femmes), alors qu'il était en repli depuis plus d'un an. Au cours du mois d'avril, les inscriptions à l'ANPE ont baissé de 7,4 %, en particulier pour fin de mission d'intérim (-11,4 %), tandis que les sorties de l'agence ont baissé de 2,8 %. Chaque mois, les experts du ministère de l'emploi semblent s'étonner de l'infléchissement de la courbe. Non qu'ils doutent des vertus de la politique du gouvernement, mais ils constatent que tout se conjugue pour que le chômage

reparte à la hausse : croissance ralentie, gonflement de la population active. Sur ce point, le ministère fournit deux chiffres qui montrent la difficulté à faire reculer le chômage.

RECORD DE CRÉATIONS D'EMPLOIS

Entre juin 1997 et mars 1999, la croissance et les aides publiques (emplois-jeunes, 35 heures, etc.) ont permis la création de 620 000 emplois, dont 406 000 pour la seule année 1998 (323 000 dans le secteur marchand). A l'exception de l'Espagne, dont le taux de chômage reste un des plus élevés d'Europe, assure M^{me} Aubry, « la France est loin devant tous les autres grands pays de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement

économique] en matière de créations d'emploi ». Or le nombre de chômeurs n'a baissé que de 278 600. Dans l'entourage de la ministre, on indique que « les évolutions démographiques jouent contre nous ». Outre une arrivée de jeunes sur le marché du travail plus massive que dans les autres grands pays européens, le dynamisme de l'économie en 1998 aurait incité des nombreuses femmes à chercher un emploi. La fin de la conscription gonflerait aussi les entrées. Résultat, quand on enregistre en moyenne 160 000 entrées sur le marché du travail chaque année, note un expert, « on est aujourd'hui sur un rythme de 220 000 ».

Pour les deux ans de M. Jospin à Matignon, le gouvernement n'a pas résisté au plaisir d'aligner les bons résultats de l'an dernier sur les fronts de la croissance (+3,2 %) et des salaires nets (+2,7 %). A la veille du scrutin européen, M^{me} Aubry s'est surtout amusée à comparer les résultats de M. Jospin à ceux de ses prédécesseurs, Edouard Balladur et Alain Juppé. L'actuel premier ministre peut se targuer d'un recul de 172 100 chômeurs (catégories 1 et 6) ; les précédents affichent une progression de 467 500 demandeurs d'emploi entre avril 1993 et juin 1997. L'opposition n'aura pas de mal à démontrer qu'avec un taux de chômage de 11,4 % la France reste, malgré ses efforts et ses progrès, un des mauvais élèves de la classe européenne...

Jean-Michel Bezat

Mises en garde de Jacques Chirac sur la famille et les retraites

LA SÉCURITÉ SOCIALE a fourni à Jacques Chirac, lundi 31 mai, l'occasion de se démarquer du gouvernement et de lui lancer quelques piques. Alors que la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, présentait les comptes de la « Sécu », le président de la République a choisi de ne pas évoquer les dérapages de l'assurance-maladie pour se concentrer sur deux autres branches, les retraites et la famille, thèmes privilégiés de la droite.

« Je souhaite que la France se dote d'une nouvelle ambition familiale, qu'elle redonne souffle et vigueur à sa politique de la famille, une politique qui doit se traduire non par une redistribution entre familles, mais par un accroissement régulier des ressources que la nation lui consacre », a déclaré le chef de l'Etat, en remettant des médailles de la famille française. M^{me} Aubry ayant annoncé la tenue, « courant juillet », de la conférence sur la famille, axée cette année sur

deux priorités, la conciliation vie familiale et professionnelle et la prise en charge de jeunes adultes, M. Chirac a proposé la création d'« un congé de solidarité familiale pour s'occuper de parents âgés ou d'adolescents en difficulté », notant qu'« à chaque fois que peut jouer la solidarité familiale, c'est autant de moins laissés à la charge de la société ». L'Elysée reproche au gouvernement de Lionel Jospin de couvrir le déficit de l'assurance-maladie en puisant dans les excédents de la branche famille, et évalue à 15 milliards de francs (2,29 milliards d'euros) le « bilan négatif » de cette politique.

« RÉFORMES NÉCESSAIRES ET URGENTES »

Au sujet des retraites, M. Chirac a estimé que la question du financement « ne peut plus être différé aujourd'hui », manière de souligner que ses adversaires prennent trop leur temps. Lundi, M^{me} Aubry s'est contentée d'annoncer,

« fin juin-début juillet », le début d'une concertation. « Il importe que les réformes nécessaires et maintenant urgentes qui devront être conduites pour sauvegarder nos régimes de retraite ne pénalisent pas les familles », a prévenu M. Chirac. « Ce serait le cas si des prélèvements nouveaux devaient peser sur l'ensemble des actifs, au moment où leur nombre est appelé à se réduire, ou si les avantages familiaux pris en compte dans le calcul des retraites devaient, d'une manière ou d'une autre, être mis en cause », a-t-il ajouté.

Le président par intérim du RPR a approuvé « chaleureusement » ces déclarations. « Dans ce monde troublé qui est le nôtre, Jacques Chirac rappelle à juste titre que la famille demeure le facteur essentiel de la cohésion de notre société », a souligné Nicolas Sarkozy.

I. M.

La droite multiplie les critiques sur la gestion de la Sécurité sociale

LES CRITIQUES se sont multipliées après la publication, lundi 31 mai, des comptes de la Sécurité sociale. A l'image de Jacques Chirac, l'ancien ministre des affaires sociales Jacques Barrot estime que « les seuls efforts consentis auront été demandés à la branche famille ». Mais c'est surtout l'annonce d'un possible déficit de 5 milliards de francs en 1999 pour la « Sécu », après 17 milliards de pertes en 1998 (*Le Monde* du 1^{er} juin), et alors que le gouvernement avait promis le retour à l'équilibre, qui a suscité le plus de réactions.

« Comme il y a dix ans, le gouvernement conduit la Sécurité sociale sans se soucier de l'avenir, alors que la croissance aurait dû permettre de dégager des excédents et de constituer des réserves », a fustigé le député Bernard Accoyer (RPR,

Haute-Savoie). « 1998 a été une année gâchée », a renchéri le sénateur Charles Descours (RPR, Isère). « Je crois qu'il faut regarder la tendance. Nous sommes tout près de l'équilibre », a riposté le premier secrétaire du PS, François Hollande, en déplacement dans les Alpes-Maritimes. « Je préférerais être à zéro et je ferais en sorte que nous y parvenions, mais 5 milliards, ce n'est pas si mal », s'est défendue la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. « Atteindre l'équilibre, symboliquement, c'est très important et je pourrais parfaitement le faire en augmentant les cotisations, mais, depuis deux ans, nous menons des réformes structurelles et nous continuerons sur cette ligne qui est la nôtre », a-t-elle ajouté.

Du côté des partenaires sociaux, FO réclame « un changement de

politique », estimant que ces résultats constituent « une nouvelle illustration de l'échec de la maîtrise comptable des dépenses de santé instaurée par le plan Juppé ». La CFDT juge, au contraire, que « les réformes engagées doivent se poursuivre pour assurer la pérennité » du système. « La partie est encore difficile », ajoute la centrale de Nicole Notat, en désignant l'assurance-maladie.

LA CNAM DANS SON DOMAINE

Dans ce flot d'opinions mitigées, un homme s'est déclaré « heureux ». Georges Jollès, un des vice-présidents du Medef, également vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), s'est réjoui, lundi, que M^{me} Aubry « ait reconnu à la CNAM la mission de formuler des propositions pour permettre une maîtrise pérenne des dépenses de santé ». La ministre a, en effet, insisté sur le rôle de la CNAM, décrite comme un « pilier » et un « partenaire », tout en l'incitant à présenter « dans les délais », en juin, des propositions. M^{me} Aubry a cependant pris grand soin d'encadrer l'action de la CNAM, qui a mis au point un plan d'économies en cours de concertation.

Ce plan, présenté par son directeur, Gilles Johanet, prévoit 62 milliards de francs d'économie, à terme, dont la moitié dans le secteur hospitalier. Or M^{me} Aubry ne veut pas entendre parler de ce

volet, considérant qu'il est sous sa tutelle. « Si son plan a un sens, c'est bien que la CNAM fasse des propositions dans un domaine qui est le sien, la médecine de ville. Je suis pour ceux qui interviennent dans leur domaine et pas dans celui des autres », a-t-elle prévenu. Et d'ajouter : « L'hôpital représente 38 % des dépenses de l'assurance-maladie. Il reste dans les clous et j'aimerais d'abord qu'on s'occupe de ceux qui dérapent ». La ministre a clairement indiqué qu'elle n'accepterait pas « qu'on rembourse le malade en fonction des prix [des médicaments] les plus bas. Je ne ferai pas porter au malade le coût » de la prescription, qui a progressé de 8,1 % en 1998 contre 3,9 % pour les honoraires des médecins, a-t-elle conclu.

Isabelle Mandraud

Des magistrats de carrière siègeront désormais dans les tribunaux de commerce

La compétence des juges consulaires est réduite

EN DÉPIT de nombreux tirs de barrage pour faire avorter le projet, les magistrats professionnels feront bientôt leur entrée dans les tribunaux de commerce, jusque-là chasse gardée des juges consulaires. Annoncées en octobre 1998, les grandes lignes de la réforme sur la « mixité » ont été précisées, lundi 31 mai, par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Le texte, qui devrait être discuté à l'automne au Parlement, pour entrer en vigueur à la fin de l'an 2000, tire un trait sur l'organisation de la justice commerciale, laissée aux mains des commerçants depuis le XVI^e siècle. « Aucun pays d'Europe ne connaît de juridiction commerciale exclusivement composée de magistrats non professionnels », a rappelé M^{me} Guigou.

Reprenant les conclusions d'un rapport qui leur avait été remis en avril par Christian Bernard, président de section honoraire au Conseil d'Etat, et Christian Babusiaux, conseiller maître à la Cour des comptes, les deux ministres ont arbitré pour une ligne de partage claire des fonctions. A l'avenir, les magistrats de carrière précéderont, aux côtés de juges consulaires, toutes les chambres instruisant les litiges mettant en jeu l'« ordre public économique », c'est-à-dire les affaires portant sur des procédures collectives (dépôt de bilan, faillite, etc.), celles mettant en cause le droit boursier, la concurrence, les établissements de crédit. Pendant tous les dossiers économiques importants, les juges consulaires élus conservent leur compétence sur les litiges courants entre les commerçants. Maigre consolation : la présidence des tribunaux de commerce sera assurée par un juge consulaire.

Pour améliorer les compétences des juges, un programme de formation est prévu. Les magistrats professionnels devraient bénéficier d'une formation économique tandis que les juges élus devraient renforcer leur formation juri-

dique. Les juges consulaires les plus « expérimentés » pourront intégrer le corps des magistrats. En parallèle, de nouvelles règles d'incompatibilité et de déontologie seront édictées : les juges élus seront tenus de faire des déclarations sur leur patrimoine et leurs intérêts économiques.

HOSTILITÉ DU CNPF

« Les juges élus ne sont pas prêts à accepter que leur soient contestées leur compétence et leur indépendance. Ils n'entendent pas être des suppléants », s'est indigné Jean-Pierre Mattei, président du tribunal de commerce de Paris, dès qu'il a eu connaissance du texte. Sans menacer d'appeler à la démission collective de tous les juges élus – comme il l'avait fait, il y a un an, lors de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce –, il s'apprête à poursuivre son offensive contre la modification de la justice commerciale. Il compte beaucoup sur le Medef (ex-CNPF), hostile, lui aussi, à cette réforme qui le juge trop systématique. Les magistrats professionnels s'inquiètent, de leur côté, des moyens qui seront mis en œuvre. Le ministère de la justice estime qu'au moins cent cinquante postes de juge sont nécessaires pour faire fonctionner la nouvelle organisation.

Déterminée à poursuivre la remise à plat des tribunaux de commerce et à en finir avec leurs dysfonctionnements, la chancellerie a préparé de nouveaux textes. Après avoir obligé, par décret, les administrateurs judiciaires à déposer les fonds dont ils ont la responsabilité auprès de la Caisse des dépôts et consignations, elle souhaite modifier les conditions de recrutement de cette profession. Avant l'été, la chancellerie s'apprête à publier une nouvelle carte judiciaire qui se traduirait par la suppression ou la fusion d'un certain nombre de tribunaux de commerce, considérés trop petits.

Martine Orange

Selon M. Le Pen, M. Jospin aurait ordonné le déblocage de l'aide de l'Etat

JEAN-MARIE LE PEN a déclaré, lundi 31 mai, à l'AFP, qu'« un proche collaborateur » du premier ministre a téléphoné à son directeur de cabinet pour lui annoncer que M. Jospin avait demandé au ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, de déblocquer l'aide publique de 41 millions de francs attribuée au Front national pour l'année 1998. Cette aide est en effet bloquée, au moins jusqu'au 3 juin, date à laquelle le Conseil d'Etat doit rendre son avis sur l'interprétation du jugement du tribunal de grande instance de Paris (*Le Monde* du 13 mai) dans le conflit opposant M. Le Pen à Bruno Mégret. Ce jugement fait, en outre, l'objet d'un appel global, sur le fond, de la part de M. Mégret. Par ailleurs, le premier président de la cour d'appel de Paris, saisi en référé, a décidé, lundi 31 mai, de rejeter la demande de M. Mégret, qui souhaitait pouvoir utiliser le nom et le logo du FN en attendant l'appel sur le fond. Le juge a également refusé d'autoriser la diffusion d'une publication mégrétiste – comportant le logo et le sigle du FN – qui a coûté 4,1 millions de francs. Il a de surcroît condamné les mégrétistes à payer 30 000 francs de dédommagement au FN.

DÉPÊCHES

■ **PATRONAT :** Le Mouvement des entreprises de France (Medef) a avancé, lundi 31 mai, cinq propositions pour l'Europe, afin de créer un marché unique mieux à même d'aider les entreprises à faire face à la mondialisation. Le Medef demande au gouvernement de s'engager à « réduire, pour les cinq prochaines années, d'un point annuel de PIB sa pression fiscale » et d'exiger le même effort des autres pays. Il souhaite plus de flexibilité sur le plan social et propose la création d'un fonds spécial de stabilisation, qui pourrait servir à amortir les différences de développement économique entre pays de la zone euro.

■ **EUROPÉENNES :** Charles Pasqua et Philippe de Villiers ont décidé de ne pas utiliser le temps de parole qui leur était alloué pour la campagne officielle (1 minute 56 secondes), jugeant qu'il n'était « pas décent ». Ils proposent au CSA de le répartir équitablement entre les autres listes.

Enseignement supérieur libre

Bac +2

Osez le cinéma !

et les métiers de l'image

Assistant de réalisation, assistant de production, montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques

Diplôme national homologué par l'Etat
2 années d'études + stage professionnel

Documentation au 01 43 42 43 22

ESEC
21, rue de Cîteaux
75012 PARIS

I S T H
Enseignements Supérieurs Privés

NOUVEAU

DESCF

✓ Du 20 septembre
au 11 décembre

✓ UV. 1 et UV. 2

Tél. : 01 42 24 10 72

SAAB Rive Gauche

INTERNATIONAL AND DIPLOMAT SALES PROGRAMME FACTORY DIPLOMAT PRICES

CONDITIONS PRIVILEGIÉES AUX DIPLOMATES ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren 75015 PARIS - 0 803 00 75 15

SAAB ou le Plaisir de conduire

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

PRISONS Quatre détenus se sont pendus, en une semaine, au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Ces décès ne sont pas directement liés mais ils illustrent, à leur

manière, l'augmentation du nombre des suicides en prison : de 1987 à 1997, il a plus que doublé, passant de 60 à 125. ● AVEC ENVIRON 4 000 DÉTENUS, Fleury-Mérogis, qui

regroupe sur le même site une maison d'arrêt pour hommes, une pour femmes et un centre de jeunes détenus, est la prison la plus grande d'Europe avec 4 000 détenus.

Construite en 1968, elle est aujourd'hui dégradée et manque de surveillants. ● L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE a lancé, en 1997, un programme de prévention du sui-

cide qui a été expérimenté sur onze sites. Ce plan tente d'améliorer l'accueil lors des premiers jours d'incarcération et réaménage les quartiers disciplinaires.

En une semaine, quatre détenus se sont suicidés à Fleury-Mérogis

Ces décès ne sont pas liés entre eux mais ils illustrent l'augmentation du nombre de suicides en prison, qui a plus que doublé en dix ans. Construite en 1968, Fleury-Mérogis est la plus grande prison d'Europe avec 4 000 prisonniers. Aujourd'hui dégradée, elle manque de surveillants

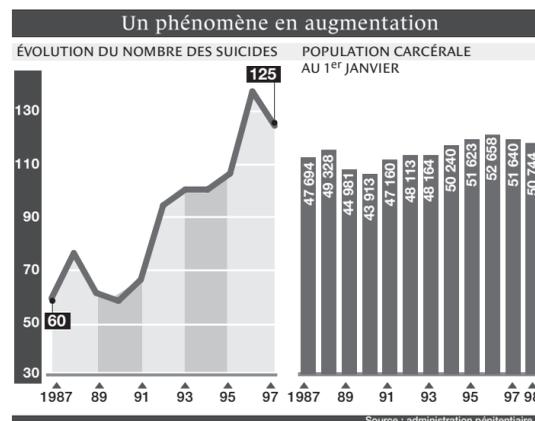
POUR LA QUATRIÈME FOIS en moins de huit jours, un détenu s'est suicidé, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mai, à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne). Ce jeune homme âgé de vingt-cinq ans, qui était arrivé il y a moins d'une semaine à la maison d'arrêt des hommes, s'est donné la mort par pendaison, comme les trois autres détenus dont les décès ont été constatés. Même s'ils étaient incarcérés dans des divisions différentes et ne présentaient pas le même profil, cette vague de suicides illustre les difficultés des établissements pénitentiaires à endiguer l'inquiétante progression des suicides en prison (voir graphique).

Fleury-Mérogis n'avait pas connu une telle série de suicides depuis 1994, année où quatre détenus s'étaient successivement donné la mort en moins de dix jours à la maison d'arrêt des femmes (MAF). Trois ans plus tard, en 1997, la MAF avait été choisie, avec dix autres établissements, pour expérimenter le programme de prévention des suicides en prison (lire ci-dessous). Depuis, aucun suicide n'est venu endeuiller la MAF mais la maison d'arrêt des hommes et le centre des jeunes détenus, qui sont installés sur le même site, n'ont pas été épargnés : quatre détenus y ont mis fin à leurs jours en 1995, huit en 1996, trois en 1997 et cinq en 1998.

PEINE DE MITARD

En quelques jours, la maison d'arrêt des hommes de Fleury a connu, en moyenne, autant de suicides qu'en une année. Samedi 22 mai, un détenu de trente-deux ans est retrouvé pendu à la grille d'aération de sa cellule. Condamné à six ans de prison pour « association de malfaiteurs », il était également placé en détention provisoire dans le cadre d'une autre affaire. Ce détenu était, selon l'administration pénitentiaire, apprécié par le personnel de surveillance. Seul signal d'alerte : il ne recevait jamais de visites, malgré les nombreux permis qui avaient été délivrés.

Quatre jours plus tard, le corps d'un jeune homme de vingt-trois



Malgré la relative stabilisation de la population carcérale, le nombre de suicides a plus que doublé en dix ans.

ans est retrouvé au quartier disciplinaire. Condamné à quatre ans de prison pour une affaire de meurtres, il purgeait une peine de mitard de quarante-cinq jours – la sanction maximum – pour avoir cassé le nez d'un premier surveillant. Il s'est suicidé au trentième jour en laissant derrière lui une lettre de cinq pages à l'écriture serrée, où il parle de ses parents et ses enfants.

Deux jours après, vendredi

28 mai, un autre détenu se suicide au Centre de jeunes détenus (CJD). Agé de vingt-cinq ans, il avait été transféré de la maison d'arrêt des hommes au CJD il y a quelques semaines, dans le cadre d'un échange entre majeurs et mineurs, destiné à faire baisser la violence endémique du CJD.

CORDELETTE DE JOGGING

Tunisien, il avait été condamné pour infraction à la législation des

stupéfiants avant de retourner en prison pour infraction à la loi sur les étrangers. Marié à une française, père de trois enfants, il s'est pendu avec la cordelette de son jogging. Ce détenu qui faisait l'objet d'une surveillance médicale particulière recevait un traitement anti-dépresseur et avait vu un psychiatre le jour de son décès.

Enfin, le personnel de surveillance découvre, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mai, le corps d'un quatrième détenu au bâtiment D4. Incarcéré moins d'une semaine auparavant, ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui était incarcéré pour la première fois, avait été condamné pour vol avec violence. Considéré comme « indigent » par l'administration, il avait reçu du tabac et avait été affecté au travail commun à l'établissement afin qu'il bénéficie d'un pécule.

Cette vague de suicides a bouleversé l'établissement : après le premier décès, des détenus de Fleury condamnés à de longues peines ont engagé un mouvement de protestation pour réclamer leur transfert en centrale ou en centre de détention.

Bien que ces gestes ne soient pas directement liés, cette vague est significative du phénomène suicidaire en prison puisque que ce sont des détenus particulièrement exposés qui se sont donné la

mort : arrivée récente en prison, placement au mitard, problèmes familiaux...

A ces facteurs s'ajoutent, dans le cas de Fleury-Mérogis, des conditions de détention particulièrement difficiles. Inauguré en 1968, en plein mois de mai, ce centre pénitentiaire gigantesque est le plus grand d'Europe. Pas moins de 4 000 personnes y sont quotidiennement détenues, dont environ 60 % de prévenus et 40 % de condamnés.

Construite sur le modèle du panoptique, la prison n'a fait l'objet d'aucune réhabilitation depuis sa construction : le béton se dégrade, l'eau s'infiltré, les équipements électriques et les cuisines sont hors normes, les douches sont défectueuses, voire crasseuses.

« DES PORTE-CLEFS »

Ici comme ailleurs, la prison manque de surveillants, ce qui rend toute politique de prévention du suicide difficile. « On nous a demandé d'être plus attentifs aux risques suicidaires, témoigne Eric Sanchez, délégué adjoint de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP). Mais un surveillant est chargé de 50 à 100 détenus par étage. Dans ces conditions, c'est compliqué de bien les connaître et de repérer du jour au lendemain s'ils ne vont pas bien. Du coup, on

fait essentiellement de la gestion des mouvements entre les cellules, les douches, les parloirs, les ateliers, la promenade. Bref, on continue à être des porte-clefs. »

Malgré le manque de moyens, la direction s'est engagée dans un projet de réaménagement de l'arrivée en prison, considérée, avec le placement au mitard, comme l'un des moments où le risque suicidaire est maximal. Aujourd'hui les « entrants » sont placés dans un quartier d'accueil avant d'être réaffectés dans une autre division, après un rapide entretien avec un chef de service et le personnel médical. La direction souhaite prolonger ce moment par une période d'observation afin de mieux repérer le profil et les attentes des détenus. Cette nouvelle organisation devrait être mise en place avant la fin de l'année.

Parallèlement, le ministère de la justice s'est engagé à réhabiliter entièrement cet établissement délaissé depuis des années. Le désamiantage du site est aujourd'hui achevé et un travail d'études portant sur le réaménagement des bâtiments a été confié à des architectes.

Les travaux, qui devraient commencer en 2001, ne seront pas terminés avant 2005.

Cécile Prieur

Un plan de prévention a été lancé en 1997

« **IL EST DÉFENDU** au prisonnier de se soustraire à sa peine par une tentative de fuite ou de suicide », pouvait-on lire, en 1910, dans un règlement intérieur affiché dans les cellules de la prison de Colmar. Quasiment un siècle plus tard, l'administration pénitentiaire, confrontée à une augmentation sans précédent du nombre de suicides, s'est lancée, il y a deux ans, dans un programme national de prévention du risque suicidaire (Le Monde du 3 juin 1997).

Dans une thèse sur les suicides en prison (éditions L'Harmattan), Nicolas Bourgoïn, chercheur à l'Institut national des études démographiques, constate qu'il existe une

forte « sursuicidité carcérale » : le taux est, en moyenne, six fois plus important en prison qu'à l'extérieur. Passant au crible les dossiers de 600 détenus qui se sont donnés la mort entre 1982 et 1991, il note que le geste suicidaire est lié aux conditions de détention mais aussi à la situation pénale et familiale du prisonnier : les personnes issues d'un milieu social favorisé, qui ne connaissent pas le milieu délinquant, sont ainsi plus sujettes aux suicides. De même, le fait d'avoir de la famille et des enfants peut, paradoxalement, être un facteur de risque, car la prison entraîne souvent des séparations et des divorces. Le démographe a également

isolé les moments où le risque suicidaire est le plus important. Le taux de suicide au quartier disciplinaire est sept fois supérieur à celui du reste de la détention. Les trois quarts des suicides ont lieu au cours de la première année de détention et la quasi-totalité dans un délai de deux ans.

PERTE DES REPÈRES

L'arrivée en prison, où l'individu perd progressivement ses repères, est très anxiogène : 14,5 % des détenus passent à l'acte au cours de la première semaine d'incarcération, dont une part notable dans les premières quarante-huit heures. De même, certains épisodes qui jalonnent la vie en détention, – le transfert dans un autre établissement, le départ d'un codétenu ou l'approche d'un procès – correspondent souvent à un passage à l'acte.

Dans un rapport de mai 1996, un groupe de travail de l'administration pénitentiaire explique la sursuicidité carcérale par le fait « que la prison accueille de plus en plus de personnalités pathologiques, inadaptées au monde du travail, souffrant d'un véritable handicap relationnel [amplifié] par le fonctionnement habituel "totalitaire", non négocié de la prison ». Ce groupe a élaboré un programme de prévention des suicides qui a été expérimenté, à partir de 1997, dans onze établissements pilotes avant d'être généralisé par voie de circulaire il y a un an, le 29 mai 1998.

Ce plan se concentre sur les moments où le risque est maximal, notamment l'accueil et le placement au quartier disciplinaire (« mitard »). Dès leur incarcération, les détenus devront être reçus par le directeur et le service socio-éducatif afin que ceux-ci puissent « repérer [leur] détresse ». Une trousse de toilette comprenant des sous-vêtements et une paire de chaussettes devra leur être fournie. Au « mitard », si le détenu fait preuve d'un comportement très agressif, le service médical devra être immédiatement averti. La pratique courante qui consiste à déshabiller entièrement le détenu en cellule disciplinaire devra désormais être interdite. « Nous ne cherchons pas à empêcher totalement le risque suicidaire, qui reste un geste d'ordre personnel », conclut-on au ministère de la justice.

Ne voyagez pas l'un sans l'autre.* Vol Paris-Dublin aller-retour pour seulement + chacun.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
 tél. 01 55 38 38 42, fax. 01 55 38 38 40,
 Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn) ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

Ne voyagez pas l'un sans l'autre.* Vol Paris-Dublin aller-retour pour seulement + chacun.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
 tél. 01 55 38 38 42, fax. 01 55 38 38 40,
 Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn) ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

*Offre réservée à votre conjoint, votre petit(e) ami(e), votre famille ou même votre meilleur copain.

TAXES COMPRIS. TARIF INDICÉ SUR LA BASE DE 2 PERSONNES VOYAGANT ENSEMBLE A/R. VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

Daniel SCHNEIDERMANN

Du journalisme après Bourdieu

Fayard

154 pages
49 F

En quelques chapitres aussi denses et élégants que les opuscules de Bourdieu et associés étaient simplistes et lourdingues, le journaliste explique ce qu'est vraiment sa profession, dans ses noblesses et ses petites. Utile « arrêt sur réalité » qui réduit en miettes le dogme asséné jusque-là avec la complicité ignorante d'une partie de la presse elle-même.

Laurent Joffrin,
Le Nouvel Observateur

FAYARD

A Lyon, une nouvelle grève de la faim dénonce la « double peine »

La femme d'un Tunisien interdit du territoire français réclame sa régularisation

Lila Bouguessa, la compagne de Moncef Khalfaoui, un Tunisien victime de la « double peine », jeûne à Villeurbanne (Rhône) depuis le 4 mai.

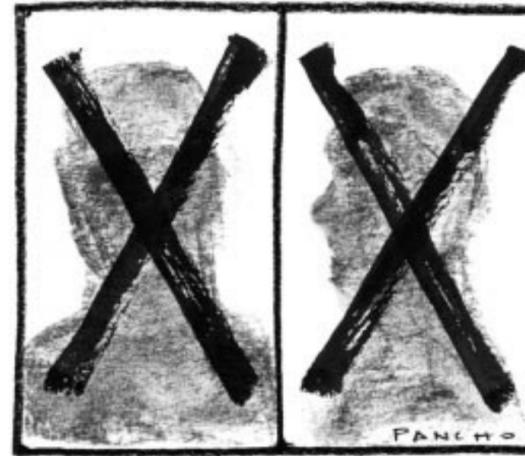
M. Khalfaoui, qui faisait partie du groupe de grévistes de la faim qui avait obtenu un réexamen de leur situation voici un an, s'est récemment vu

refuser le relèvement de son interdiction du territoire français. La mère de ses enfants ne supporte plus de vivre sous cette « épée de Damoclès »

LYON
de notre correspondant régional
Lila Bouguessa, mère de quatre enfants, mère depuis le 4 mai, au centre oecuménique de Villeurbanne (Rhône), une grève de la faim contre la « double peine », qui impose des interdictions du territoire (ITF) aux étrangers déjà condamnés pour un délit et qui, dit-elle, « brise la vie de [sa] famille depuis dix ans ». Son compagnon Moncef Khalfaoui, un Tunisien arrivé en France à l'âge de dix ans, s'est vu infliger, en février 1985, deux ans de prison pour trafic de stupéfiants ainsi qu'une interdiction définitive du territoire français. « En réalité, on l'a condamné à perpétuité à vivre dans la clandestinité, à ne jamais pouvoir faire de projets, à toujours redouter d'être découvert, explique-t-elle. C'est contre cette condamnation insupportable que je me bats et pour qu'on réforme définitivement le placard du passé. »

Expulsé à trois reprises de France, Moncef Khalfaoui est revenu, chaque fois clandestinement, vivre auprès de sa famille. Il est resté, le plus souvent, reclus dans son appartement de Vénissieux par crainte des contrôles de police. Puis, un jour d'avril 1998, il s'est exposé au plein jour avec neuf Algériens et Tunisiens, qui connaissaient la même « galère » que lui. A l'issue de leur grève de la faim, qui dura cinquante deux jours, les dix protestataires furent assignés à résidence avec l'autorisation de travailler (*Le Monde* du 1^{er} juin 1998).

Cette mesure devait à la fois leur permettre de se réinsérer et, comme la loi l'autorise, de solliciter le relèvement des mesures d'expulsion ou d'interdiction du territoire qui les frappaient. La plupart, élevés en France, y ont parfois une compagne et des enfants. Certains avaient purgé une peine de prison pour des délits ou des crimes vieux de plus de dix ans. Lorsqu'il acceptèrent de cesser leur mouvement, le 30 mai 1998, cinq des grévistes de



la faim était sous le coup d'un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur, les autres devaient obtenir du juge le relèvement de leur peine d'ITF. L'un d'eux a reçu un certificat de résidence d'un an, les autres des assignations à résidence valables six mois... Un an après, les quatre demandes d'abrogation des arrêtés d'expulsion auprès du ministère de l'intérieur n'ont toujours pas été agréées. Quant aux de-

mandes de relèvement des ITF, elles dépendent de grâces qui sont encore en cours d'instruction. Le renouvellement des assignations à résidence de six mois dépend, lui, de la préfecture du Rhône. Prochaine date-butoir : le 6 juin.

Entretemps, Moncef Khalfaoui a repris une vie presque normale. Il a passé quelques jours de vacances en famille dans un camping puis il a trouvé un travail dans une entre-

La Chancellerie prépare une circulaire

Une « circulaire aux parquets », ou un « document d'information », destinée à aménager l'application de la double peine (situation où l'interdiction du territoire s'ajoute à la prison) devrait être diffusée en juin par le ministère de la justice. Ce texte devrait inciter le ministère public à mieux considérer la situation personnelle et familiale des étrangers condamnés. Il s'agirait de généraliser les enquêtes de personnalité pour apprécier la réalité des attaches en France. Ainsi serait mis en œuvre, à minima, le rapport de Christine Chanet, conseiller à la Cour de cassation, remis en novembre 1998 à Elisabeth Guigou (*Le Monde* du 20 novembre 1998). Ce document préconisait, entre autres, de prohiber les interdictions du territoire pour les étrangers scolarisés en France depuis l'âge de six ans. Le gouvernement ne souhaite pas soutenir cette proposition, bien accueillie par les associations, mais qui supposerait une réforme législative et donc une relance du débat sur l'immigration.

Cinq Algériens sans papiers jeûnent à Toulouse depuis trois semaines

TOULOUSE
de notre correspondant régional
Daniel Cohn-Bendit est arrivé inopinément, lundi 31 mai, dans le local associatif toulousain où cinq sans-papiers sont en grève de la faim depuis vingt-deux jours (*Le Monde* du 21 mai). La tête de liste des Verts aux élections européennes tenait à réaffirmer son soutien à la lutte de ceux qu'il considère « non pas comme un fardeau, mais comme une chance ».

Les cinq grévistes de la faim de Toulouse sont algériens. Leurs de-

mandes de régularisation dans le cadre de la circulaire Chevènement ont été rejetées par l'administration et ils ont reçu une « invitation à quitter le territoire ». « Fatigués de jouer le jeu du cas par cas », ils ont décidé de s'engager « jusqu'au bout » dans cette action extrême au nom de l'ensemble des sans-papiers de Haute-Garonne. Estimant avoir été « trahis » par le gouvernement, les cinq grévistes refusent, « par souci de sécurité », de donner leur nom.

Ils sont en France depuis sept à

neuf ans pour quatre d'entre eux, depuis trois ans pour le cinquième. Ils ont suivi le parcours infernal des clandestins : travail sans feuilles de paie dans le bâtiment ou l'artisanat, logements précaires sans quittances. « On mérite d'être régularisés mais, depuis le début de l'opération, il y a un quota et nous faisons partie du mauvais quota », estime l'un d'eux. Les deux célibataires du groupe, comme les deux qui ont une femme en Algérie et celui qui est marié avec une Française, estiment qu'ils réunissent les

conditions pour demeurer régulièrement en France : « Nous avons notre vie ici, nos amis, notre travail. Si nous rentrons en Algérie, c'est à nos risques et périls. » Clandestins algériens, ils sont d'autant plus défavorisés qu'une convention entre la France et l'Algérie fixe à quinze ans la durée de présence de fait sur le territoire pour obtenir une régularisation contre dix ans dans le droit commun.

« REFUS DES FRONTIÈRES »
Les sans-papiers toulousains veillent jalousement à l'autonomie de leur mouvement. Ils sont soutenus par un collectif de 58 organisations et associations, parmi lesquelles le PCF, les verts, la LCR, LO, les syndicats CGT, CFDT, FSU et Sud ainsi que la Cimade, Droits devant, AC I, la Ligue des droits de l'homme et le MRAP. De son côté, la fédération de Haute-Garonne du Parti socialiste a demandé au préfet de procéder à un « moratoire » sur les expulsions. A titre personnel, deux jeunes Français se sont mis à leur tour en grève de la faim depuis une semaine pour exprimer leur « refus des frontières ».

Le nouveau préfet de la Haute-Garonne, Bernard Boucault, a consenti une ouverture. A une délégation conduite par le professeur Schwarzenberg, mercredi 26 mai, son cabinet a proposé de réexaminer les dossiers individuels. Le préfet a cependant fait savoir qu'il ne saurait y avoir « une loi toulousaine instituant une solution globale ».

Trente-huit dossiers de sans-papiers, dont ceux des cinq grévistes de la faim, ont été déposés à la préfecture. Lundi, en fin d'après-midi, une première négociation s'est tenue. Le préfet, qui recevait pour la première fois la délégation, composée pour moitié de sans-papiers, a laissé entendre que quelques cas pourraient être réglés.

Claude Francillon

M. Crozemarie s'explique, agacé, sur les faveurs dont il a bénéficié

Le procès de l'ARC a repris en présence du prévenu

VICTIME d'un malaise cardiaque au premier jour de son procès, Jacques Crozemarie, fondateur et ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), est « en état médical de comparaître », selon le médecin-expert qui l'a examiné, bien qu'il ne soit pas « médicalement prévisible qu'aucun autre incident ne survienne au cours de la session ».

Jacques Crozemarie est sujet, deux ou trois fois par semaine, à des malaises qui, généralement, passent, étant donné « les bonnes conditions de repos » dont il bénéficie « dans le Midi ». Ainsi, lundi 31 mai, l'ancien président de l'ARC comparait et clame qu'il « veut assister » à tout son procès.

Comme le tribunal « se soucie de [son] état de santé », ainsi que le fait remarquer la présidente, Sophie Portier, on a prévu « des temps de repos » réguliers pendant l'audience et l'on s'enquiert périodiquement de savoir si tout va bien. « J'ai un peu chaud », bougonne le prévenu, poursuivi pour abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux.

Pendant ce temps, le tribunal se noie dans les méandres du « scandale », à sa périphérie. Des dirigeants de société viennent répondre de prestations facturées par millions aux sociétés des hommes d'affaires Michel Simon et Pascal Sarda – notamment International Development (ID), principal fournisseur de l'ARC en charge de sa communication –, et dont la réalité n'apparaît pas établie. Des intermédiaires sont interrogés sur des commissions pouvant paraître tout autant fictives, en tout cas grassement payées. Michel Simon, souvent, « ne se souvient pas » de cet argent ou bien affirme que ces aspects de l'affaire relevaient de la compétence de son associé Pascal Sarda, décédé accidentellement en juillet 1995 : un homme « très bon en comptabilité, assure-t-il, mais un peu machiavélique ».

Et puis l'étau se resserre sur Jacques Crozemarie, qui a toujours chaud, mais qui conserve intacte sa pugnacité teintée d'arrogance. Le tribunal évoque le nom de Jean-Claude Dubost, ressortissant français décédé en janvier 1998, qui vivait aux Etats-Unis et que connaissaient très bien l'ancien président de l'ARC, Michel Simon et Pascal Sarda. Exploitant depuis 1985 de deux agences de voyages américaines, DWT et DSP, clientes d'ID, Jean-Claude Dubost avait été aussi délégué général de l'ARC outre-Atlantique. De 1988 à 1994, l'instruction a établi que 10,8 millions de francs par jeu d'écritures ont transité d'ID vers DWT et DSP, dont 6,7 millions de paiements en espèces qui « ne correspondaient à aucune prestation » et qui n'ont jamais été versés à leur destinataire.

« VOUS INSTRUISEZ À CHARGE »

En février 1992, Jean-Claude Dubost est l'homme qui racheta pour 4,6 millions de francs la villa de Rians (Var) qui appartenait à Jacques Crozemarie, alors désireux de s'installer à Bandol. Au cours de l'instruction, il apparut que Jean-Claude Dubost n'avait pas l'argent nécessaire pour cet achat et qu'on le lui prêta sans intérêts et sans plan de remboursement. L'acquisition de la maison fut réalisée grâce à des fonds provenant d'un compte numéroté à Genève ouvert à la banque Pictet par Pascal Sarda et sur lequel Michel Simon avait procuration.

« Il n'y a pas eu de pot de vin, se défend Jacques Crozemarie. J'étais payé comptant. J'étais content ». Au cours de l'instruction, Michel Simon a reconnu que l'ancien président de l'ARC « insistait pour que Sarda fasse quelque chose pour sa maison », qu'il n'arrivait pas à vendre. Selon l'accusation, Jean-Claude Dubost, qui n'occupera jamais la villa, aurait servi de prête-nom au rachat. « Faut quand même pas exagérer, madame la présidente !, tempête Jacques Crozema-

rie. Quand vous cherchez à vendre, vous n'en parlez pas alentour ? » Et cinglant : « Vous instruisez à charge ! » Pour preuve du montage, l'instruction a fait ressortir que c'était également ID qui avait pris ultérieurement en charge les frais de gardiennage de la villa.

Puis le tribunal s'interroge sur d'autres faveurs dont bénéficia Jacques Crozemarie. Des voyages pour lui et ses compagnes, pour 234 708 francs au minimum, notamment vers l'île Maurice, la Floride, New York ou Dakar. « J'ai fait obtenir une bombe au cobalt au centre de cancérologie de Dakar ! », vitupère le prévenu, qui affirme avoir payé ses billets d'avion quand les voyages étaient « vraiment très personnels ».

Et d'autres faveurs encore. Ainsi, Pierre Vigne, un retraité qui s'occupait de la piscine dans sa villa de Bandol, fut rémunéré, de mars 1994 à décembre 1995, 10 000 francs mensuels en espèces par Michel Simon et Pascal Sarda en qualité d'« homme à tout faire ». Ricanements de Jacques Crozemarie : « Il avait pas grand-chose à faire ! ». Pourquoi cette largesse au débit d'ID ? M. Vigne « évitait beaucoup de dépenses qu'on aurait de toutes façons dû faire », explique Michel Simon, qui semble juger inévitables les services qu'« on lui demandait ». « Qui on ? », questionne le substitut du procureur. « Jacques Crozemarie ».

« Pourquoi n'est-ce pas vous qui payiez ? », demande alors la présidente. Je croyais que c'était compris dans l'entretien de la piscine. Ou encore : « J'avais payé 1,2 million de travaux. Ça compte ! » Selon les déclarations de Pierre Vigne, Pascal Sarda le remboursait également de toutes les dépenses pour le fonctionnement de la villa de Bandol. « C'est un peu vert !, proteste Jacques Crozemarie, qui nie farouchement. Il m'arrive des choses bizarres après toute une vie d'honneur. C'est quand même répugnant, ce qui se passe ! »

« PAROLE D'IVROGNE ! »

Puis le tribunal plonge dans les liquidités dont disposait le fondateur de l'ARC. Par écrit ou à la barre, plusieurs témoins et prévenus indiquent que Jacques Crozemarie portait sur lui « des sommes importantes », des « liasses » de billets. « C'est pas interdit, bon sang !, explique cette fois le prévenu. Tenez ! J'ai dans ma poche sept billets de 100 francs et un billet de 20 francs [il joint le geste à la parole] et j'ai toujours vécu comme ça ! »

Au cours de l'instruction, Pierre Vigne – absent du procès pour raisons médicales – a affirmé que Pascal Sarda lui avait avoué avoir remis 50 000 francs par mois en espèces à Jacques Crozemarie. « L'information n'a pas démontré de manière certaine que les dirigeants du groupe ID lui remettaient des sommes d'argent en liquide », indique cependant l'ordonnance de renvoi. Jacques Crozemarie et Michel Simon réfutent toute remise d'argent.

La présidente aligne un faisceau de présomptions. Pour acheter un bateau en 1993, Jacques Crozemarie a payé 80 500 francs en espèces, les frais de séjour de sa mère dans une maison de retraite ont été acquittés pour 138 460 francs en espèces, ainsi que ses obsèques. Ses comptes bancaires font ressortir pour 348 034 francs de dépôts d'espèces entre 1991 et 1994. Lors de la perquisition dans sa villa de Bandol, en 1996, 100 000 francs en billets de 500 francs ont été retrouvés dans un tiroir.

« Ça ne tient pas debout ! », assure Jacques Crozemarie, qui dit tenir ses liquidités de sa défunte mère. L'ancien patron de l'ARC s'en prend aux déclarations de son ex-« homme à tout faire. (...) C'est un alcoolique, je le ramassais le long de la piscine. Il était saoul comme un cochon ». Et de s'indigner qu'on ait pu accorder crédit à ce témoignage. La présidente indique que M. Vigne a déclaré avoir arrêté de fumer et de boire en février 1996. Alors, du tac au tac : « Parole d'ivrogne ! »

Jean-Michel Dumay

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'école Enixia

A LA SUITE de notre article intitulé « Enixia, une école sous haute surveillance » (*Le Monde* du 15 avril), nous avons reçu des actionnaires et enseignants de cet établissement la mise au point suivante :

L'école Enixia a été fondée en 1996. Rappelons qu'il faut cinq ans d'existence pour qu'une école privée puisse être placée sous contrat. Laïque, elle est ouverte à tout enfant quels que soient sa nationalité, sa langue, ses convictions et son niveau scolaire. Bien qu'attentive aux problèmes que rencontrent les enfants précoces, elle ne leur est pas réservée et ne fait pas de cette caractéristique un critère de recrutement. Son enseignement reprend les programmes officiels et va au-delà. L'école met en œuvre une pédagogie différenciée, qui se traduit par un suivi individuel et le respect des rythmes et capacités de chacun. Cette pédagogie est facilitée par le faible effectif des classes. Les enfants progressent plus ou moins vite, mais ne sautent ni ne redoublent de classe. Le propos pédagogique, le fonctionnement collégial de l'école, les dispositions et structures mises en place, les regards et

contrôles extérieurs, constituent autant de garde-fous contre d'éventuelles dérives sectaires ou morales.

Les deux fondateurs de l'école ont été à un moment de leur vie adeptes de la secte de Raël, qu'ils ont quittée en 1992, plusieurs années avant la création de l'école. Ils n'ont ni nié ni affiché cette ancienne appartenance, considérant que ce passé révolu fait partie de leur vie privée. Ils n'ont jamais été impliqués dans les crimes et délits qui ont pu être reprochés à certains membres de cette secte, ni ne les ont cautionnés de quelque façon.

Compte tenu du passé des fondateurs, on conçoit que cette école ait été placée sous surveillance. Rien ne lui a été épargné : enquêtes des renseignements généraux, contrôles du fisc et du ministère de l'éducation. L'école a toujours ouvert largement ses portes à tous, journalistes, enquêteurs, parents, chercheurs... Le contrôle du ministère de l'éducation a, anticipant sur l'entrée en vigueur de la loi l'y autorisant, largement porté sur les aspects pédagogiques, sans aucune entrave de la part de l'école malgré

les méthodes employées parfois surprenantes, comme la fouille des cartables des enfants devant la classe. Aucune de ces enquêtes n'a permis de conclure à un lien quel qu'il soit avec une quelconque secte.

Malgré cela, *Le Monde*, sans apporter de fait nouveau, n'hésite pas à relancer des rumeurs constamment infirmées et à citer, notamment, une déclaration étonnante d'un responsable (non nommé) de la Rue de Grenelle : « Le cas d'Enixia est emblématique. Il témoigne de la difficulté que nous avons à trouver des preuves. [...] Aujourd'hui, les sectes ont des locaux modernes [...] et dispensent des enseignements au contenu apparemment correct. » Ce qui revient à considérer que l'école est coupable a priori, et à affirmer, en substance, que l'absence de preuve, associée au caractère correct des locaux et à la qualité de l'enseignement, est une circonstance aggravante car elle n'est que l'indice de l'habileté du coupable. Nous nous élevons contre ce raisonnement peu honnête et opposons le démenti le plus formel aux insinuations et allégations reprises dans vos colonnes.

Jean-Paul Besset

L'ancien président de la région Ile-de-France a été condamné à huit mois de prison avec sursis

M. Giraud avait affecté à sa résidence privée deux employés de maison rémunérés par la région

L'ancien président (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, a été condamné, lundi 31 mai, à huit mois d'emprisonnement avec sursis

L'ANCIEN PRÉSIDENT (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, a été condamné, lundi 31 mai, à huit mois de prison avec sursis par la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « prise illégale d'intérêts ». La justice lui reprochait d'avoir utilisé à son service privé deux employés de la région, de décembre 1993 à décembre 1996, dans sa résidence de Morsang-sur-Seine (Essonne). L'ancien ministre du travail devra en outre verser 800 000 francs de dommages et intérêts à la région. Cette somme correspond aux salaires et charges des deux personnes en question, un gardien-jardinier et une employée de maison. La région réclamait plus d'un million, mais le tribunal a considéré que la présence de ce couple de domestiques avait parfois pu être justifiée par la fonction du prévenu, pour l'organisation de récep-

tions, soit cinq à huit fois par an de 1993 à 1995. A l'audience, le 6 avril, M. Giraud s'était défendu en expliquant qu'il avait utilisé son château comme lieu de séminaires et de réceptions dans un souci « d'efficacité conviviale » et qu'il avait ainsi permis à la région de faire des « économies ».

« Malgré les dénégations de M. Giraud, il est établi qu'il a pris un intérêt dans le système lui permettant de bénéficier à temps complet, à sa résidence privée, des services de deux personnes rémunérées par le conseil régional », constatent cependant les juges.

Le tribunal rejette l'argument du prévenu selon lequel ce système aurait été moins coûteux que la construction d'un hôtel de région : les magistrats précisent qu'il « n'est pas nécessaire », pour être punissable, « que la prise d'intérêts par

pour « prise illégale d'intérêts ». Il avait affecté à sa résidence privée, à Morsang-sur-Seine, deux employés de maison rémunérés par la région.

un élu soit désavantageuse pour la collectivité ».

En revanche, Michel Giraud a été relaxé du délit de « complicité de faux et usage », tout comme Xavier de La Gorce, ancien directeur adjoint des services de la région, qui était soupçonné d'avoir modifié les contrats des employés afin de masquer cette situation irrégulière. Le tribunal a estimé qu'il n'était pas certain que M. Giraud ait demandé cette modification, ni que M. de La Gorce ait été au courant.

LES « QUATRE RAISONS »

A l'audience, le parquet avait requis un an d'emprisonnement avec sursis, 200 000 francs d'amende (30 490 euros) et deux ans de privation des droits civiques contre M. Giraud et 50 000 francs d'amende contre M. de La Gorce. Commentant le jugement, l'ancien ministre du travail a déclaré : « Le

réquisitoire sévère se trouve très largement revu à la baisse, puisqu'il n'y a plus de privation des droits civiques, plus d'amende et que la peine de prison s'est trouvée considérablement réduite. » Et M. Giraud d'ajouter : « Je crois qu'ils ont été sensibles au fait que, pendant vingt ans de présence, j'ai servi la région. »

M. Giraud a annoncé qu'il allait interjeter appel de cette condamnation. Dans un communiqué diffusé lundi 31 mai, il a rappelé les « quatre raisons » qui le conduisaient à contester cette décision : « Je ne pouvais pas être plus économe des fonds publics » ; « Je ne pouvais pas être plus respectueux des procédures » ; « Je ne pouvais pas mieux garantir la transparence » ; « Je ne pouvais pas mieux favoriser le rayonnement de l'Ile-de-France ».

Philippe Broussard

Trois personnes sont mortes après le violent orage en Ile-de-France

UNE TROISIÈME VICTIME est morte à la suite du violent orage qui s'est abattu dimanche matin 30 mai sur la région parisienne. Hospitalisée après avoir été atteinte par une branche d'arbre arrachée dans le bois de Boulogne, cette femme d'une cinquantaine d'années est décédée à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Un piéton, également victime de la chute d'une branche au bois de Boulogne, était précédemment décédé à l'hôpital des suites de ses blessures, tandis qu'une adolescente de douze ans avait été tuée lors de la chute d'une grue à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis (Le Monde du 1^{er} juin).

L'ampleur des dommages matériels provoqués par l'orage a conduit les élus à réclamer des mesures spécifiques visant à hâter les procédures d'indemnisation. La situation « justifie

la constatation de l'état de catastrophe naturelle », a indiqué le maire de la capitale, Jean Tiberi, lundi 31 mai.

« CLASSEMENT EN CATASTROPHE NATURELLE »

Préalable à la saisine des services de l'Etat par la Ville, « un bilan des dégâts sera réalisé dans les prochains jours par les maires d'arrondissement et les services municipaux déconcentrés », a ajouté M. Tiberi. Robert Clément, président (PCF) du conseil général de Seine-Saint-Denis, a aussi demandé au préfet de prononcer « un arrêt de classement en catastrophe naturelle ». Selon le conseil général, les communes du département les plus touchées ont été Saint-Denis, Saint-Ouen et Aubervilliers.

Trois mille foyers parisiens étaient toujours

privés d'électricité à la suite de l'orage, lundi 31 mai à 19 heures, selon EDF. Situés dans le nord-est du XVII^e arrondissement, le sud de la butte Montmartre et le quartier de Saint-Augustin, dans le VIII^e arrondissement, ces foyers devaient rapidement être raccordés au réseau, selon la même source. Jusqu'à 115 000 clients parisiens avaient été privés d'électricité, dimanche, en raison d'inondations de galeries souterraines ou de coupures effectuées par sécurité. L'orage a aussi causé d'importants dégâts au Musée de la marine à Paris, imposant sa fermeture jusqu'à nouvel ordre, a annoncé lundi la direction de l'établissement. « D'importantes chutes d'eau » se sont produites dans la grande galerie du musée, au Palais de Chaillot, « touchant à la fois les collections nationales et les installations techniques ».

La grève des médecins urgentistes a été très suivie

LA GRÈVE des médecins urgentistes pour l'obtention d'un statut et de postes à temps plein a été suivie à 80 %, lundi 31 mai, a déclaré l'Association des médecins urgentistes de France (Amuhf), qui a lancé un appel à un mouvement illimité. « On essaiera autant que faire se peut de ne pas nuire aux patients », a déclaré le président de l'Amuhf, Patrick Pelloux. En région parisienne, selon la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 58 % des médecins urgentistes travaillant sur 29 sites hospitaliers ont fait grève. Selon le D^r Pelloux, les urgentistes sont « très déterminés à continuer ». Les représentants syndicaux des médecins se sont déclarés déçus des propositions faites lundi par le secrétariat d'Etat à la santé.

Greenpeace dénonce les rejets de l'usine de la Hague

DES MILITANTS de l'organisation écologiste Greenpeace ont débarqué, lundi 31 mai, dans le port de Diélette (Manche), un conteneur de 1 000 litres d'effluents pompés à l'extrémité de la conduite de rejet en mer de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague. Des agents de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) ont effectué des mesures de débit de dose qui ont révélé « un bruit de fond dix fois supérieur à la normale ». Le conteneur a été transporté par les autorités de sûreté nucléaire à l'usine de la Hague où des prélèvements seront effectués. Greenpeace a dénoncé « une pollution massive généralisée » perpétrée par l'usine de la Cogema. « Des déchets radioactifs sont rejetés tous les jours dans la mer alors qu'ils devraient être stockés », a ajouté l'association.

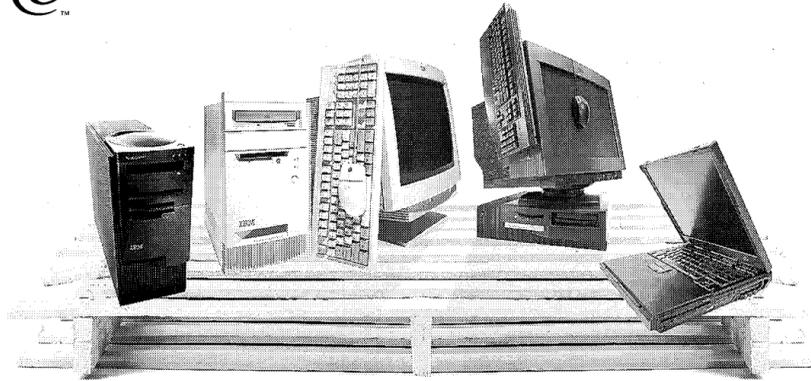
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Benoît Wagniez, conseiller à la cour d'appel de Douai (Nord), a été mis en examen pour trafic d'influence, samedi 29 mai, et écroué. Le magistrat, suspendu depuis deux semaines par le Conseil supérieur de la magistrature, est soupçonné d'avoir encaissé des chèques de la part d'un agent immobilier, Roger Dupré, dit « Roger la banane », incarcéré depuis fin 1998 dans une affaire d'escroquerie bancaire. Le nom du magistrat est apparu à plusieurs reprises dans l'enquête ouverte après la découverte de crédits accordés dans des conditions suspectes par le Crédit immobilier de Douai.

■ **Bruno Cotte, avocat général à la Cour de cassation**, s'est déclaré favorable, lundi 31 mai, à la révision du procès de Patrick Dils, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 27 janvier 1989, par la cour d'assises de la Moselle, pour le meurtre de deux enfants. Patrick Dils avait reconnu les faits avant de se rétracter. Il est ensuite apparu que le « tueur en série » Francis Heaulme demeurerait, à l'époque, à proximité des lieux du crime. L'avocat général y a vu un « fait nouveau de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné ».

■ **DIFFAMATION** : l'ancien ministre et ancien maire de Fréjus (Var), François Léotard, a été condamné, lundi 31 mai, par le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation envers la famille Duplessis, après les propos qu'il avait tenus à son égard lors de l'émission « Polémiques », sur France 2, le 21 septembre 1997. M. Léotard, qui venait d'abandonner la mairie de Fréjus, avait notamment qualifié de « saloperie politique » la plainte pour « prise illégale d'intérêt » déposée trois jours plus tôt à Draguignan par les Duplessis. La famille l'accuse d'avoir organisé à son propre bénéfice les évolutions du plan d'occupation des sols de la commune.

e-business tools



PME-PMI
PLUS TÔT
VOUS ACHETEZ

PLUS TARD
VOUS PAYEZ.



IBM change les règles du jeu et lance l'Offre du Siècle.

Prévoyez dès maintenant vos besoins en micro-informatique (PC, portables, serveurs, stations de travail). Renvoyez-nous, sans engagement de votre part, votre coupon de réservation avant le vendredi 4 juin 20h et bénéficiez de l'Offre du Siècle : **une solution de financement associée à un différé de paiement exceptionnel** sur tout le matériel micro-informatique IBM (**PC 300, ThinkPad, Netfinity, IntelliStation**).

N'attendez pas : plus tôt vous achèterez, plus tard vous payerez ! Pour recevoir dès aujourd'hui votre coupon de réservation et pour tout renseignement sur l'Offre du Siècle IBM, contactez-nous vite au **0 801 TEL IBM (0 801 835 426)** ou sur **www.ibm.com/espace-pme/fr**

*Outils e-business. *Offre d'ouverture de crédit d'IBM France Financement (IFF) avec un différé de paiement modulé en fonction du montant des matériels achetés et de la date d'installation. Modalités de l'offre disponibles au 0 801 835 426 ou sur le site www.ibm.com/espace-pme/fr. Cette offre est valable pour l'acquisition de matériel micro-informatique IBM neuf, n'est pas cumulable avec toute autre offre de financement IFF ou offre spéciale et est valable uniquement en France métropolitaine. Elle est réservée à l'activité professionnelle des entreprises, pour un montant minimum de 50 000 FHT et sous réserve d'acceptation du dossier par IFF (Siège Social : 2 avenue Gambetta 92400 Courbevoie). IBM, le logo IBM et le logo "e-business" sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation. Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. ©International Business Machines 1999.

Profitez de cette offre maintenant ! Appelez-nous au **0 801 TEL IBM**
ou contactez votre revendeur IBM

www.ibm.com/espace-pme/fr



RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

La démocratie directe, nouvel outil de « gouvernance » des élus locaux

Maires, présidents de conseils généraux ou régionaux constatent leur difficulté à garder le contact avec leurs administrés. En consultant leur population à grande échelle, ils tentent de retrouver des repères, de se rassurer et... de soigner leur communication

LA MAIN sur son écharpe tricolore, il jure qu'il n'a pas cherché à faire « un coup de com' ». Mais Xavier Darcos, maire (div. droite) de Périgueux, sénateur de Dordogne, l'avoue : « A force de voir mon emploi du temps haché menu par l'exposé de revendications privées – nuisances de voisinage, problèmes de voirie, demandes de travail –, j'ai fini par en avoir assez... » Quant aux associations municipales, « elles piaillent, mais le moins que l'on puisse dire, c'est que cela ne décolle pas ».

Après deux ans et demi de mandat, cet agrégé de lettres, ancien directeur de cabinet de François Bayrou au ministère de l'éducation nationale, a modestement voulu « faire remonter l'horizon des attentes ». « Il y a vingt-cinq ans, nous parlions de la ville entre nous, regrette-t-il. Aujourd'hui, les gens sont branchés sur le monde à travers la télé. Ils sont capables de se mobiliser pour le Kosovo, mais plus pour leur quartier. » M. Darcos a obtenu 1 million de francs (152 450 euros) de subventions municipales pour faire « phosphorer » les Périgourdins sur leur ville en 2010. Une agence de communi-

cation et un institut de sondage ont orchestré l'opération. Début mai, vingt mille questionnaires ont été adressés à la population. « Je me suis tenu à l'écart de l'élaboration des questions », insiste-t-il. En parallèle, le maire anime des réunions publiques : « Je suis stupéfait par le besoin des gens de s'exprimer sur la ville. J'ai l'impression que le mur de Berlin est tombé. »

ASPECT SÉRIEUX ET SÉDUISANT

Le genre est devenu une mode, voire un must. Depuis une dizaine d'années, des élus de plus en plus nombreux consultent leurs électeurs sous forme de questionnaire dans les boîtes aux lettres. Les UDF Charles Millon, en 1988, à la tête de Rhône-Alpes, Charles Baur, président de la région Picardie, en 1993, Gilles de Robien, à Amiens, en 1997, Jean-Marie Bocquel, maire (PS) de Mulhouse, la même année, ont interrogé les habitants en début ou en milieu de mandat, ou avant d'ouvrir un grand chantier. La communication des années 80, avec strass et paillettes, a fini par lasser le public, qui apprécie l'aspect sérieux de l'exercice. L'échantillon de son-

dage ne suffit plus pour rassurer les élus sur leur popularité. La quantité de réponses suscitées par un questionnaire aux habitants crée un effet de masse plus sécurisant. Une sorte de « vote de paille », selon une pratique américaine.

Au-delà, la méthode reflète une perte de repères des élus, une quête de nouveaux instruments de gouvernement local. Avec la diminution du nombre d'associations citoyennes, la banalisation des conseils de quartier, les attentes des électeurs se manifestent de façon de plus en plus confuse. « La demande exprimée spontanément

est de plus en plus conservatrice. Celle qui est plus profonde ne s'exprime pas », remarque Laurent Habib, directeur général de l'agence de communication Euro-RSCG Corporate.

La consultation populaire a aussi d'autres objectifs. En Poitou-Charentes, le président (DL) Jean-Pierre Raffarin s'est employé, par le recours aux « citoyens picto-charentais », à prendre en tenaille élus et Etat. Depuis mars 1998, 650 000 questionnaires ont été adressés au 1,6 million d'habitants, pour leur « donner la parole » sur la région en 2010. Faut-il plus de route, ou plus de rail ? Aider

d'abord la création d'entreprise ou le maintien des PME existantes ? Doit-on protéger d'abord l'eau des marais ou développer en priorité le traitement des déchets ?

CAUTION POPULAIRE

Fin mai, 40 000 réponses avaient été retournées à la région. En plein bras de fer avec Matignon pour obtenir 4 milliards de francs de Bercy pour le contrat de plan Etat-région (2000-2006), M. Raffarin dispose d'un argument de choc : « La force avec laquelle les Picto-Charentais ont exprimé leurs attentes contraint l'Etat à ne pas les décevoir ! » Tactique, l'opération visait aussi à rallier les élus à un projet régional commun. Sous peine de paraître ne pas vouloir défendre les couleurs de la région face à Paris, maires, conseillers généraux et régionaux, toutes étiquettes confondues – hormis le FN –, ont largement participé à la douzaine de réunions publiques organisées par M. Raffarin, pour faire entendre leurs doléances en matière d'aménagement du territoire.

Le questionnaire direct permet, enfin, aux exécutifs d'obtenir la

caution populaire, sans paraître imposer d'en haut leur politique. Président (UDF) du conseil général de Lot-et-Garonne et sénateur, Jean François-Poncet a fait appel à une agence de communication et à un institut de sondage (*Le monde* du 6 mai) pour réaliser un quatre pages en quadrichromie, envoyé à 100 000 exemplaires aux Lot-et-Garonnais pour qu'ils dessinent l'« avenir » du département.

Souhaitez-vous que le conseil général « permette aux bénéficiaires du RMI de créer leur propre emploi ? », demande le questionnaire. « Beaucoup de gens pensent ici que les RMistes sont des faibles. Si nous avons créé une banque de crédit pour les RMistes sans demander à la population son avis, on nous aurait accusé de dilapider les deniers publics », glisse un proche de « JFP ». Cela tombe bien : le conseil général envisageait depuis longtemps de créer un organisme de ce type. M. François-Poncet n'a plus qu'à promettre : « Je m'engage à tenir compte scrupuleusement de l'avis des Lot-et-Garonnais. »

Béatrice Jérôme

Paroles de Balbyniens

ON APPELLE cela un « sondage-vidéo » : c'est un film d'une quarantaine de minutes. Face à la caméra, des Balbyniens – les habitants de Bobigny – font de la ville une description peu complaisante. Ce document est pourtant une commande de Bernard Birsinger, devenu maire (PCF) de la préfecture de Seine-Saint-Denis (45 000 habitants) en 1995, après la démission, au lendemain d'un règne de trente ans, de Georges Valbon.

Il a été commandé à l'agence Campana-Eleb deux producteurs d'émissions de télévision ayant déjà travaillé sur des consultations publiques avec des villes communistes comme Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et Saint-Priest (Rhône).

« Pour moi, Bobigny... » a été réalisé à partir d'une quinzaine d'heures d'entretiens auprès d'une centaine d'habitants, choisis parmi un échantillon « représentatif » de 350 personnes. « Nous voulions faire parler ceux qui ne s'expriment pas d'habitude », explique M. Birsinger. Y compris les 50 % qui ne votent pas, et même les 20 % qui donnent leur voix au Front national. »

Mais André Campana re-

connaît qu'il s'agissait avant tout pour le maire d'une opération de « communication » : « Il voulait tout simplement améliorer les rapports entre la population et l'équipe municipale. »

De mars à mai 1998, le film a été présenté dans des réunions de quartier. Des groupes de travail ont mis au point des dizaines de propositions pour répondre finalement à une seule question : « Si vous étiez à la place du maire, quelle première décision prendriez-vous ? » En novembre 1998, des « assises » ont conclu cette consultation. Le maire a pris solennellement, à cette occasion, une série d'engagements, dont l'application est suivie par un « observatoire ». Le personnel municipal a été lui aussi consulté.

La ville a consacré plus de 1,2 million de francs (183 000 euros) à cette opération inscrite au chapitre « communication » du budget. Depuis, Bobigny s'est portée candidate à l'implantation de la Cité de la Terre. Mais ce projet « dédié à la citoyenneté et à l'environnement », symbolisé par une tour en bois de 200 mètres de haut, n'a pas encore trouvé de financement.

Christophe de Chenay

Impasse à Rhône-Alpes sur le contournement autoroutier de Lyon

LYON de notre correspondant régional Le conseil régional Rhône-Alpes, réuni vendredi 28 mai, n'est pas parvenu à prendre position sur le projet de contournement autoroutier de l'agglomération lyonnaise. Le contournement par l'est ou par l'ouest (*Le Monde* du 11 mars) ferait sauter les bouchons à l'horizon 2010 ou 2015, en assurant une plus grande fluidité de la circulation dans la traversée de Lyon et en déviant du centre le trafic de l'axe Paris-Lyon-Méditerranée. Ce projet fait l'objet, depuis deux mois, d'une large consultation à l'initiative du préfet de région. L'Ain, la Loire, le Rhône ainsi que la communauté urbaine de Lyon se sont prononcés en faveur d'un axe passant par l'ouest. Seul le conseil général de l'Isère a dit « non » aux deux propositions. L'assemblée régionale s'est saisie du dossier pour voter, par 79 voix (UDF, RPR, PS, PCF, Verts) contre 76 (div. droite, FN, MN et « Oui à Rhône-Alpes » de Charles Millon) une « motion de priorité » demandant à la présidente de transmettre au préfet « un avis de l'assemblée faisant apparaître les différences d'appréciation des groupes ».

Pourtant, les élus régionaux sont majoritairement favorables à ce projet. Mais le débat a montré, une nouvelle fois, la fragilité de la position de la présidente de Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini (UDF), qui, faute d'appuis suffisants à droite, doit en permanence compter sur les suffrages de la gauche « plurielle ».

La position incertaine des conseillers RPR sur le projet de contournement par l'ouest a empêché l'exécutif de soumettre son rapport à l'assemblée. Au terme du débat qui a abouti à cette non-décision – sur un projet pourtant essentiel pour Rhône-Alpes –, les élus de gauche exprimaient leur scepticisme sur la capacité de Mme Comparini à gouverner la région. Charles Millon (ex-UDF) a évoqué « une décision gravissime : Pour la première fois, une région renonce délibérément à assumer ses responsabilités dans un domaine de sa compétence ; pour la première fois, une collectivité renie cyniquement le principe de la décentralisation et préfère s'en remettre au pouvoir central omniscient », a conclu l'ancien président de Rhône-Alpes.

Claude Francillon

Du 1^{er} au 12 juin Les 12 jours d'été Renault



2 000 Twingo Alizé, 1 500 Scenic Alizé.
La plus belle façon de larguer les amarres.

Encore disponibles, les séries limitées Twingo et Scenic Alizé (sans oublier les Clio) équipées de la climatisation en série n'attendent plus que vous pour prendre l'air des vacances. Avec Twingo et Scenic Alizé, plus il fait chaud dehors et moins il fait chaud dedans. C'est le nouveau tube de l'été ! Alors, pour une fraîcheur à toute épreuve, à quand le départ ?

12 jours pour vous changer l'été

www.renault.fr



RENAULT

Dans le réseau Renault

La cohabitation ou la métamorphose des chefs

Lionel Jospin au bonheur de Matignon

SUR le coup, les vieux routiers de la politique avaient cru à une balourdise. Ce 2 juin 1997, vers midi, Lionel Jospin, la veste un peu tire-bouchonnée et la cravate de travers au sortir d'un entretien avec Jacques Chirac, se dirige vers la troupe de journalistes massés dans un coin de la cour de l'Élysée. Il sourit. La veille, la gauche « plurielle » a remporté les élections législatives anticipées. « *Le président de la République m'a proposé de me nommer premier ministre, lance-t-il toujours souriant, et j'ai accepté.* » Jamais avant lui quelqu'un ne s'était approprié une charge publique avec aussi peu de solennité. D'où la surprise, puis les ricanements.

Deux ans ont passé. Aujourd'hui, personne n'aurait l'idée de moquer la robuste simplicité que manifeste parfois le premier ministre. Chacun a compris que l'homme possède un véritable talent politique. Et nul ne pense que le hasard soit responsable du maintien à un haut niveau, vingt-quatre mois après sa prise de fonctions, de sa cote d'amour auprès des Français.

Voilà sans doute longtemps que Lionel Jospin rêvait de faire cette démonstration. Victime de sa concurrence avec Laurent Fabius, contraint aussi dans son action par la présence de François Mitterrand, le premier ministre d'aujourd'hui a pu douter de la réalité de son destin. « *Il a toujours jugé que l'enchaînement des circonstances ne lui avait pas permis d'exprimer pleinement ses capacités politiques, analyse Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes. Depuis sa candidature à l'élection présidentielle de 1995 et davantage encore après son installation comme chef du gouvernement, il s'attache à démontrer son savoir-faire, ainsi que sa maîtrise de l'action gouvernementale. La reconnaissance qu'il obtient aujourd'hui auprès de l'opinion l'encourage à continuer. Elle lui procure, surtout, une grande détente intérieure.* »

« La vérité, c'est qu'il prend à tout cela un plaisir formidable »

Claude Allègre

Lionel Jospin a longtemps cultivé dans sa vie publique une forme de rigueur personnelle, parfois ressentie comme proche de l'insensibilité. Cette raideur de comportement, qui a détourné de lui plus d'un de ses partisans, semble appartenir au passé. Le voici comme rassuré sur lui-même et capable du coup, à presque soixante-deux ans – qu'il fêtera le 12 juillet – de se montrer plus réceptif aux humeurs et aux malheurs de ceux qui l'aident dans sa tâche. « *Son regard sur les autres a changé, assure Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, proche de Laurent Fabius. Sa méfiance, immense il y a quelques années, a disparu au profit d'une attention et d'une gentillesse qui rendent le travail avec lui très agréable.* » « *Je reconnais volontiers qu'il est aujourd'hui plus spontanément porté vers les autres* », confirme Olivier Schrameck, directeur du cabinet de l'hôtel Matignon depuis juin 1997 et qui occupait des fonctions

Après avoir longtemps douté de pouvoir exprimer un jour toutes ses capacités politiques, le chef de la gauche « plurielle » a appris à croire en lui-même. Et à ne pas se méfier constamment des autres

similaires auprès de Lionel Jospin, de 1988 à 1991, lorsque ce dernier était ministre de l'éducation nationale.

Les signes de cette évolution personnelle du premier ministre sont nombreux. « *Quand on lui signale un problème, ou que l'on manifeste un peu de lassitude, il est toujours attentif et capable de prendre du temps pour écouter* », assure Elisabeth Guigou, ministre de la justice. Les membres du gouvernement observent aussi que plus un anniversaire ne se passe sans que leur chef se signale par un coup de téléphone, un petit mot ou un cadeau. « *On s'est retrouvés dans les tribunes du stade, à Toulouse, pour un match de rugby, à quelques jours de mes cinquante ans, raconte Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, né un 14 mai. Il est venu avec un cadeau, deux livres, qu'il m'a offerts pour marquer son amitié.* » Chacun, enfin, reconnaît sa grande patience à l'occasion des réunions gouvernementales convoquées, un jeudi sur deux, à l'hôtel Matignon. « *Il sait laisser se développer une discussion et permet à tous ceux qui le souhaitent d'intervenir*, raconte Elisabeth Guigou, mais il vaut quand même mieux avoir un raisonnement solide, car il n'aime pas les baratineurs. »

CE soin apporté aux relations humaines, qui ressemble aussi à une autocritique chez un homme qui a beaucoup réfléchi à ses attitudes passées et à leurs faiblesses, n'est pas exempt, chez Lionel Jospin, de visées politiques. « *Sa grande satisfaction, commente le fidèle Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, c'est de démontrer que les femmes et les hommes qu'il a choisis pour gouverner avec lui sont capables d'inscrire leur action sur une longue durée. C'est une manière de redonner confiance aux citoyens dans la politique.* » Et ce qui vaut pour le gouvernement vaut aussi pour le cabinet du premier ministre. « *J'ai toujours plaisir à faire remarquer que pas un des conseillers qui sont arrivés à l'hôtel*

Matignon ne l'ont, pour l'instant, quitté, indique Olivier Schrameck. Le fond de cette attitude tient à cette démonstration à caractère civique : que l'on ne puisse pas dire que l'entourage du chef du gouvernement profite de la situation pour des promotions de carrière. » En ce sens, Lionel Jospin veut démontrer que le cycle inauguré sous sa responsabilité, en juin 1997, engage une équipe, plutôt qu'il ne relève d'une aventure personnelle. Ce qui sous-entend, là encore, une rupture avec le passé mitterrandiste.

Dans ce contexte, Lionel Jospin se livre à sa tâche avec un certain enthousiasme. « *Il travaille énormément, dit Pierre Moscovici, et il aime bien montrer à ses interlocuteurs qu'il en sait autant qu'eux, et parfois plus, sur des aspects très techniques.* » Ce constat est confirmé par Olivier Schrameck, qui assure : « *Il n'y a chez le premier ministre, aujourd'hui, ni fatigue physique ni fatigue intellectuelle. Il mène une vie très saine où, certes, les temps de travail sont lourds. Mais il sait aussi se ménager des temps de détente.* » Ses proches insistent surtout sur son état d'esprit. « *La vérité, résume Claude Allègre, son vieux complice devenu ministre de l'éducation nationale, c'est qu'il prend à tout cela un plaisir formidable.* » « *Je crois, reprend Daniel Vaillant, qu'il est plus heureux aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été dans sa vie.* »

Cet allant dans l'exercice du pouvoir, l'habileté, aussi, dans l'action, valent au premier ministre une forme de respect au sein de la gauche « plurielle ». Cela lui permet, en retour, de jouir d'une autorité politique suffisante pour imposer aux différentes composantes de sa majorité des réformes dont elles ne veulent pas forcément. Ainsi, le Parti communiste consent à des privatisations qui le hérissent, tout comme Jean-Pierre Chevènement s'accommode d'un pacte de stabilité monétaire dans la lignée de ce traité de Maastricht qu'il a tant combattu, tandis que les Verts supportent des lois restrictives sur l'immigration. En faisant du premier ministre, de sa personnalité et de sa démarche point de ralliement, tous ces partis de la gauche « plurielle » acceptent, peu ou prou, de se fondre dans un ensemble plus vaste, « jospiniste » plutôt que « socialiste ». Pour avoir exprimé assez crûment cette vérité à La Rochelle, en août 1998 – « *Le gouvernement est, je le ressens tous les jours, un des*

lieux privilégiés de cette synthèse politique nouvelle » –, Lionel Jospin avait déclenché les protestations de ses alliés. Depuis cet épisode, plus personne ne parle de cette mécanique d'intégration de la gauche « plurielle » qui, pourtant, continue son œuvre.

ELLE emporte d'ailleurs une conséquence évidente : nul autre que l'actuel premier ministre ne peut prétendre, aujourd'hui, représenter la gauche lors de la campagne présidentielle. Une évidence que le titulaire de Matignon s'abstient d'évoquer. « *Sa culture est davantage parlementariste que présidentariste, juge Pierre Moscovici. Il est très concentré sur la législature en cours et ne la vit pas comme l'antichambre d'autre chose.* » Là encore, Olivier Schrameck valide l'analyse, en usant d'une première personne du pluriel qu'autorise un partenariat éprouvé entre les deux hommes depuis dix ans : « *Notre action ici trouve en elle-même sa propre fin.* » Malgré tout, le premier ministre mesure que, s'il veut inscrire l'action engagée voilà deux ans dans la durée, parachever la construction d'une gauche « plurielle », dont il se dit volontiers fier, sa candidature à l'Élysée est inéluctable. Dans le cas contraire, il donnerait presque à coup sûr le sentiment d'abandonner un chantier avant sa conclusion. Ce qui, à en croire ceux qui le pratiquent depuis longtemps, ne correspond pas à l'idée que l'homme s'est toujours faite de la politique et de ses responsabilités.

« Sa méfiance, immense il y a quelques années, a disparu au profit d'une attention et d'une gentillesse qui rendent le travail avec lui très agréable »

Claude Bartolone

Pour l'instant, le premier ministre affecte surtout de montrer qu'il ne nourrit aucun complexe vis-à-vis du président de la République, avec lequel il « cogère » la situation au Kosovo. Il a trop observé la torture infligée par François Mitterrand à Jacques Chirac, premier ministre entre 1986 et 1988, pour se laisser paralyser, à son tour, par la fonction présidentielle. « *La dialectique dominante, je connais* », a-t-il lâché un jour. De fait, dès que l'hôte de

l'Élysée empiète sur ce que lui, chef du gouvernement, estime être son territoire, il cogne. Le partage de leurs prérogatives, les 35 heures, la Corse plus récemment (*Le Monde* du 28 mai) ont fourni autant de sujets de friction. A chaque fois, Lionel Jospin manifeste la satisfaction virile de l'ancien sportif qu'il est d'avoir livré

Défilé du 14 juillet 1997 sur les Champs-Élysées.

directeur de son cabinet pousse la porte de son bureau pour lui annoncer l'imminence de la garde à vue du préfet de Corse, Bernard Bonnet. « *J'ai reçu la nouvelle comme un choc* », a raconté plus tard le premier ministre, convaincu jusqu'alors par les serments d'innocence répétés du préfet. Il comprend, en tout cas, que la finasserie n'est plus de mise. Rejoint *illico* par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le voici dans son bureau, avec Olivier Schrameck, à chercher la parade.

Dans l'instant, Lionel Jospin n'en voit qu'une : il faut suspendre le préfet de Corse, l'abandonner aux décisions que prendront les juges. C'est d'ailleurs conforme à la philosophie de son action gouvernementale, empreinte de cette forme particulière de vertu publique qui affirme garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire. Olivier Schrameck est d'accord, pas Jean-Pierre Chevènement. Pour lui, Bernard Bonnet a témoigné d'un véritable esprit républicain en acceptant la succession de Claude Erignac, assassiné dans l'île. Dès lors, il convient de le défendre. Ce soutien lui paraît d'autant plus nécessaire que l'ensemble du corps préfectoral, assure-t-il, observe l'attitude des responsables politiques. Au demeurant, ajoute le ministre, Bernard Bonnet, qui nie toujours les faits, doit bénéficier de la présomption d'innocence.

La discussion entre les deux hommes est âpre, serrée, mais le premier ministre maintient sa décision. Vers 23 heures, il appelle le président de la République pour l'informer de son souhait de « *mettre fin aux fonctions en Corse du préfet Bonnet* ». Jacques Chirac acquiesce et l'hôtel Matignon officialise la nouvelle aux alentours de 23 h 30. « *Ce fut très douloureux* », dira par la suite Lionel Jospin. Le lendemain, 4 mai, lors d'une séance d'explication sur TF 1, il avouera sa « *blessure* » aux Français d'avoir découvert ainsi la vérité. Visiblement, l'opinion a apprécié sa sincérité. Quant à Lionel Jospin, il a peut-être puisé dans cette séquence matière à réflexion sur le retour des vieux démons.

Jean-Michel Apathie



Lionel Jospin et le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, à Matignon.

Comment Jacques Chirac s'est « reconstruit »

IL est aimé. Lui, le *bad boy* de la politique française, il est apprécié par près des deux tiers des Français, qui le jugent « *chaleureux* », « *énergique* », « *tolérant* ». Et ça dure, cela fait des mois que ça dure. Son camp perd les élections, ses lieutenants s'entre-déchirent, mais Jacques Chirac est aimé. A chaque incident de cohabitation, à chaque crise à droite, à chaque nouvelle péripétie judiciaire qui pourrait le menacer, le miroir des sondages, aussitôt consulté, répond amoureusement : oui, malgré tout, encore, toujours plus, les Français aiment Jacques Chirac. Cette victoire, il ne veut la partager avec personne. Ou alors avec une seule personne, sa fille Claude. Comme en ces temps pas si lointains de l'Hôtel de Ville de Paris où ces deux-là, seuls contre tous, avaient cru à une victoire présidentielle possible.

Le 2 juin 1997, tout était à recommencer. Jamais, sans doute, président de la République n'avait connu une telle épreuve. Au-delà de l'homme, à propos duquel tous les doutes resurgissaient au sein même de ses troupes, c'était la fonction présidentielle qui était touchée par l'échec de la dissolution. Et cette atteinte-là était, de toutes, la plus grave. Elle le dépassait. Il y avait urgence à la circonscrire. C'est dans ce combat que Jacques Chirac a jeté son énergie dès les premières heures de la cohabitation ; dans ce défi qu'il a puisé sa ressource et sa thérapie.

A peine le gouvernement de Lionel Jospin était-il constitué que le chef de l'Etat, en déplacement à Lille en juin 1997, définissait son rôle de président de cohabitation. « *Cette situation institutionnelle particulière, je l'ai déjà vécue, observait-il. C'était en 1986, j'étais premier ministre. J'avais pu alors apprécier le rôle fondamental du président de la République, garant de nos institutions.* » Un mois plus tard, à l'occasion de sa traditionnelle intervention télévisée du 14 juillet, il forçait encore le trait. A une question sur la réalité de son pouvoir face à la nouvelle majorité, il répliquait d'une voix sévère,

L'échec de la dissolution aurait pu l'anéantir. Il a travaillé d'abord, avec succès, à sauver la présidence

tranchant avec l'attitude détendue qu'il s'était jusqu'alors imposée : « *Pourquoi ? Parce que je serais plus faible qu'un autre ?* », avant d'affirmer que l'échec de la dissolution « *ne modifie en rien la nature de la cohabitation* ».

Ce garrot maintenu bien fort sur les doutes, les états d'âme, les analyses rétrospectives, le chef de l'Etat l'a appliqué aussi à tous ceux, parlementaires battus, anciens ministres, qui ont défilé dans son bureau de l'Élysée dans les premières semaines du mois de juillet. « *Les choses étant ce qu'elles sont... On se remet au boulot.* » : rituelle, la phrase signifiait à ses interlocuteurs qu'il était inutile de s'apesantir sur le pourquoi, le comment et les « *et si?...* » de la dissolution. Six mois plus tard, le 31 décembre 1997, un président debout derrière son pupitre adressait ses vœux aux Français. Le pays s'était installé paisiblement dans la cohabitation et, selon les sondages, l'opinion estimait très majoritairement que Jacques Chirac était « *dans son rôle* » lorsqu'il critiquait l'action gouvernementale. « *Jospin a fait de Chirac un président. Avec Juppé, il n'était qu'un super-premier ministre* », constate aujourd'hui un de ses fidèles. Cette fonction présidentielle, qu'il avait fallu recoudre à la hâte, le chef de l'Etat ne pouvait pas se permettre d'en abandonner un morceau à l'adversaire. Domaine

régalien par excellence, la politique étrangère envahit l'agenda de Jacques Chirac et elle est soigneusement mise en scène. La crise qui oppose l'Irak aux Etats-Unis, dans les premiers mois de 1998, lui offre sa première vraie requalification présidentielle. Au lendemain de son dénouement, grâce à la médiation française, le président retrouve, pour la première fois depuis son élection, la confiance de plus de la moitié des Français. A partir de ce moment-là, il sait qu'il a réussi son premier pari. Celui sans lequel nul avenir ne pouvait être envisagé.

Reste l'autre : s'imposer aux siens, faire taire les doutes, tuer les ambitions concurrentes, forcer le mépris de nombre de dirigeants de droite à le céder, sinon à l'enthousiasme, du moins à la résignation. Cela, il est convaincu qu'il peut le faire, encore une fois. Il en a tellement l'habitude ! Les élections cantonales et régionales de mars 1998 s'annoncent désastreuses pour l'opposition ? Qu'à cela ne tienne ! Devant les siens, Jacques Chirac anticipe l'échec, mais se veut serein : « *Il faut boire le calice jusqu'à la lie.* » La défaite de la droite ne sera pas la sienne. Son calendrier à lui commence juste après.

DANS une allocution radiotélévisée prononcée le 23 mars, le chef de l'Etat s'impose comme le chef de la droite. C'est à elle, qui vient de subir de plein fouet « *l'épreuve* » – selon le mot choisi – du Front national, qu'il s'adresse principalement. Il lui livre un horizon – « *La droite peut convaincre sans se renier* » – et lui fixe des limites en disant sa « *désapprobation* » de « *celles et ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience* » et ont accepté les voix d'un « *parti de nature raciste et xénophobe* ». A l'habit présidentiel, il vient d'ajouter l'écharpe de l'autorité morale. Et de deux. « *Le prochain président, c'est Jospin ou moi* », ose-t-il affirmer, devant ses interlocuteurs, en avril 1998.

Une nouvelle étape s'ouvre. Président de la République, Jacques Chirac entend désormais non seu-

ses visiteurs réguliers, *c'est la gymnastique à laquelle les communistes se sont livrés.* »

Face à lui, le chef de l'Etat trouve un bloc gouvernemental soudé. Derrière la décontraction volontiers mise en scène qu'il affiche avec certains ministres, comme Claude Allègre, Dominique Strauss-Kahn ou Pierre Moscovici, il sait qu'il a affaire à une équipe tout entière au service du premier ministre. Son épouse, Bernadette, s'en étonne d'ailleurs, un jour, auprès du ministre délégué aux affaires européennes : « *On a l'impression que vous, les ministres, vous aimez bien Jospin et que vous vous entendez bien entre vous. C'est vrai ? Parce que, du temps de Juppé, c'était terrible. Ils se détestaient tous !* » La cohabitation peut être courtoise, chacun sait que l'heure de l'affrontement viendra.

AL'ÉLYSÉE, on y travaille. En respectant à la lettre la maxime : « *Si tu veux la paix, prépare la guerre.* » Dans l'équipe du chef de l'Etat, les conseillers sont, plus ou moins, à la fois guerriers et pacifistes. Par fonction, le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, qui est l'interlocuteur direct d'Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin, est là pour assurer un fonctionnement régulier et respectueux de la cohabitation. Mais, par tempérament, il est, avec Claude Chirac, le premier des guerriers du président. A elle l'image du président et du candidat. A lui, le suivi de la droite et surtout celui, ultra-sensible, des affaires.

Lorsque le dossier des emplois fictifs de la Mairie de Paris menace de mettre en péril le président, c'est Dominique de Villepin qui rédige la réplique sur l'« *emploi fictif* » occupé par Lionel Jospin au Quai d'Orsay, que le député RPR Patrick Devedjian est chargé de rendre publique à l'Assemblée nationale. C'est lui encore qui fournit à Philippe Séguin, et à quelques autres, un argumentaire prêt à l'emploi sur les affaires de la Ville de Paris, à la veille de leurs prestations dans des émissions politiques. C'est toujours lui qui distribue des notes contre la politique de Lionel Jospin, à charge ensuite aux élus de droite d'en obtenir la publication en tribunes ou de les

dantes des communistes et de Jean-Pierre Chevènement se font entendre au conseil des ministres. En pleine affaire corse, il est de ceux qui plaident pour une motion de censure en attendant de « *frapper à la tête* », contre l'avis d'autres conseillers tels que Maurice Ulrich et Bertrand Landrieu, plus prudents. Régulièrement, Jacques Chirac doit freiner les ardeurs de son secrétaire général.

Il observe volontiers que si, pendant deux ans, il s'est, lui, « *reconstruit* », Lionel Jospin s'est « *construit* ». La gestion de la guerre au Kosovo en offre une démonstration quotidienne. « *Chacun des deux est en essai comparatif devant les Français*, observe un ancien ministre. *Depuis 1997, ils font des régates séparées. Chacun tire ses bords et regarde où en est l'autre, en essayant d'éviter la collision.* » Le chef de l'Etat confiait ré-

« Depuis 1997, ils font des régates séparées. Chacun tire ses bords et regarde où en est l'autre, en essayant d'éviter la collision »

Un ancien ministre

comment à l'un de ses visiteurs : « *De toute façon, avec 3 % de croissance, les Français sont heureux.* » Le constat se voulait réaliste, mais pas le moins du monde défaitiste. A l'Élysée, on guette toujours les premiers signes de l'affaiblissement du premier ministre. On en a répertorié plusieurs. L'affaire corse, « *le petit cancer de Matignon* », dont Jacques Chirac est convaincu qu'elle n'est pas soldée, en a partiellement révélé un. Dans l'entourage du président, on fait mine en effet de s'étonner de l'extrême sensibilité dont a témoigné le premier ministre aux critiques présidentielles. On veut y voir le témoignage d'un raidissement, donc d'une fragilité. La situation ne manque pas d'ironie : « *Pour Chirac*, observe aujourd'hui un de ses fidèles, *le but est de faire ressor-*



Jacques Chirac et Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Élysée.

lement le rester, mais le redevenir. Et, là, les choses se corsent. D'abord, il y a l'autre, l'« *adversaire* », comme on a coutume de le désigner à l'Élysée. Ce premier ministre auquel tout semble réussir. De son propre aveu, au début de la cohabitation, il l'a « *sous-estimé* ». Dans les réunions de cabinet à l'Élysée, comme lors des rendez-vous accordés à ses fidèles, le chef de l'Etat affirmait volontiers que Lionel Jospin ne parviendrait jamais à maintenir la cohésion d'une majorité si « *plurielle* », que cette équipe gouvernementale allait se fracasser sur la première épreuve venue. Régulièrement, la météo élyséenne constatait que « *les nuages s'amoncellent sur Jospin* » et attendait l'orage. Espoir déçu. Dans les premiers mois, Jacques Chirac, qui croit bien connaître les communistes, ne cesse de guetter l'incident qui signera la rupture. En vain. « *Ce qui l'a le plus impressionné*, confie aujourd'hui un de

utiliser dans leurs réunions publiques. C'est lui, enfin, qui appelle les « *relais* » élyséens – Nicolas Sarkozy est devenu le premier d'entre eux – pour leur annoncer l'intervention du chef de l'Etat sur tel ou tel sujet et leur demander, comme ce fut le cas, lundi 31 mai, au sujet de la famille, d'assurer le service après-vente médiatique de ses propos.

Il ne se passe guère de mois sans que le secrétaire général de l'Élysée annonce que, cette fois, le gouvernement a fini de manger son pain blanc et que l'heure de la revanche sonne. A l'automne 1998, après la crise asiatique, il affirme à qui veut l'entendre que la conjoncture est en train de se retourner, que la politique de Dominique Strauss-Kahn est au mieux aveugle, au pis irresponsable. Au début de la guerre du Kosovo, il croit tenir la preuve de l'incohérence et de la fragilité de l'équipe Jospin, lorsque les voix discor-

tir le côté Juppé de Jospin ! » Comme on ne juge bien que ce que l'on connaît bien, un autre angle d'attaque est à l'essai : Lionel Jospin serait atteint du « *syndrome Balladur* », encore appelé « *syndrome Rocard* », c'est-à-dire de cette paralysie progressive qui guette tout premier ministre candidat à la présidence de la République. A l'Élysée, on attend que cette vérité soit enfin révélée aux Français, en s'efforçant d'y aider un peu. Pas trop vite, non plus, car il est encore un défi que Jacques Chirac n'est pas parvenu, loin s'en faut, à relever : celui de la réorganisation de la droite. Ce que, à deux semaines des élections européennes, un chiraquien résume d'une formule : « *Le seul problème, c'est que toutes les têtes de liste de gauche adhèrent à Lionel Jospin, alors que la quasi-totalité des têtes de liste de droite détestent Chirac.* »

Pascal Robert-Diard

Ballons et bombes

par Ciaran O'Hagan

DES équipes de football de la République d'Irlande devraient affronter la Yougoslavie le week-end prochain, en Irlande, dans un match international de qualification pour la Coupe d'Europe et dans une rencontre de jeunes. L'Association de football d'Irlande a vendu quelque 35 000 places pour la rencontre internationale, certes à un rythme plus lent que d'habitude, mais les recettes sont bel et bien là. Faut-il en conclure que ces supporters savent faire la différence entre le jeu et la politique ?

L'attitude du gouvernement est tout aussi complaisante. Les matches ont son feu vert, même si aucun représentant du gouvernement irlandais ne sera présent lors de ces rencontres.

Ces footballeurs yougoslaves sont le reflet de leur nation. Leurs interviews et leurs actions spectaculaires sur le terrain en sont l'illustration. Ainsi, Predrag Mijatovic, l'avant yougoslave qui a marqué le but gagnant contre la République d'Irlande il y a six mois, a obéi à l'appel de sa fédération nationale en refusant de jouer pour son club, le Real Madrid. Dans une interview, pour expliquer pourquoi il protestait devant l'ambassade américaine avec d'autres internationaux yougo-

slaves basés en Espagne, il citait l'obligation pour ses parents de se réfugier dans un garage.

On ne peut en vouloir aux sportifs serbes de sentir une compassion forte pour leurs proches ou pour leur peuple. On peut comprendre aussi qu'ils protestent vigoureusement contre les bombardements de leur patrie et pour « la paix ». Mais on s'inquiète de la multiplication des coups médiatiques, partout dans le monde où se trouvent ces footballeurs serbes, entre banderoles noires, drapeaux brûlés et T-shirts dévoilés avec des cibles ou d'autres slogans réclamant « la paix ».

Une « paix » serbe, on l'imagine bien. Ainsi, les joueurs serbes dans la Serie A de la Ligue italienne ont refusé d'apporter leur assistance à une action d'aide aux réfugiés kosovars, promue par le gouvernement italien. Le défenseur serbe Sinisa Mihajlovic, de la Lazio Rome, s'est expliqué, en tant que représentant de cette rencontre en Serbie ne fasse qu'enflammer le patriotisme serbe. Comme la France l'a découvert en 1998, gagner au foot fait des merveilles pour le moral.

En accueillant ces Yougoslaves, l'Irlande veut se croire neutre. Comme toujours depuis qu'elle s'est séparée du colonisateur britannique. Une neutralité scrupu-

leuse entre les nazis et les Alliés.

Après-guerre, la mission occasionnelle des « casques bleus » lui a permis de se croire vertueuse. L'île verte a accueilli des Bosniaques ; les couvents d'Irlande accueillent maintenant des Kosovars. L'Irlandais est ainsi sensibilisé aux problèmes des réfugiés. La neutralité laisse une conscience propre. Le parcours est sans fautes.

C'était une position confortable au moment des guerres impériales et de la guerre froide. Mais, quand les guerres deviennent de plus en plus des questions de morale, ne pas accepter l'idée de son événement propre mort dans le conflit et ne pas payer sa part de l'addition du gendarme du monde a tout l'air d'une hypocrisie.

La question de la participation de la Yougoslavie à une compétition internationale se posera aussi pour la France, bientôt. Dans deux semaines, la Yougoslavie devrait débarquer à Paris pour participer à la Coupe d'Europe de basket. La décision, quant à sa participation, est reportée dans l'espoir d'une réconciliation entre l'OTAN et le régime de Milosevic. Espérons que la France et les Français ne separent pas la morale de la politique.

Ciaran O'Hagan est économiste de banque.

Après-guerre, la mission occasionnelle des « casques bleus » lui a permis de se croire vertueuse.

L'île verte a accueilli des Bosniaques ; les couvents d'Irlande accueillent maintenant des Kosovars. L'Irlandais est ainsi sensibilisé aux problèmes des réfugiés. La neutralité laisse une conscience propre. Le parcours est sans fautes.

C'était une position confortable au moment des guerres impériales et de la guerre froide. Mais, quand les guerres deviennent de plus en plus des questions de morale, ne pas accepter l'idée de son événement propre mort dans le conflit et ne pas payer sa part de l'addition du gendarme du monde a tout l'air d'une hypocrisie.

La question de la participation de la Yougoslavie à une compétition internationale se posera aussi pour la France, bientôt. Dans deux semaines, la Yougoslavie devrait débarquer à Paris pour participer à la Coupe d'Europe de basket. La décision, quant à sa participation, est reportée dans l'espoir d'une réconciliation entre l'OTAN et le régime de Milosevic. Espérons que la France et les Français ne separent pas la morale de la politique.

Ciaran O'Hagan est économiste de banque.

Malaise dans la pensée

par Jean-Pierre Ceton

LES intellectuels européens, lit-on, prennent peu position sur la guerre du Kosovo. Comment se prononcer, en effet, à moins de s'en remettre à « sa » conviction profonde, qui se révèle de bien mauvais secours ? D'où un malaise dans la pensée qu'activent des prises de position tranchées. Car beaucoup d'arguments peuvent se retourner au profit d'une autre conviction profonde, par exemple lorsque sont comparées les méthodes soit de l'OTAN, soit des Serbes à celles des nazis.

Ou bien les arguments sont peu crédibles. Ainsi la thèse de la manipulation de l'opinion par la presse française (où chacun a pu trouver toutes opinions, y compris celles des Serbes). Ou bien encore, la question est carrément écartée : « S'il fallait déclencher une guerre partout où sont bafoués les droits de l'homme... », écrivait récemment Jean Clair (page Débats du Monde du 21 mai).

Et comment comprendre le philosophe Jean Baudrillard, qui persiste à développer sa théorie (ça crève les yeux, dit-il) selon laquelle le régime serbe ferait le sale boulot voulu par les Occidentaux : préserver une Europe « blanche », théorie que, déjà, il émettait, en 1994, en affirmant qu'on n'interviendrait jamais véritablement contre les Serbes ?

Et comment expliquer que l'intellectuel Régis Debray se laisse aller, par exemple, à dénoncer la destruction par l'OTAN de trois cents écoles alors qu'il n'a personnellement constaté « que » le soufflage de vitres dans trois établissements scolaires ?

Au fond, pourquoi tant d'arguments, censés dénoncer des intentions inavouées ou faire apparaître les « vraies » raisons, servent-ils en réalité à justifier des convictions partisans, en l'occurrence antiméricaines, hostiles à l'Europe supranationale, voire à la modernité ?

On se dit qu'il doit y avoir un ressort mental de gestion de ces convictions qui, en lieu et place d'une fonction de pensée, pousse à soutenir telle thèse ou tel camp, comme on « supporte » spontanément tel joueur ou telle équipe dans une compétition sportive. Ainsi, les partages se font, pour ou contre, certains souhaitant l'effondrement du régime serbe, tandis que d'autres espèrent une catastrophe pour l'OTAN.

Il faudrait décrypter, mettre en cause et rejeter de toute notre intelligence la culture de mort

Malaise aussi dans la pensée devant la légèreté des jugements portés sur le processus diplomatique (on a mal négocié) ou sur la stratégie militaire (il fallait envoyer des hommes au sol dès le début). Devant la facilité avec laquelle certains crient à la barbarie de l'intervention militaire après avoir tant clamé la lâcheté de la non-intervention. Malaise devant la soudaineté de l'abandon du pacifisme ou, au contraire, du repli non-interventionniste, tandis que les chefs de guerre se trouvent être d'anciens pacifistes (Clinton, Solana...).

Depuis le début des bombardements aériens, on se sent sous une chape de plomb ; on aurait préféré qu'ils ne débutent jamais. Chaque matin, on redoute de nouvelles bavures autant que l'on craint l'annonce d'autres « exactions ». Chaque soir, on espère la fin de cette guerre survenue à un moment où l'on commençait d'entrevoir la possibilité que les conflits se résorbent autrement que par la guerre.

Alors, on remonte dans le temps. Que le régime serbe n'a-t-il joué la négociation et fait appel aux instances internationales pour défendre ses minorités, au lieu

d'envoyer troupes et canons comme en 1914 ? Que n'a-t-il choisi la discussion et l'échange au lieu de soutenir dans le plus grand cynisme le pilonnage de Sarajevo ou les exécutions collectives ? Que n'a-t-il transformé le Kosovo, terre sacrée des ancêtres, en un pays de développement, de culture et de paix, au lieu d'en supprimer autoritairement le statut d'autonomie, optant ainsi pour la force, la haine et, finalement, l'expulsion d'une majorité de ses habitants ?

On se sent sous une chape de plomb parce que les frappes aériennes relèvent d'une stratégie, finalement imposée par l'adversaire, qui est une stratégie de la claque, puis du passage de gueule, en train de glisser vers la mise à mort. Et l'on aurait préféré que l'Occident en reste à sa stratégie de la négociation. A une stratégie de civilisation. On imagine cependant sous quelle chape de ciment nous serions si les exactions s'étaient poursuivies sans intervention, et maintenant si les forces serbes reprenaient leurs (ex)actions après cessation des bombardements.

Alors, il faut encore revenir à l'Histoire, pour en conclure que ça recommence. Pas à Sarajevo 1914. Non, aux conduites millénaires des troupes d'occupation, avec déplacements de populations, viols, pillages et autres « exactions » qui se sont toujours pratiqués au fil des siècles, souvent même au nom des plus grands principes.

Il se trouve que cela désormais se sait, et que ce n'est plus supportable comme ordinaire des conflits. Non, chasser les habitants de leur maison, séparer les hommes d'un côté et femmes et enfants de l'autre, incendier les maisons, violer les femmes, liquider une partie des hommes, finalement expulser ce qu'il reste de cette population après l'avoir privée de tout, papiers et argent : cela ne se fait plus ; je veux dire : cela ne doit plus se faire. Il faut le dire à ceux qui exercent ces « pouvoirs » que cela ne se fait plus.

Personne ne le veut plus. Ni les peuples, ni même les populations qui sympathisent avec des mouvements nationalistes (Irlandais, Basques, Corses par exemple) ne veulent plus la violence des armes. Pas plus le peuple serbe que les autres.

Mais où donc situer la source de ces cruautés communes à toute l'Histoire ? Dans la certitude d'avoir le bon droit, d'avoir raison, et donc de pouvoir user de tous moyens pour défendre sa cause forcément juste. Mais d'où cela vient-il, sinon de ce que l'on doit nommer l'idéologie de la terre, qui ne peut être que celle de « ses » ancêtres, et l'idéologie du sang qu'on ne doit pas mélanger, celle de la race qu'il faudrait conserver pure, de la religion qui serait supérieure à celle des voisins, etc. ?

Vieux principes selon lesquels on peut aller buter ou déloger voisin ou étranger, imposer sa religion ou ses lois, bien sûr tout cela par la force, sans discuter ni négocier, donc sans entendre l'autre. Bref, être précisément à l'opposé de toute attitude de communication. Cette communication, si décriée dans les phrases toutes faites, qui pourtant comme les conflits et réduit les frontières dès qu'elle s'installe.

Ce qui a toujours été de mode aussi et ne devrait plus l'être, c'est le fameux entêtement à ne pas céder, jusqu'au bout, plutôt la mort et plus encore si c'était possible.

L'entêtement serbe, sans nul doute valeureux dans la résistance aux nazis, ne relève plus du chevaleresque mais de l'entêtement borné. Tout le monde sait combien le « ne pas céder », érigé en fierté collective, conduit en général, comme dans la vie privée, aux pires catastrophes.

Malaise dans la pensée, donc, sauf à décrypter, mettre en cause et rejeter de toute notre intelligence la culture de mort.

Jean-Pierre Ceton est écrivain.



Les téléphones mobiles permettant l'accès aux services internet* viennent de l'est de la Silicon Valley. De France, pour être précis.

À PARTIR DE CES MOBILES VOUS SEREZ EN MESURE D'ACCÉDER À VOTRE COMPTE EN BANQUE, DE CHOISIR UN RESTAURANT, DE TROUVER UN ITINÉRAIRE ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE. POUR EN SAVOIR PLUS, CONNECTEZ-VOUS À NOTRE SITE :

*DISPONIBLES UNIQUEMENT DANS LES PACKS SFR "LES UNS... LES AUTRES" (ONE TOUCH™ POCKET) ET "E.MEDI@" (ONE TOUCH™ VIEW).

ALCATEL

webtraka®

The Hi-Speed Company : l'Entreprise de la Haute Vitesse

Tornade

Par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

PENDANT vingt minutes, la nature, à Paris (ce qu'il en reste), s'est mise à ressembler, dimanche, aux îles caraïbes quand les assaillies du cyclone Tar-tempion : branches retroussées, pluies horizontales, puis en rideau, mousson de cinéma, caniveaux débordés, Nils soudains, parapluies changés en pelotes d'épingles, c'est fou, ça, jamais vu, plus de saisons, Tchémobyl ou quoi ? Des milliers de Parisiens dans le noir ! En 1999 !

Une grue de chantier est tombée et a tué. Comment est-ce possible ? La question s'est gonflée comme rivière en crue. Un enfant rectifié : c'est le contraire qui est étonnant. De fait, ces poutrelles jaunes hautes comme deux immeubles, sans racines ni haubans, juste une gueuse de béton pour équilibrer le bras interminable où pend le câble-jouet, petits drapeaux tendus comme sur un Dufy, vous avez compris, vous, par quelle opération du Saint-Esprit elles tiennent debout ?

Quand la nature se déchaine, la raison vacille, de même que la foi dans le progrès et la propriété. L'animisme menace, et la tentation du vaste partage. Qui meut les avalanches, qui bloque Montélimar sous la neige, qui lâche sur mon coteau à moi des grelons œufs de pigeon (taille standard) ? Qui me rembourse mes raisins réduits à des grains de Corinthe ? A moi les assurances, à moi le plan Orsec, à moi l'Etat ! Le député ennemi des assistances et fana du risque - cette modernité -, c'est le premier à tirer la sonnette des préfetures et des ministères : à quoi servent nos impôts, c'est vrai ça !

Les catastrophes imprévues brouillent les frontières de l'esprit. Elles rendraient animistes, pour un peu. Un cirque de passage a laissé échapper son puma. Le fauve pourrait manger les enfants. Des petits cercueils blancs traverseraient le village. L'école aurait congé, les bouquets s'entasseraient au cimetière. Des avocats proposeraient leurs services. La chasse aux fautifs est ouverte.

Un tueur sans mobile court le canton, la photorobot de sa trogne circule. Est-ce lui qui ? Lui qui va ? Qui l'a laissé sortir des Asphodèles, où on occupe si bien ces gens-là avec de la pâte à modeler ? A qui s'en prendre, merde alors ?

Après le déluge de dimanche, des marchands de légumes ont distribué gracieusement leurs primeurs, qu'auraient gâtés les caves inondées. Les clients du quartier ont retrouvé le réflexe séculaire des files d'attente. L'aubaine les rendait hagards, leur chiffonnait les traits, leur donnait l'air de réfugiés au cul d'un camion du HCR. La gratuité fait aussi peur que les intempéries, elle dérange plus qu'une hausse des étiquettes : des fois que le voisin profite un peu plus de l'occasion, il n'y a pas de raison.

Intéressant en soi, la paillote, le phénomène de la paillote. La mer est à tout le monde, premièrement ; pourquoi pas ses rebords ? Se partager le sol au premier arrivant, comme firent nos ancêtres les hominidés : tel est le rêve de tout pique-niqueur, ce sera là et pas ailleurs, décide le patron en aérant son capot, ce sera notre chez nous le temps d'étaler la nappe, d'enfourer les pépins de

melon. Même droit du pionnier avec le pétrole, le comptoir colonial, les OPA, la République. République, téléphone public : même invite à piller, arrachons le combiné puisqu'il n'est à personne.

J'ai trois cendriers, dans ma Sarbacane GT dix-huit soupapes, mais la cendre de ma cigarette et mon mégot, je les jette par la fenêtre, d'une pichette, je laisse pendre mon bras, ma gourmante, comme le motard qui démarre en trombe tarde à reposer son pied sur la machine. L'air devrait être fier que je le fende à 188 chrono. La vitesse, c'est du vent réapproprié.

L'éventualité de piller le bien commun rend maboule, voyez la chasse aux parties communes entre copropriétaires. Fumer, c'est aussi poser sa marque. Maintenant que les tabagiques sont parqués, dans les trains, on voit mieux à quel point ça va pas la tête. Ils ont déjà le regard fait comme un rat du jour où les perfusions leur sortiraient de partout. Dans les ronds de fumée de BD, on lit : « C'est mon problème, bordel ! » Mauvaise foi des mauvais choix.

La pluie mouille, le tabac tue, les avalanches étouffent, les grues tombent, les tunnels crament, il n'y aura pas de paillotes pour tout le monde, elle est belle ma scarole. Quand la tornade s'est calmée, cette chose à personne venue de nulle part, cette faute à pas de chance, les enfants ont sauté dans les flaques, battus des mains, avec de la boue jusqu'aux cheveux. Il leur venait un rire né, lui aussi, d'on ne sait où, une joie pas banale, une humeur exotique.

L'ange des petits conflits

par Ronald Searle



Pakistan : la dérive autoritaire

Suite de la première page

Aujourd'hui, de nombreux Pakistanais sont obligés d'admettre que ni le ciment de l'Islam ni le nationalisme des premières heures n'ont réussi à permettre à leur pays d'être à la hauteur du défi que ses Pères fondateurs avaient voulu créer en donnant une nation à une partie des musulmans de l'Inde. Il y a encore dix ans, un tel discours aurait été irrecevable dans cette région au nationalisme d'autant plus sourcilieux que le Pakistan s'est littéralement « construit » contre son voisin indien, un « frère ennemi » dont la menace est à l'aune de sa double proximité, géographique et culturelle. La rivalité ouverte qu'il entretient avec l'Inde constituant en quelque sorte pour le Pakistan sa paradoxale raison d'être. D'où la quête aussi effrénée que pathétique d'une identité restée, en quelque sorte, introuvable...

La mort du dictateur Zia Ul Haq, en 1988, et l'arrivée au pouvoir de Benazir Bhutto avaient pourtant soulevé beaucoup d'espoir. Tant à l'intérieur du pays que dans la communauté internationale. L'émergence d'une démocratie après des années de régime autoritaire et la victoire de cette femme à l'aura certaine dans ce grand pays musulman étaient les signes, croyaient certains, que le Pakistan avait atteint l'âge de la maturité politique. Onze ans plus

tard, force est de constater qu'il n'en est rien.

Deux raisons fondamentales expliquent cette dérive. La fin du règne des généraux aurait dû, idéalement, s'accompagner des changements sociaux permettant au pays de s'affranchir des lourdeurs féodales de son passé. Cela, à la différence de l'Inde, n'a pas été le cas : les mêmes grands propriétaires continuent à dominer le Parlement, où ils n'ont de cesse de perpétuer le système dont ils sont issus. En conséquence, l'émergence d'une vraie classe moyenne n'a pas eu lieu et le pays, avec 28 % de taux d'alphabétisation, continue d'être à la traîne du reste de l'Asie du Sud. Ce qui n'empêche pas ce grand pays musulman d'être devenu officiellement puissance nucléaire depuis la série de tests de sa « bombe islamique », effectués il y a tout juste un an...

La deuxième raison du déclin est liée à l'écoeurement d'une proportion croissante de Pakistanais à l'égard de dirigeants qui se sont montrés incapables de corriger les injustices du système tout en étant régulièrement accusés de profiter de leur pouvoir pour amasser des fortunes. La récente condamnation *in absentia* à cinq ans de prison pour corruption de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto est l'illustration la plus marquante et la plus récente de cette dérive.

Dans un tel contexte, il n'est pas très surprenant que l'actuel chef du gouvernement, élu triomphalement en 1997 avec une majorité sans précédent, multiplie les gesticulations pour asseoir un pouvoir de plus en plus contesté par l'opinion. En moins de deux ans, cet homme issu d'un milieu de la bourgeoisie industrielle

et que l'on pensait pouvoir symboliser une alternative bienvenue à la suprématie des féodaux - dont « Benazir » fait partie - aura réussi à placer sous son contrôle la présidence de la République, à se débarasser d'un président de la Cour suprême qui lui était hostile et à « démissionner » le chef d'état-major des armées.

POUVOIR ABSOLU

Son agression contre la presse est la dernière en date d'une série de manifestations d'une volonté de pouvoir absolu qui n'arrangera en rien l'image d'un pays qui a, précisément, mauvaise presse. Le respecté journaliste Najim Sethi a été arrêté chez lui en pleine nuit puis battu et finalement accusé d'être un agent à la solde de l'Inde et des Etats-Unis. La vérité est qu'il ne cessait, dans ses articles, de dénoncer la corruption des élites.

La volonté de pouvoir de l'actuel premier ministre ne laisse pas d'inquiéter dans un pays où la psychose permanente du coup d'Etat fait toujours craindre une reprise en main par l'armée. Celle-ci, cependant, se fait aujourd'hui résolument discrète.

Même les relations avec l'Inde, tendues lors des tests nucléaires qu'ont réalisés les deux pays en 1998, mais qui avaient connu une embellie lors d'un récent voyage au Pakistan du premier ministre indien, se sont dégradées à nouveau depuis la semaine dernière. L'infiltration de plusieurs centaines de guérilleros musulmans et d'éléments des services spéciaux de l'armée, la redoutable ISI, dans le territoire disputé du Cachemire a dégénéré en crise ouverte avec l'Inde. Le Cachemire est un Etat de l'Union indienne disputé depuis un demi-siècle entre les deux

pays. Son sort paraît souvent instrumentalisé par les politiciens pakistanais : il s'agit de tirer les bénéfices d'une question qui fait l'objet d'un large consensus dans l'opinion indienne et de diaboliser de nouveau, pour des raisons de pure politique, l'ennemi indien, accusé de répression contre les séparatistes musulmans.

L'autre danger, qui alimente les fantasmes de l'Occident, l'éventualité d'une dérive islamiste, n'est certes pas non plus des moindres. Même si les partis fondamentalistes n'ont jamais fait plus de 5 % des voix aux élections, il est toujours à craindre que la mauvaise réputation de la classe politique ne finisse par faire, à terme, le lit des partisans du régime d'un islam radical. Menace à laquelle le premier ministre, musulman traditionnellement modéré, a répondu à sa façon en faisant voter à l'Assemblée nationale, en octobre, un amendement qui fait de la Charia, la loi islamique, la Loi suprême du Pakistan. Reste encore au Sénat à ratifier cet amendement, mais l'intention est claire : lâcher du lest côté fondamentalisme pour mieux en circonscrire les dangers.

Bruno Philip

RECTIFICATIF

SÉCURITÉ SOCIALE

Dans l'article sur les comptes de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 1^{er} juin), nous avons écrit par erreur que les mesures d'économie décidées par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, sur l'activité des biologistes s'élevaient à 800 millions de francs « par année ». Il fallait lire « en année pleine ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

A Belgrade comme à Bagdad ?

LA campagne de bombardements de l'OTAN est dans son troisième mois. Plus de dix mille « sorties de frappe » contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY) ont été comptées depuis le 24 mars. Les alliés utilisent aujourd'hui un nombre d'appareils deux fois supérieur à celui mobilisé aux premiers jours de l'opération, soit plus de 1 000 avions. Les raids aériens concentrent leurs tirs sur ce qui reste du potentiel militaire serbe et, jour après jour, contre des cibles civiles. Le patron de l'OTAN, le général Wesley Clark, assure que les forces serbes au Kosovo sont de plus en plus isolées. Il avance que le potentiel militaire de la RFY a été considérablement affaibli.

L'OTAN ne parle plus de dommages « collatéraux » pour désigner les victimes civiles de ces raids. L'OTAN assume le ciblage d'un très grand nombre de sites, de la télévision aux dépôts de carburant, des ponts aux centrales électriques, des PIT à une multitude d'autres services collectifs. L'OTAN assure qu'il s'agit de détruire l'infrastructure au service de l'appareil militaire serbe. Elle observe que les pertes dans la population civile sont inévitables ; elle juge qu'elle a su les maintenir à un niveau particulièrement bas.

On veut bien donner foi à certaines de ces affirmations.

On imagine volontiers que nombre d'installations civiles participaient bel et bien de la machine utilisée par Slobodan Milosevic pour perpétrer ce que le Tribunal pénal international a qualifié, à très juste titre, de « crimes de guerre et crimes contre l'humanité ». Mais il y a une affir-

mation des dirigeants occidentaux qui est un mensonge : celle qui voudrait nous faire croire que l'OTAN fait la guerre à un régime et non pas à une population.

La stratégie de guerre choisie - le tout-aérien, opposé au contact direct au Kosovo - contenait en elle-même ces bombardements sur des civils. L'objectif avoué de la campagne de bombardements est de semer le chaos économique, social et psychologique en Serbie. Comment comprendre autrement ces raids qui privent le pays d'électricité, sèment la terreur dans les hôpitaux, les maternités, les maisons de retraite, pendant que le régime survit à la lumière de ses générateurs ? Et comment ne pas appeler alors les choses par leur nom : priver dix millions de Serbes d'électricité - comme c'était le cas lundi soir 31 mai -, c'est bel et bien leur faire une forme de guerre.

Dès lors, on doit craindre le pire et redouter que les chefs de l'OTAN, mal inspirés par le Pentagone, ne cherchent à appliquer à Belgrade l'inadmissible tactique vainement utilisée à Bagdad : martyriser une population pour qu'elle se révolte contre son chef. Le résultat est rien moins que garanti. Les envoyés spéciaux dans la capitale de la RFY l'affirment : les bombardements contre les transformateurs électriques, par exemple, montent la population contre l'OTAN, pas contre Slobodan Milosevic. Ces bombardements-là ne sont pas seulement immoraux, ils sont improductifs. Ils resteront comme la marque infamante d'un choix stratégique absurde, même pour ceux qui jugent légitime l'emploi de la force contre M. Milosevic.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Joyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Suisse, oasis de tranquillité

LA SUISSE apparaît au voyageur fatigué des métropoles géantes, des guerres et des révolutions comme une merveilleuse oasis de tranquillité. Sans doute le XX^e siècle marque-t-il largement sa place. La technique moderne, l'organisation industrielle et même le grand business triomphent. Mais jamais les parfums violents de l'âge nouveau ne chassent les odeurs si attachantes du passé. On a tout au contraire l'impression de pénétrer dans un monde miraculeusement épargné par la marche de l'histoire.

Partout en Europe on assiste à des bouleversements économiques, politiques et sociaux, à une rupture avec le passé en un mot. Or ce qui frappe en Suisse, c'est d'abord l'atmosphère de continuité. A peu de chose près les hommes croient aux mêmes valeurs, respectent les mêmes institutions, obéissent aux mêmes règles de conduite, appliquent les mêmes

lois et le même système économique qu'il y a cinquante ans.

Partout en Europe la guerre et ses suites retardent le retour à des conditions de vie normale. En Suisse, au contraire, les citoyens ont l'air paisible et satisfait de gens bien nourris, bien équilibrés, disposant du confort nécessaire. La stabilité de la monnaie leur permet de faire des projets d'avenir, ce qui est bien le propre d'une vie normale.

Tout cela donne facilement au voyageur le sentiment de vivre hors de son siècle. Dépendante de l'extérieur comme elle l'est pour son équilibre économique, la Suisse pourra-t-elle rester longtemps encore à l'abri des bouleversements mondiaux ? Il n'est pas facile de maintenir sa santé lorsqu'on vit entouré de malades.

René Dabernat
(2 juin 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

ÉTHIQUE En quelques années, des centaines de sociétés dans le monde se sont dotées de « codes de conduite » : Nike, Reebok, Adidas, Ikea, Levis, Auchan... se sont ainsi

engagées à suivre certains principes sociaux, comme l'interdiction du travail des enfants, la non-discrimination des employés, la reconnaissance de la liberté syndicale...

● **LEUR PROBLÈME** est désormais de savoir comment contrôler l'application de ces engagements. Les sociétés, qui ont souvent médiatisé ces prises de position, tâtonnent pour

trouver une solution. ● **IL N'EXISTE** aucune réponse clefs en main pour aider une société à aller au bout de sa démarche. Le coût des audits sociaux freine certaines entreprises.

● **NIKE**, dans la ligne de mire des associations de consommateurs depuis des années, a mis sur la table des moyens importants pour ne plus être l'objet de critiques.

Les entreprises en quête de solutions pour tenir leurs engagements sociaux

Nike, Adidas, Ikea, Mattel, Auchan, entre autres, se sont engagés à respecter certains principes, comme l'interdiction du travail forcé ou du travail des enfants, la non-discrimination des employés... Le problème est maintenant d'en contrôler l'application

DEUX FABRICANTS de chemises du Bangladesh, fournisseurs d'Auchan, ont été, mardi 1^{er} juin, « socialement contrôlés ». Des consultants, payés par le distributeur français, ont inspecté les conditions de travail des salariés : une première pour Auchan, qui considère ces visites de contrôle comme un « test ». En 1998, l'entreprise s'est dotée d'un « code de conduite » et s'est engagée à respecter des principes sociaux. L'heure est maintenant à la mise en pratique. « Par ces tests chez nos fournisseurs, explique Philippe Paillart, porte-parole du groupe de distribution, nous cherchons à voir si nous pouvons tenir nos engagements. » Deux autres distributeurs français, Carrefour et Promodès, réalisent actuellement le même type d'opération.

En quelques années, des centaines de sociétés dans le monde se sont imposé un « code de conduite » : Nike, Reebok, Adidas,

Ikea, Levis... Ces entreprises se sont engagées à suivre un certain nombre de principes sociaux comme l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, la non-discrimination des employés, la reconnaissance de la liberté syndicale... Des principes inspirés par les droits fondamentaux de l'homme au travail édictés par l'Organisation mondiale du travail (OIT). Le problème de ces entreprises est désormais de savoir comment, concrètement, contrôler l'application de ces codes de conduite. Face à une opinion publique attentive, les sociétés, qui ont souvent médiatisé ces prises de position, tâtonnent pour trouver une solution.

Tel est le cas de Mattel, le numéro 1 mondial du jouet. Le groupe américain s'est doté d'un code de conduite en 1997. Pour vérifier sa bonne application, il a fait appel à un collège d'experts indépendants, mené par le professeur S. Prakash Sethi. D'ici à fin 1999, les quinze

sites de fabrication détenus à 100 % par Mattel auront été contrôlés. Mais cette démarche n'inclut pas les trois cents autres, appartenant à des sous-traitants dans des pays émergents. « Nous allons devoir demander au professeur Sethi d'augmenter ses effectifs, a répondu au Monde Sean Fitzgerald, vice-président et porte-parole du groupe. Nous apprenons sans cesse, nous en sommes au début. Pour les sites sous-traitants, nous devons sûrement en contrôler un échantillon représentatif chaque année. » Des hésitations dont Mattel rechigne à faire état publiquement (lire ci-dessous).

Adidas est également dans la ligne de mire des associations non gouvernementales. En mai 1998, l'entreprise se dotait officiellement d'un code de conduite social. Trois mois après, une émission télévisée allemande, « Monitor », révélait des conditions de travail condamnables dans l'atelier textile de Formosa, fournisseur de l'entreprise allemande au Salvador. Un porte-parole d'Adidas, Peter Csanadi, a reconnu qu'« il y avait eu des problèmes » dans l'atelier incriminé, mais « pas aussi criants qu'on l'a dit ». Depuis, l'entreprise a demandé à une association américaine, Vérité, de contrôler à l'improviste le site. Elle devait le faire au mois de mai. Adidas n'a pas encore reçu

son rapport d'inspection. Le géant du sport affirme désormais chercher une association capable de l'aider à contrôler les sites de production dans le monde entier. « Mais cela est loin d'être évident, plaide Peter Csanadi. Nous devons trouver une association professionnelle, qui ait bonne réputation. »

« Pour que l'engagement soit crédible, quelqu'un d'extérieur doit être responsable du contrôle »

« C'est une période compliquée, confirme Martial Cosette, consultant pour le collectif d'associations Ethique sur l'étiquette. Les entreprises ont pris conscience qu'il fallait faire quelque chose, mais elles découvrent que ce n'est pas aussi simple à mettre en place. » Pour l'instant, il n'existe aucune réponse clef en main pour aider une société à aller au bout de sa démarche. « Pour que l'engagement d'une entreprise soit crédible, quelqu'un d'ex-

térieur doit être responsable du contrôle », assure Philippe Paillart, d'Auchan.

En Europe, certaines associations prônent un label social à apposer sur les produits. Un député européen a fait adopter en janvier une résolution en ce sens. Outre-Atlantique, la démarche est tout autre. SA 8 000, une norme de certification sociale créée par un regroupement d'associations américaines, le Council on Economic Priorities, propose aux entreprises une certification de type « norme qualité ». Des consultants (Veritas, SGS...) proposent des audits annuels pour vérifier la mise en conformité des sites. Cette solution effraie quelque peu les entreprises : proche des principes fondamentaux de l'OIT, la norme SA 8 000 est difficilement applicable telle qu'elle. « Nous sommes en train de tester cette norme, confirme Auchan, mais il est probable que nous devions l'adapter. »

Un facteur « inavouable » freine pour l'instant les entreprises : « A 50 000 francs l'audit social d'un site de production, c'est une dépense non négligeable », explique un industriel. Ce coût n'a souvent pas été évalué lorsque l'entreprise s'est dotée de principes moraux ! « Cet argument ne tient pas longtemps », assure le porte-parole d'Adidas. En

cas de campagne médiatique contre l'entreprise, « l'impact négatif en termes d'image est d'un coût bien supérieur ».

Nike a choisi l'offensive. L'entreprise, dans la ligne de mire des associations de consommateurs depuis des années, a mis sur la table des moyens importants pour ne plus être l'objet de critiques. Ses 420 sites sous-traitant dans le monde ont été « socialement » audités par PricewaterhouseCoopers ! En outre, une équipe de trente salariés de Nike sillonne la planète pour vérifier l'application du code maison. « *Mille agents locaux ont été formés* », explique Maria Eitel, vice-présidente recrutée spécialement par l'entreprise pour gérer le dossier : « *Chez nos sous-traitants de chaussures, une personne de Nike est là en permanence pour que le contrôle soit quotidien.* » « *Nous voulons échanger notre expérience avec d'autres entreprises intéressées* », affirme Nike, fière d'être dans le peloton de tête des entreprises qui s'engagent. La société, en partenariat avec la Banque mondiale, met actuellement en place une « *global alliance* » pour étudier les conditions de travail dans le monde et faire émerger des témoignages.

L. Be.

TROIS QUESTIONS À...

JUAN SOMAVIA

1 Que pense le Bureau international du travail (BIT), dont vous êtes le nouveau directeur, de la multiplication des codes de conduite volontaires adoptés par les entreprises et des labels sociaux ?

Ces expériences sont suivies avec beaucoup d'intérêt par le BIT : elles reflètent une prise de conscience grandissante de la part des consommateurs, mais aussi d'un nombre croissant d'entreprises, des abus auxquels tant de travailleurs sont soumis. Mais, pour intéressante qu'elle soit, la démarche a des limites. La plus évidente est l'hétérogénéité de ces labels et codes de conduite. Chacun est créé selon des critères différents. La plupart ne s'attaquent qu'à une forme d'abus, comme le travail des enfants, à l'exclusion d'autres tels que la discrimination raciale ou sexuelle ou le travail forcé. Autre problème : leur crédibilité. Comment sont-ils mis en œuvre ? Qui vérifie leur application ? Le foisonnement de labels engendre confusion et scepticisme. Les entreprises des pays en développement voient se multiplier les exigences auxquelles elles doivent se soumettre : le phénomène ressemble souvent à une infranchissable course d'obstacles.

2

Que faudrait-il faire ? Établir des règles du jeu qui encouragent un véritable développement social. La communauté internationale dispose d'un cadre général : les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) auxquelles d'ailleurs un certain nombre d'entreprises font référence dans leurs codes de conduite, quand ils existent. C'est à notre sens sur cette base qu'il faut continuer à travailler.

3

Les conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux de l'homme au travail suffisent-elles à faire avancer les choses ? Le droit international du travail est une référence essentielle dans la lutte pour une meilleure justice sociale. Les quelque 7 000 ratifications de conventions de l'OIT recensées à ce jour constituent un bilan remarquable. Mais, en matière de mise en œuvre, il y a parfois loin de la coupe aux lèvres. Ni ces conventions ni la concurrence internationale ne suffisent à assurer un progrès tangible. Localement, le dialogue entre les partenaires sociaux et une coopération technique ciblée sont nécessaires. Le programme de l'OIT de lutte contre le travail des enfants en est une démonstration exemplaire.

Propos recueillis par
Laure Belot

MARIE-CLAUDE HESSLER-GRISEL est une petite actionnaire satisfaite : alors qu'elle ne détient que 150 actions de l'américain Mattel, elle a réussi à faire entendre sa voix. Le numéro 1 mondial du jouet devra soumettre au vote de ses actionnaires, jeudi 3 juin à Los Angeles, la proposition de M^{me} Hessler-Grisel. « J'ai demandé, explique-t-elle, que soit communiqué, deux fois par an, un état d'avancement de l'application du code de bonne conduite dont s'est dotée l'entreprise. »

Il y a quelques mois encore, Mattel ne voulait pas entendre parler de cette proposition. « Nous ne voulions pas nous faire imposer un point de vue par quelqu'un d'extérieur à l'entreprise, avoue Sean Fitzgerald, vice-président et porte-parole du groupe. Nous trouvons que la demande de cette actionnaire n'était pas représentative. » L'entreprise a demandé l'arbitrage de la Security Exchange Commission, l'équivalent américain de la COB : la demande de M^{me} Hessler-Grisel était bien recevable... M^{me} Hessler-Grisel s'inquiète de l'état d'avancement du « projet social » de Mattel. En 1997, l'entreprise s'est dotée d'un code de

conduite : elle s'est engagée à ne pas faire travailler d'enfants de moins de seize ans, à proscrire le travail forcé, à reconnaître la liberté syndicale... « Depuis, constate M^{me} Hessler-Grisel, aucune nouvelle. Je voudrais notamment pouvoir suivre l'avancée du contrôle des sites de production réalisé par un groupe d'experts indépendants. »

Côté Mattel, la demande embarrasse. « D'ici à la fin de l'année 1999, la totalité des sites de fabrication que nous possédons aura été contrôlée », a indiqué au Monde M. Fitzgerald. Ce que l'entreprise ne précise pas, c'est que seuls quinze sites sont détenus en propre par Mattel : son réseau de trois cents sous-traitants n'a donc pas été « socialement contrôlé »... Certains d'entre eux seraient loin d'être en conformité avec le code de conduite Mattel. En décembre 1998, un rapport d'organisations non gouvernementales a révélé des conditions de travail critiquables chez des sous-traitants chinois produisant, entre autres, la poupée Barbie (*Le Monde* du 25 décembre 1998).

Pour sa défense, le groupe explique qu'il a déjà rayé de sa liste quinze entreprises sous-

traitantes, et une dizaine de sites sont « sous surveillance ». Mais il ne souhaite visiblement pas rendre publiques ces avancées. La requête de M^{me} Hessler-Grisel ne devrait pas aboutir : « L'entreprise recommande expressément et par écrit à ses actionnaires de voter contre cette proposition, précise-t-elle. Une attitude que j'ai du mal à comprendre. Ma demande n'a rien d'extrême. D'un point de vue strictement économique, elle m'apparaît comme une nécessité : le retour de bâton peut être rude si une entreprise n'est pas sincère et utilise son code de conduite seulement comme un effet d'annonce. »

Quelle que soit l'issue du vote, M^{me} Hessler-Grisel est fière d'avoir réussi à ébranler le géant américain. « Mattel a tenté jusqu'au dernier moment de m'inciter à retirer ma demande », affirme cette ancienne responsable de la commission juridique d'Amnesty International, juriste de formation. Les centaines d'entreprises qui se sont dotées de codes de conduite sociaux sont désormais averties : les actionnaires, même petits, demandent des comptes.

L. Be.

Le gouvernement ouvre le marché de l'accès à Internet

France Télécom est autorisé à lancer un forfait de connexion téléphonique

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) et le gouvernement ont fait, lundi 31 mai, un cadeau empoisonné à France Télécom en autorisant son nouveau forfait Internet. Celui-ci permettra aux abonnés de se connecter vingt heures par mois pour 100 francs (après 18 heures). Le gouvernement a repris mot pour mot l'avis de l'ART, qui l'a assorti de deux conditions visant à ouvrir totalement le marché de l'accès à Internet.

Après les téléphones portables et les appels longue distance, l'accès à Internet sera donc le prochain terrain d'affrontement entre

opérateurs de télécommunications. Pour les internautes, cela signifie qu'ils devraient pouvoir acheter de moins en moins cher les forfaits de temps de connexion auprès de l'opérateur de leur choix. L'empressement du gouvernement à suivre l'avis de l'ART s'explique par son engagement en faveur de « l'accès de tous les Français à Internet » et sa volonté de répondre aux mécontentements des internautes. Ces derniers ont organisé, à deux reprises, des « grèves de l'internet ».

Cette priorité vaut bien quelques sacrifices pour l'Etat actionnaire, qui détient la majorité du capital de France Télécom. L'opérateur public, qui bénéficie de facto d'un quasi-monopole pour les appels locaux, sait qu'il a beaucoup à perdre en abandonnant une part croissante de cette « vache à lait ». Le trafic Internet représentera 12 % du trafic local en 1999 et 50 % d'ici à 2002.

La décision de l'ART va permettre aux opérateurs alternatifs (Le 7, Tele2, Siris) de proposer aux abonnés leurs propres tarifs d'accès à Internet et de les facturer directement à l'internaute. En termes plus techniques, France Télécom va devoir proposer « l'inter-

connexion indirecte » aux opérateurs tiers. Pour mettre un peu d'ordre dans la multiplication des offres, l'ART propose de mettre en place une nouvelle nomenclature des numéros d'accès à Internet, qui commenceront par 0-86. Les numéros les moins chers (du type forfait) devraient commencer par 0-860.

Interrogé mardi 1^{er} juin, France Télécom accueillait quelque peu froidement les décisions de son autorité de tutelle. L'opérateur affirme que l'ouverture du marché le conduirait à « subventionner les opérateurs concurrents ». France Télécom devrait dans ce cas reverser aux opérateurs alternatifs, qui acheminent une partie du trafic Internet, des « charges d'interconnexion » trop importantes. Elles seraient en effet supérieures aux 8 centimes par minute que France Télécom perçoit de l'internaute (soit le coût de la minute dans le cadre du forfait de vingt heures pour 100 francs). L'internaute devra donc encore patienter, le temps que l'ART arbitre les discussions qui vont s'ouvrir entre France Télécom et ses concurrents.

Christophe Jakubyszyn

Treize groupes s'intéressent à la reprise du Crédit foncier

LA TROISIÈME TENTATIVE de privatisation du Crédit foncier de France sera peut-être la bonne. Au total, treize candidats, français et étrangers, ont marqué leur intérêt, en retirant un cahier des charges, disponible depuis le 21 mai. Parmi les candidats nationaux figurent en première ligne les Caisses d'épargne, dont la réforme, adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, revient mardi 1^{er} juin dans l'hémicycle, après avoir été modifiée par le Sénat – la lecture définitive devant intervenir le 17 juin. Sa nouvelle direction a déposé un dossier pour reprendre 100 % du Crédit foncier, au moins dans un premier temps. L'Ecureuil veut d'abord être entièrement maître du dossier, pour ensuite rechercher des partenaires industriels. La CNP, première compagnie d'assurance-vie française, qui n'a pas retiré de dossier, pourrait ainsi être associée avec les Caisses d'épargne en cas de succès de leur offre sur le Foncier.

Deux banques AFB sont aussi sur les rangs, la BNP, « pour voir », et le Crédit commercial de France (CCF). Le Crédit immobilier de France, qui était le seul candidat lors de la première tentative de vente du Foncier en 1996, est aussi en lice. Axa est également intéressé pour distribuer des produits d'assurance aux guichets du Fon-

cier. L'assureur mutualiste Azur-GMF, qui était cité, n'a en revanche pas retiré de dossier. Du côté des étrangers, les américains GMAC (filiale de General Motors) et le texan Bass, qui s'étaient tous deux fait recaler, en association avec les Caisses d'épargne et le CCF, à l'automne 1998, ont retiré un dossier. Le groupe belge Hypovereinsbank, la Caisse des dépôts du Québec et le britannique Woolwich sont aussi sur les rangs. Le bancassureur belge néerlandais Fortis, dont le nom est cité, ne fait pas de commentaire.

OFFRE FERME AVANT LE 21 JUIN

Les candidats devront déposer une offre ferme avant le 21 juin, ce qui leur permettra d'accéder aux salles d'information (les *data rooms*). Les offres définitives devront être déposées le 16 juillet et la procédure de sélection interviendra à partir de cette date. Bercy devant faire son choix avant la fin du mois de juillet. Le prix à payer se situe autour de 5 à 6 milliards de francs pour reprendre la part de 90,59 % détenue par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). En d'autres termes, l'établissement devra dégager des profits de 500 millions de francs par an pour offrir à l'acquéreur un retour sur investissement de 10 %. Si les Caisses d'épargne ont claire-

ment la faveur des pouvoirs publics, « rien n'est joué, car Bruxelles surveille », affirme un proche du dossier. L'opération se présente sous de bien meilleurs auspices que l'an dernier, mais le nombre de retraits de dossier ne préjuge pas forcément du dépôt des candidatures.

Le Crédit foncier fonctionne avec des fonds propres insuffisants depuis les pertes de 10,4 milliards de francs annoncés en 1995, liées à des investissements hasardeux dans l'immobilier notamment. L'établissement respecte aujourd'hui enfin la loi bancaire grâce à l'adoption, lundi 31 mai, en assemblée générale, d'une résolution permettant d'augmenter les fonds propres du groupe. Cette opération s'articule autour d'une réduction du capital social et s'ajoute à une avance d'actionnaire de 1,8 milliard de francs accordée par la CDC. Elle permet au Foncier d'atteindre le ratio de solvabilité minimum de 8 %, que la vente de la filiale à 70 % Crédit Logement devrait encore accroître. Cette cession, retardée par l'offre de la BNP sur la Société générale, devrait « être finalisée dans les prochaines semaines », a affirmé François Lemasson, gouverneur du Crédit foncier.

Pascale Santi

3^{ème} cycle

INGÉNIERIE ET NEGOCIATION
COMMERCIALES INTERNET/REPRISES

Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"

Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 99
Formation d'octobre 99 à septembre 2000
dont 6 mois de mission en entreprise.

www.devinci.fr/inci

Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex

FORMATION EN MANAGEMENT SUPPLÉMENTAIRE TECHNIQUE PRIVE

Elf : reprise du travail à Lacq après quarante-cinq jours de conflit

UNE LARGE MAJORITÉ DES EMPLOYÉS de l'activité gaz d'Elf exploration-production à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) ont décidé, lundi 31 mai dans la matinée, de reprendre le travail, après quarante-cinq jours de conflit, bien que les négociations aient échoué sur des questions d'externalisation de services. La grève à Lacq avait été entamée le 16 avril, essentiellement par solidarité avec leurs collègues de Pau, touchés par un plan de suppression d'emplois. Selon la CGT (majoritaire), la reprise du travail a été votée lors d'une assemblée générale par 264 employés tandis que 167 ont voté contre et 7 se sont abstenus. L'usine de Lacq compte environ 1 400 salariés.

Les installations, qui avaient été fermées par la direction, ont commencé à être progressivement remises en service. Toutefois, le mouvement se poursuit chez Ato-Lacq (chimie), où travaillent près de 200 personnes. A Pau, au centre Jean Féger, les salariés d'Elf exploration-production ont voté la reconduction de la grève à la quasi-unanimité au cours d'une assemblée générale qui a réuni, lundi, 800 personnes. A Paris, où le site informatique est occupé, les grévistes devaient se prononcer mardi 1^{er} juin. - (Corresp.)

Banca Intesa prépare une offre amicale de fusion avec la Comit

« NOUS SOMMES en train de travailler à une offre amicale sur la Comit », a indiqué lundi 31 mai Giovanni Bazoli, le président de la banque italienne Banca Intesa, née du regroupement de Banco Ambrosiano Veneto et de la Caripto. Ce projet de fusion, qui pourrait faire l'objet d'un premier examen dès le 8 juin, devrait être prêt avant la fin de l'été. Un projet de rapprochement entre la Banca Commerciale Italiana (Comit) et Unicredito Italiano a échoué voici quelques jours.

Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, qui s'était montré réticent concernant l'opération Comit-Undicredito, a estimé le même jour que le système financier italien devait poursuivre son mouvement de concentration, notamment en concluant des alliances stratégiques avec des partenaires étrangers. M. Fazio a toutefois prévenu que les OPA hostiles ne « conviennent à personne ».

Raymond H. Lévy, président du conseil de surveillance du Consortium de réalisation « Dans trois ou quatre ans peut-être, le CDR aura accompli sa mission »

Après avoir été l'objet de nombreuses critiques, le Consortium de réalisation (CDR), l'organisme chargé pour le compte de l'Etat de récupérer et de vendre une partie des actifs du Crédit Lyon-

nais, a beaucoup changé. Raymond H. Lévy, président du conseil de surveillance de l'organisme, estime que dans trois à quatre ans sa mission sera accomplie. Mais il se montre très prudent sur

le coût final pour le contribuable, compte tenu notamment de l'existence de risques difficiles à mesurer comme celui lié à des procédures judiciaires en cours aux Etats-Unis.

« Depuis le 2 février 1998, vous présidez le conseil de surveillance du Consortium de réalisation (CDR). Quel premier bilan pouvez-vous tirer ?

— L'année 1998 a été marquée par les réformes. Réforme dans la stratégie : le CDR ne « liquide » pas, il gère, pour tirer le meilleur résultat des actifs cédés. Il le fait en toute indépendance, l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR) remplissant le rôle de l'actionnaire avant même d'en acquérir le titre, le 28 décembre 1998. Réforme dans la présentation comptable : nos actifs ne sont plus inscrits à leur valeur d'entrée dans la société, sans aucune provision, ce qui enlevait toute signification à notre bilan ; ils le sont désormais à leur valeur réelle estimée, fixant ainsi à nos gestionnaires leurs objectifs minimaux de travail, à partir desquels nous attendons des résultats positifs. Corrélativement, nos fonds propres constitués par le prêt participatif consenti par l'EPFR sont réduits de 65 milliards de francs : restent au bilan 31 milliards

d'actifs à réaliser, équilibrés au passif par un prêt participatif de l'EPFR de 18 milliards de francs, des passifs externes et diverses provisions pour risques et charges.

— D'importantes participations ont été cédées. Que reste-t-il dans le CDR ?

— A fin 1998, il reste 31 milliards de francs d'actifs, après 14 milliards de francs de cessions au cours de l'exercice, dont 3,3 milliards de titres de participations et 2,4 milliards d'actifs immobiliers. Quelques bonnes opérations ont pu être enregistrées en 1998 : par exemple, nos dernières actions Bouygues, à notre bilan pour environ 600 francs par titre, ont été cédées aux environs de 1 300 francs. Ces cessions se sont poursuivies au début de 1999 : vente de notre participation dans Air France, ainsi que de notre part de 10 % d'Aérospatiale Matra pour environ 5,2 milliards de francs.

» Parmi les cessions d'entreprises, citons en 1998 les Benes Marrel, Concept, Tasq ; cette année, les plus importantes seront



RAYMOND H. LÉVY

sans doute CCMX et AOM. Le rythme de ces cessions n'est pas régulier d'une année sur l'autre. Le volume global de notre bilan se réduisant, il est à prévoir que ce rythme lui-même se réduise. La masse principale de nos actifs actuels est constituée de créances, quelques-unes importantes mais, surtout, une masse de petites lignes avec des dizaines de mouvements par jour, difficiles à gérer du fait de la rupture entre l'activité bancaire normale qui était celle du Crédit lyonnais et la nôtre.

» Cette difficulté et le comportement de certains de nos créanciers expliquent le nombre d'actions judiciaires engagées tant au civil - plusieurs milliers, dont 1 200 importantes - qu'au pénal. Nous sommes d'ailleurs nous-mêmes l'objet d'actions judiciaires comme héritiers de filiales du Crédit lyonnais, sans parler de certaines réclamations extravagantes trop connues. Que l'on sache bien à ce propos que le CDR n'est pas un être faible aux poches bien remplies, dont la vocation serait de faire la charité à ceux dont les résultats n'ont pas pleinement satisfait les appétits. Nous resterons intransigeants sur le plan de la morale comme sur celui de la défense de nos intérêts, c'est-à-dire de ceux des contribuables.

— Le vous reste une participation importante dans la Compagnie des Glénans, une des holdings de Vincent Bolloré. Avez-vous engagé des négociations avec lui ?

— Nous n'en sommes pas encore au stade des négociations, mais j'espère que cette affaire se règlera dans des conditions convenables. Nous sommes minoritaires dans une entreprise non cotée mais riche : nous devrions en sortir d'une façon plus élégante que dans certains cas anciens dont nous avons conservé un souvenir amer.

— Le ministre de l'économie a chiffré à 96 milliards de francs les pertes du CDR ; confirmez-vous ce montant ?

— Le rapport annuel de 1996 chiffrait le coût final de l'opération de cantonnement à une centaine de milliards de francs. Il est difficile d'avancer aujourd'hui un chiffre

plus précis. Si la conjonction rend plus optimistes sur l'évaluation des actifs à réaliser, nous n'oublions pas que nous avons encore trois à quatre ans de travail devant nous, ni que des risques nés du passé, imprévus, peuvent apparaître.

— Une nouvelle affaire est apparue justement en début d'année concernant le portefeuille d'obligations d'Executive Life. A combien estimez-vous le risque pour le contribuable ?

— Executive Life est un exemple d'une difficulté que nous n'attendions pas. Certains de vos confrères ont cité, à son propos, une perte possible de 60 à 70 milliards de francs : ces chiffres n'ont aucune signification, ni sans doute aucun fondement. Nos avocats ont aujourd'hui ce dossier en main. Un procès comporte toujours un risque : celui-ci ne saurait être, à notre avis, de l'ordre de grandeur des chiffres mentionnés plus haut.

« Le CDR n'est pas un être faible aux poches bien remplies »

— Le fonctionnement du CDR a été beaucoup critiqué lors de ses premières années d'existence. Partagez-vous ces jugements sévères ?

— La tâche du CDR, héritier de milliers de dossiers coupés de leur origine et du cadre naturel de leur traitement, a été dans les premières années extrêmement difficile. Ses dirigeants se sont trouvés sous de fortes pressions médiatiques et parfois politiques, qui ont gêné la poursuite de l'objectif de meilleure valorisation des actifs. Mais on commettrait une lourde erreur en affirmant, comme cela a été parfois dit, que l'existence et le fonctionnement du CDR ont pu coûter, par eux-mêmes, quelque 50 milliards de francs. Ne renversons pas les responsabilités...

— Combien d'employés restent-il au CDR et comment gérez-vous la décroissance des actifs et des équipes ?

— A l'origine, les actifs cantonnés ont été accompagnés par le personnel des filiales du Crédit lyonnais concernées (Altus, la Banque Colbert, etc.), en excluant le retour de ces personnels au sein du groupe du Crédit lyonnais à la fin de leur mission. C'était à mon sens une erreur, qui a dû être atténuée par un plan social fort généreux, et que les intéressés corrigent eux-mêmes chaque fois qu'ils le peuvent en nous quittant prématurément pour des postes à l'avenir moins incertain. En résultent pour notre personnel deux mouvements parallèles : une réduction constante des effectifs à mesure que nos actifs diminuent et un *turn over* élevé. D'environ un millier au départ, nos effectifs sont aujourd'hui d'un peu moins de 400 personnes.

— A ce stade, le CDR doit-il chercher des voies nouvelles pour gérer ses actifs ? doit-il sous-traiter davantage de missions ?

— Nous avons des idées sur la façon de traiter nos actifs immobiliers autrement qu'élément par élément. Il viendra un jour où les volumes qui nous resteront ne justifieront plus le maintien d'une structure particulière. Si la masse initiale des actifs cantonnés (186 milliards de francs) interdirait de chercher à les céder à des structures existantes sous peine de pertes considérables par rapport à leur valeur réelle, il n'en ira pas de même lorsque cette masse sera suffisamment réduite. Il devrait se trouver alors des organismes prêts à reprendre quelques milliards de francs de créances ou d'immeubles. A cette échéance, dans trois ou quatre ans peut-être, le Consortium de réalisation aura accompli sa mission. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Pascale Santi

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES

La revue «Fluvial»
RECHERCHE
un rédacteur - secrétaire de rédaction
pour compléter son équipe.
Connaissance de la voie d'eau appréciée.
Emploi basé à Paris - disponibilité pour nombreux déplacements.
Adresser CV au Groupe DJJ
7 allée centrale - 94000 CRETEIL

ASSOCIATION HUMANITAIRE
RECHERCHE
Secrétaire de Direction
diplôme : B.T.S.
10 ans d'expérience
Excellente présentation
Connaissance parfaite des logiciels Word et Excel sous Windows
Ayant le sens de l'organisation et de la communication
Rémunération : Convention Collective 51
Envoyer lettre de motivation, C.V. et référence à
Madeleine GARDARIN - Directrice
Emmaüs - Alternative
22, rue des Fédérés - 93100 Montreuil

CLIO, SPÉCIALISTE DU VOYAGE CULTUREL
recherche des
COLLABORATEURS
HISTORIENS OU HISTORIENS DE L'ART
(Niv. maîtrise ou diplôme de l'Ecole du Louvre) pour guider ponctuel. ses voyages culturels. Env. lettre de motiv. et CV avec photo avant le 31-07-99 à : CLIO 27, rue du Hameau 75015 Paris Fax : 01-48-42-00-20

L'École polytechnique fédérale de Lausanne met au concours, pour son Département d'architecture, les deux postes suivants :

1. PROFESSEUR/E D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
2. PROFESSEUR/E ASSISTANT/E DE THÉORIE ET HISTOIRE URBAINES

(histoire de l'architecture moderne et contemporaine, mise en relation de l'histoire de l'architecture avec l'acte de projeter).
(histoire et évolution des villes dans différentes cultures et principales théories urbaines développées depuis le XVIII^e siècle; relation entre les pratiques urbanistiques et les théories et les traités).

Demandeur le dossier par fax à la Présidence de l'EPFL au
+41 21 693 70 84
Informations supplémentaires : <http://www.epfl.ch>

Organisme de formation des secteurs : Hôtellerie, Distribution, Sanitaire et Social et Environnement, recrute :
DELEGUE(S) CENTRE DE FORMATION IDF, NORD, SUD-OUEST
MISSIONS : Développer l'activité sur un département, gérer l'activité du Centre, encadrer une équipe.
PROFIL : Bac + 4, bonne connaissance du tissu économique régional et/ou d'un des secteurs précités.
Les courriers sont à envoyer à :
AFEC - PC
6, rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS

SOCIÉTÉ DE PRESSE RÉGION SUD-OUEST de la France recherche
SECRETARIE DE REDACTION
Responsable d'un groupe de 7 à 9 journalistes, chargé de la mise en place et du suivi du nouveau système intégré.
Merci d'adresser votre candidature CV + photo sous réf. 278 à Créamedia Grand Sud 3, rue Lafayette 33000 BX

L'Université Robert Schuman (Strasbourg III) recrute son
CHARGÉ DE COMMUNICATION
Chargé de la communication interne et externe (nationale et internationale) d'une Université pluridisciplinaire à dominante juridique comptant 8500 étudiants inscrits dans 10 composantes et comportant de nombreux centres de recherche de réputation internationale, le candidat devra avoir une bonne connaissance du milieu universitaire et cinq années d'expérience dans la fonction.
Placé sous l'autorité du Président, le chargé de communication aura notamment la responsabilité d'un bulletin-magazine à créer et de la maintenance d'un site Internet.
Les candidatures et C.V. sont à adresser avant le 15 juin 1999 à Monsieur le Président de l'Université Robert Schuman, 1, place d'Athènes, B.P. 66, 67045 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.41.42.26 - Télécopieur : 03.88.61.30.37 courriel : presidence@urs.u-strasbg.fr
Le recrutement interviendra à une date à convenir, au plus tard le 1er septembre 1999.

SYNDICAT MIXTE Pour la création et la Gestion DU MUSEE DE LA MINE (Petite-Rosselle - 57)
recrute, par voie statutaire
1 CONSERVATEUR
Profil
Expérience dans un musée de site. Connaissance de l'histoire des Techniques industrielles minières. Pratique orale et écrite de l'Allemand indispensable.
Missions
Elaboration d'un projet muséographique (mise en œuvre, suivi, gestion). Coopération transfrontalière.
Conditions : Statutaires.
Poste à pourvoir le 1er Septembre 1999. Pour tous renseignements, veuillez contacter Monsieur Jean MICHELS au 03.87.85.55.00
Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Président S.M. Musée de la Mine BP 70341 - 57608 FORBACH Cedex.

DEMANDES
HOMME 53 ANS - CADRE. gde exp. organisations, aménagement temps de travail, stratégie ressources humaines. Recherche situation avec respons. Tel. : 03-26-06-60-83

JOURNALISTE INDÉPENDANT bilingue allemand cherche piges régulières. Fax : 01-39-50-31-50

INGÉNIEUR SOCIAL CONFIRMÉE
Excel. réf. ch. activités en TÉLÉTRAVAIL
Tél. : 01-30-93-03-58

J.F. 29 ans juriste. 16 mois, exp. contentieux à Thaiti + divers stages. Etudes à l'étranger, recherche emploi France ou Etranger. Tril. Angl. All. Esp. Dispo. géographique totale
Tél./Fax 05-05-95-67-87
Portable 06-84-41-93-68

CADRE D'ORIG. POLONAISE cherche poste à responsabilité en Pologne : direction com., création ou organisation d'une filiale, t.b. références dans l'exportation de produits industriels français en Pologne.
Fax : 04-73-29-26-28

GRUPE DE PRESSE SPÉCIALISÉE RECHERCHE
2 REDACTEURS A TEMPS PLEIN
1 - Environnement, aménagement du territoire
1 - Finances locales
email:gsorman@club-internet.fr

LE MONDE INTERACTIF
avec **Le Monde**
DATÉ MERCREDI

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Mondé Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

La recapitalisation du « Figaro » devrait aboutir avant la fin du mois

Yves de Chaisemartin est en négociations avec des fonds d'investissement pour une formule de reprise qui associe des cadres du journal, tandis que les groupes industriels Dassault, Pinault, Arnault n'ont pas dit leur dernier mot

L'UN DES FEUILLETONS de la presse française est-il en passe de trouver une conclusion ou de vivre un de ces nouveaux rebondissements, soigneusement entretenus depuis plusieurs années ? Yves de Chaisemartin semble mettre la dernière main à la recapitalisation du Figaro, annoncée il y a un an. Il étudie plusieurs solutions, les unes avec des partenaires financiers, les autres avec des industriels. Il doit trouver une solution avant le 30 juin, date à laquelle le groupe doit régler d'importantes échéances bancaires. L'actualité de ses deux principaux créanciers, Paribas et le

Crédit lyonnais, les pousse à ne plus transiger.

Le régent de l'empire Hersant a plusieurs fois changé son fusil d'épaule. Il prévoyait d'abord une ouverture du capital par tranche de 5 %, puis en levant des obligations convertibles, en attendant une entrée en Bourse. Depuis plusieurs semaines, l'hypothèse la plus en vogue est celle d'un MBO (« *Management buy out* ») (lire ci-contre), organisé par Yves de Chaisemartin, associant des cadres de l'entreprise. Deux fonds d'investissement ont étudié le dossier, Charterhouse Capital Development, filiale du Cré-

dit commercial de France, et l'américain Carlyle. Ce dernier refuse de confirmer les informations des Echos du 31 mai, selon lesquelles il a un contrat d'exclusivité jusqu'au 1^{er} juin.

Le Crédit agricole Indosuez, s'il a démenti participer à un tour de table, a confirmé avoir été « *sollicité pour un financement* » du montage, avec Carlyle, qui ne peut avoir plus de 20 % du capital. La loi sur la presse interdit en effet à un groupe n'appartenant pas à l'Union européenne de posséder plus de 20 % d'un journal. Le fonds anglais du CCF, Charterhouse Capital Development, pourrait réapparaître si les négociations achoppent avec Carlyle.

Jean-Pierre Millet, directeur général de Carlyle pour la France, explique : « *Nous avons un fonds d'un milliard d'euros, on regarde des dizaines de dossiers par semaine, pour peu d'investissements.* » Le fonds européen, créé il y a un an, a notamment investi dans le secteur pétrolier. « *La presse n'est pas notre spécialité, mais c'est un secteur qui bouge. On a regardé le dossier de l'éditeur de presse magazine IPC.* » Ce fonds, présidé par Frank Carlu-

ci, ancien secrétaire à la défense de Ronald Reagan, fait des investissements « *la plupart du temps majoritaires, mais parfois minoritaires* ».

Le fonds ne cherche pas nécessairement des entreprises à très forte rentabilité, mais qui ont des « *marges de progression importantes* ». Carlyle demande également une « *visibilité forte sur la sortie* », une perspective d'entrée en Bourse, par exemple, ce qui fait partie des projets d'Yves de Chaisemartin pour Le Figaro. Le fonds prévoit de rester trois ou quatre ans.

Une telle hypothèse a plusieurs avantages. Elle permet à la famille Hersant de conserver le contrôle du titre pendant quelques années, avant d'arriver à une véritable redistribution des cartes sur Le Figaro. Elle renforce Yves de Chaisemartin dans la mesure où il fera le lien entre les nouveaux actionnaires et la famille. Elle a aussi des inconvénients. Comment améliorer nettement la rentabilité du Figaro qui est de 10 % - au-dessus de la moyenne de la presse - dans une maison peu habituée aux évolutions brutales. Les traditions sociales de la presse risquent à avoir

de mal à coïncider avec les objectifs de fonds américains. De nombreux mystères demeurent sur le projet de MBO. Quels cadres y sont associés ? Certains noms cités déclarent ne pas être au courant. D'autres sont furieux d'être écartés de l'opération. Un MBO suppose une certaine cohésion de l'encadrement directement intéressé par la réussite de l'opération. Il y a peu, un des cadres de la maison décrivait la situation interne au groupe et au Figaro comme un « *règlement de comptes à OK Corral* ».

MONTAGES ACROBATIQUES

Certains trouvent ces montages acrobatiques et peu conformes au manque de transparence qui caractérise le groupe. Les noms de plusieurs industriels circulent également. Si celui de Jean-Luc Lagardère est un peu moins mis en avant qu'à une certaine époque, le trio des trois « *aull* » - Arnault, Dassault, Pinault - revient avec insistance.

François Pinault, propriétaire du Point, n'est pas indifférent au sort du quotidien de la droite. Il s'est entouré des conseils de l'une des personnes qui connaît sans doute le

mieux le dossier du Figaro : Christian Brégué, ancien PDG de CEP-Communication. Yves de Chaisemartin lui avait confié une mission sur le groupe et sa recapitalisation. Ce dernier a cessé sa mission quand il a compris que la direction du Figaro, qu'on lui avait fait miroiter, lui échapperait, et qu'il avait surtout servi à rassurer les banquiers, pendant quelques mois. Il en a conservé un certain dépôt.

Depuis que Robert Hersant lui a fait visiter son imprimerie de Roissy, le nom de Bernard Arnault, propriétaire de La Tribune et d'Investir, revient d'autant plus régulièrement que Le Figaro peut constituer un nouvel épisode de la guerre qu'il livre à François Pinault.

La rumeur la plus insistante porte sur Dassault. Propriétaire de Valeurs actuelles, candidat malheureux à la reprise du Point et de L'Express, le constructeur aéronautique est intéressé par Le Figaro. Des rencontres ont eu lieu avec Yves de Chaisemartin. Serge Dassault étudie plusieurs possibilités, pour investir dans le journal de façon majoritaire ou minoritaire.

Alain Salles

MBO, mode d'emploi

LE « MANAGEMENT BUY OUT » (MBO) est un montage financier assurant la reprise d'une société par ses dirigeants, associés à des investisseurs. Cette opération consiste à reprendre une partie (majoritaire ou minoritaire) du capital de la société cible par une société holding fondée par les repreneurs. « *Auparavant, il faut s'assurer que la société cible est capable de dégager des résultats positifs permettant de distribuer des dividendes confortables à la société holding. Ces dividendes servent à rembourser l'endettement de la société holding* », explique Laurent Savinelli, directeur associé de 3I Gestion, société de capital-développement.

Si l'opération se déroule correctement, l'effet de levier peut être très important. Car les repreneurs achètent une société en recourant principalement à l'endettement et en faisant supporter la charge de cette dette par la société elle-même.

SUBTIL ÉQUILIBRE

Pour monter un dossier de MBO, les financiers commencent par évaluer la capacité de la société à se redresser et à verser des dividendes dans les trois à cinq ans à venir. En fonction de cette capacité, ils définissent les sources de financement de la société holding. Un subtil équilibre est trouvé entre les apports en fonds propres (actions),

en quasi-fonds propres (obligation convertible ou dette mezzanine remboursable après l'endettement classique et assortie de bons de souscription en actions) et en dette classique dite « *senior* » étalée sur la durée de l'opération. Plus la capacité de redressement de la société cible est importante, plus la part de la dette senior est importante et plus l'effet de levier est fort.

Puis un pacte est signé entre les financiers, les dirigeants et les actionnaires de la société cible, pour répartir les pouvoirs entre les financiers qui apportent des capitaux et les managers qui dirigent la société. « *Les dirigeants dont les moyens financiers peuvent être limités lors de la mise en place du MBO peuvent bénéficier d'une clause de performance qui leur assure une plus grande part au capital si leur gestion donne des résultats satisfaisants* », rappelle Gonzague de Blignières, directeur général de Barclays Private Equity France, une société spécialisée dans ces montages.

Le pacte prévoit également les modalités de sortie du MBO, qui dépendent directement de l'horizon d'investissement des financiers. Si ces derniers recherchent une issue rapide, la société cible pourra être introduite en Bourse au bout de trois ou quatre ans. Sinon, ils peuvent rester plus longtemps dans le capital de la société.

Enguérand Renault

L'ancien directeur général de RMC Moyen-Orient relaxé

JACQUES TAQUET, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RMC Moyen-Orient, poursuivi pour « *harcèlement sexuel* », a été relaxé jeudi 20 mai par la 8^e chambre de la cour d'appel de Versailles (Yvelines). En première instance, M. Taquet avait été condamné, le 30 mars 1995, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour « *harcèlement sexuel* » à l'encontre d'une pigiste, Sofia Amara. Cette condamnation était assortie du versement de 10 000 francs de dommages et intérêts à Sofia Amara et 3 000 francs à l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail. Le 6 octobre 1995, la 12^e chambre de la cour d'appel aggravait la condamnation en la faisant passer à 13 mois de prison avec sursis. M. Taquet avait ensuite été licencié (Le Monde du 10 octobre 1995).

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : Patrice-Henry Duchêne a attaqué Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, pour discrimination et lui a demandé 1,5 million de francs (0,22 million d'euros) de dommages et intérêts. Embauché en avril 1998 pour diriger le service de la communication et des études, il avait été licencié, le 6 mai 1998, quand le CSA a appris qu'il avait été l'un des actionnaires-fondateurs et administrateurs d'une société éditrice du Français, un quotidien lancé par Bruno Mégret (Le Monde du 8 mai 1998). La 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris devrait rendre son jugement le 22 juin.

■ **AUDIOVISUEL** : TF 1 a signé un contrat d'ouverture de crédit syndiqué d'un montant maximal de 2,5 milliards de francs (380 millions d'euros) afin de financer « *toutes nouvelles opportunités de développement qui pourraient se présenter* », selon un avis financier paru lundi 31 mai dans la presse. Arrangé par les banques Crédit lyonnais et ABN-Amro, ce crédit, d'une durée de sept ans, était initialement limité à 2 milliards de francs mais une « *large sur-souscription* » a permis d'en augmenter le volume.

■ **Xavier Gouyou Beauchamps, président sortant de France 2 et France 3, a déploré les « critiques explicites ou implicites »** d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « *Je souhaite vivement pour France Télévision comme pour mon successeur que vous leur évitiez une des difficultés qui ne m'ont pas épargné en cessant de vous exprimer en toute occasion et à tous propos* », a écrit, lundi 31 mai, M. Gouyou Beauchamps dans une lettre ouverte au président du CSA. Ces critiques « *mettent en cause injustement l'ensemble de l'encadrement et du personnel de France Télévision, que vous devriez soutenir* », a-t-il ajouté.

■ **PRESSE** : l'évêché de Namur, actionnaire de Mediabel, deuxième groupe de presse belge francophone, a fait jouer son droit de préemption et détient la quasi-totalité du capital. En préemptant 27,7 % promis au Belge Stéphane Jourdain, l'évêché de Namur a placé les quatre candidats à la reprise du groupe sur le même pied : outre M. Jourdain, il s'agit de la famille wallonne Le Hodey, du groupe Le Monde et d'un consortium autour du groupe flamand VUM. La décision est prévue avant le 30 juin.



Parce que votre temps sera toujours précieux, nos correspondances sont minutées.

L'esprit pionnier, c'est voir loin pour vous.

Parce que la gestion de votre temps exige toujours plus de précision, des plates-formes de correspondances (Lyon, Roissy...) sont organisées pour vous offrir davantage de destinations, augmenter le choix des vols, et faciliter vos déplacements. En plus du gain de temps et de la souplesse, vous bénéficiez, sur les 41 lignes du réseau BRIT AIR franchisé Air France, de tous les avantages du programme Fréquence Plus d'Air France, de l'enregistrement de bout en bout et bientôt des atouts du billet électronique... Devancer vos attentes et optimiser nos services, c'est voir loin pour vous.

BRIT AIR
L'esprit pionnier

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ELM LEBLANC** : des représentants de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC de la filiale du groupe allemand Bosch qui fabriqué des chaudières ont dénoncé le 31 mai un plan de restructuration en Seine-Saint-Denis, qui prévoit 367 licenciements, et de délocalisation en Turquie.

● **HOECHST-CLARIANT** : dans le cadre de sa fusion avec Rhône-Poulenc pour créer Aventis, l'allemand Hoechst a annoncé mardi 1^{er} juin qu'il allait « réduire considérablement » sa participation d'actuellement 45 % dans le groupe chimique suisse Clariant via un placement en Bourse.

● **ABB** : le groupe helvético-suédois n'est pas intéressé par une prise de participation dans Framatome, a déclaré lundi 31 mai son PDG Goeran Lindahl. Quelques jours auparavant, le PDG d'Alstom, Pierre Bilger, avait indiqué qu'ABB Alstom Power, groupe à naître du mariage des activités d'énergie d'Alstom et d'ABB, considérerait « avec intérêt » une participation minoritaire dans Framatome.

● **IBERDROLA** : l'électricien espagnol Iberdrola a annoncé lundi avoir acquis 3,5 % du capital du premier pétrolier espagnol, Repsol, pour 505 millions d'euros. Cette annonce fait suite à l'acquisition par Endesa, première compagnie électrique du pays, de 3,64 % de Repsol en janvier.

● **SAGA** : les marchés anticipent une bataille boursière pour le contrôle de la compagnie pétrolière norvégienne après le dépôt de la contre-offre d'Elf sur celle du norvégien Norsk Hydro. Parmi les noms évoqués figurent notamment l'allemand RWE, Gaz de France et Shell.

FINANCE

● **KBC** : le gouvernement tchèque a décidé lundi 31 mai de vendre 66 % des parts de la banque pragoise CSOB, détenues jusqu'à présent par l'Etat tchèque, à la banque belge KBC. Celle-ci devra déboursé environ 1 milliard d'euros. CSOB (Ceskoslovenska Obchodni Banka) est l'une des trois plus importantes banques tchèques.

VALEUR DU JOUR

Danone cède ses plats cuisinés frais et surgelés

« **MONSIEUR MARIE** » voguera bientôt sous pavillon britannique. Le groupe français Danone a annoncé, lundi 31 mai, après la clôture de la séance de Bourse, un accord de principe avec le groupe britannique spécialisé dans l'agroalimentaire et la distribution, Unigate Plc, pour lui céder ses activités de plats préparés surgelés et frais, pour un montant minimum de 1,45 milliard de francs (221 millions d'euros). Cette activité est répartie au sein de deux sociétés, Générale Traiteur et Marie Surgelés France. La première, connue sous les marques « Marie », « Paul Bocuse » et « Luang », est le leader du marché français en matière de plats cuisinés frais avec une part de marché d'environ 25 % ; la seconde est le premier acteur dans les plats cuisinés surgelés avec plus de 22 % du marché français. Cette opération n'a pas surpris la communauté financière. Elle s'inscrit dans la logique de recentrage initiée par le groupe à la fin de 1996, et qui vise à se concentrer sur trois secteurs à vocation mondiale (produits laitiers frais, boissons et biscuits). Depuis plus de deux ans, le numéro 1 français de l'alimentaire s'est ainsi séparé de la plupart de ses activités non stratégiques d'épicerie. Sa dernière opération, réalisée en avril 1999, était la cession de sa filiale espagnole de plats surgelés, Pycasa, à Nestlé. La nouvelle cession du groupe français est d'ailleurs perçue positivement par certains bureaux d'analyse financière, comme celui de l'EiFB. Il conseille ainsi le titre à l'achat, face à ses concurrents Nestlé et Unilever,

● **BNP** : La BNP a ouvert une filiale à Lima, qui sera dans un premier temps tournée vers la grande clientèle d'entreprise. Cette banque se développera aussi dans la région andine.

SERVICES

● **ACCOR** : le groupe hôtelier et de services aux entreprises va prendre une participation de 47 % dans la société suisse Otell Holding. Cette entreprise, basée à Genève, qui exploite plusieurs hôtels en Suisse, devrait passer entièrement sous le contrôle d'Accor d'ici à 2005.

● **EUROTUNNEL** : les employés du consortium franco-britannique qui manifestaient depuis lundi 31 mai au matin en bloquant l'accès au tunnel sous la Manche aux véhicules de tourisme, ont totalement levé leur barrage en fin de journée mais n'excluaient pas une reprise du blocus. Ils réclament notamment des embauches et des hausses de salaire.

● **SNCF** : le président de l'entreprise nationale, Louis Gallois, a annoncé dans un entretien au bimensuel *Transports Actualité* la création d'un groupe de travail chargé de faire des propositions concrètes pour améliorer les services de fret de la société ferroviaire. Ce groupe associera les responsables de la SNCF, les représentants des organisations syndicales et ceux des clients Fret.

● **CGIS** : la filiale immobilière du groupe Vivendi a engagé des discussions avec des partenaires étrangers pour ouvrir son capital avant la fin de l'année, a déclaré son président, Stéphane Richard, dans *Les Echos* du 1^{er} juin. La participation de Vivendi dans la CGIS passerait à cette occasion de 100 % actuellement à 35 %.

RÉSULTATS

● **MONDIAL ASSISTANCE** : le groupe d'assurance-voiture, filiale des AGF, a annoncé mardi qu'il avait dégagé un bénéfice net part du groupe en hausse de 32 % à 3,93 millions d'euros en 1998. Le chiffre d'affaires a crû de 15,6 % à 1,608 milliard de francs. Le résultat net consolidé s'est établi à 36 MF, en hausse de 15,6 %.

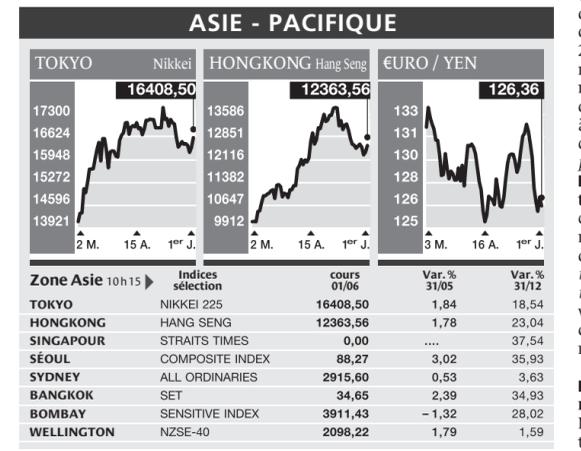
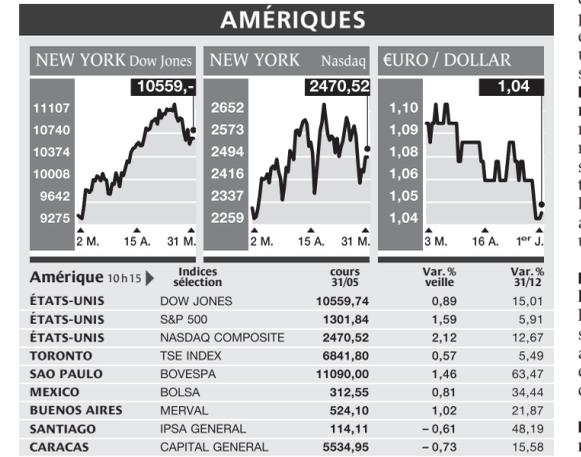
● **EMAP** : le groupe de presse et de radio britannique a annoncé mardi un bénéfice avant impôt de 161,6 millions de livres à périmètre constant pour son exercice clos le 31 mars, en hausse de 13 % par rapport aux 142,5 millions de l'exercice précédent.



dont les comptes au premier semestre 1999, publiés prochainement, devraient encore être affectés par la crise des pays émergents. En intégrant Générale Traiteur et Marie Surgelés à son portefeuille de sociétés (Malton Foods, St Ivel...), Unigate cherche de son côté à devenir le leader européen des plats préparés. « Nous voulons tirer parti d'un marché en forte croissance, indique John Worby, directeur financier d'Unigate. En France, par exemple, la progression du marché est de 15 % à 20 % par an. » Sur le Vieux Continent, le groupe est déjà connu sous plusieurs marques agroalimentaires, dont « Le Fleurier », « St Hubert 41 » et « Tourmoline ». En tenant compte de son nouveau périmètre, ses ventes en France s'élèveront à 3,4 milliards de francs.

C. Pme.

FINANCES ET MARCHÉS



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du mardi 1^{er} juin sur une baisse de 0,65 %, à 4 322,99 points, affecté par le violent recul du marché obligataire. Les opérateurs craignent une chute de l'euro face au dollar. La veille, le marché parisien avait effectué un redressement sensible : l'indice CAC 40 s'était adjugé un gain de 0,84 %, à 4 351,29 points, en l'absence des marchés directeurs de New York et Londres, fermés lundi 31 mai.

FRANCFORT

MARDI 1^{er} juin, l'indice Dax 30 de la Bourse de Francfort a entamé la journée sur une légère hausse de 0,05 %, à 5 071,13 points. La veille, le marché n'était pas parvenu à déga-ger une tendance claire et avait terminé sur un recul de 0,05 %, à 5 068,58 points. Les investisseurs se sont prudemment tenus à l'écart car ils étaient privés de visibilité par la fermeture des marchés américains et britanniques.

LONDRES

LUNDI 31 mai, la Bourse de Londres était fermée pour cause de jour férié dans les banques.

TOKYO

MARDI 1^{er} juin, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a grimpé de 1,84 %, à 16 408,50 points, après une multiplication de déclarations ministérielles laissant espérer de nouvelles mesures pour lutter contre la montée du chômage.

TAUX

LE TAUX de rendement des obligations assimilables du Trésor français émises à 10 ans s'inscrivait à 4,252 % mardi matin 1^{er} juin. Celui du rendement des bunds allemands émis sur la même échéance s'établissait à 4,125 %. Les opérateurs faisaient preuve de prudence après la fermeture du marché américain lundi et dans l'attente de statistiques de l'Association des directeurs d'achats qui pourraient confirmer la vigueur de l'économie aux Etats-Unis et attiser les craintes de tensions inflationnistes.

CHANGES

LE DOLLAR était en baisse face au yen mardi 1^{er} juin sur le marché des changes de Tokyo après avoir brièvement regagné du terrain après l'annonce d'une hausse du chômage au Japon à un niveau record. Le billet vert cotait 121,22 yens contre 121,35 yens la veille à Tokyo. « La résistance à la hausse du dollar restera forte car de nombreux ordres de vente de dollar ont été passés sur un billet vert au-dessus du niveau des 121,90 yens », estimait un opérateur de Dai-ichi Kangyo Bank interrogé par l'AFP. L'euro s'échangeait en baisse à 1,0433 dollar. Le chef économiste de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, a rappelé lundi à Cologne que l'institution « n'avait pas d'objectif de taux de change et n'en aurait pas, mais que le taux de change de l'euro ne lui était pas indifférent ».

ÉCONOMIE

Nouvelle progression du chômage au Japon

LE CHÔMAGE touchait en avril 3,42 millions de personnes au Japon, ce qui constitue un nouveau record depuis qu'existent des statistiques sur la question (1953), a annoncé mardi 1^{er} juin à Tokyo l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Sur un an, le chômage a progressé de 520 000 personnes, a précisé l'agence. Le taux de chômage s'établissait au niveau record de 4,8 % de la population active (5 % pour les hommes, 4,5 % pour les femmes). L'agence statistique relève notamment la forte progression du chômage chez les hommes de 24 à 34 ans, catégorie généralement épargnée par ce fléau. Pour le quinzième mois consécutif, l'économie nipponne a détruit des emplois en avril : le nombre de personnes titulaires d'un emploi est revenu à 64,69 millions, soit une chute de 630 000 personnes sur un an.

● Le marché automobile japonais a reculé de 10,1 % en mai, par rapport à son niveau du même mois de 1998, pour ne plus représenter que 264 404 immatriculations neuves, a annoncé mardi l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA) dans un communiqué.

● ZONE EURO : la croissance de la masse monétaire M3 s'est ralentie en avril, affichant une croissance de 4,9 % en taux annualisé, après une progression de 5,2 % en mars, a indiqué lundi la Banque centrale européenne (BCE).

● FRANCE : le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 0,6 % en avril, soit une diminution de 17 000 par rapport à mars, ce qui porte leur nombre total à 2 848 900, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mardi. Le taux de chômage au sens du BIT a également baissé, passant à 11,4 % de la population active contre 11,5 % en mars (lire page 10).

● L'activité en France devrait retrouver un rythme de croissance compris entre 2,5 % et 3 % en rythme annuel au deuxième trimestre de 1999, « soutenue par la dynamique de la demande des ménages », selon le rapport du gouvernement français sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques publié lundi.

● ALLEMAGNE : le ministre allemand de l'économie Werner Mueller a confié lundi qu'il s'attendait à une croissance dépassant

les 2,5 % l'an prochain, lors d'un point de presse à Bonn.

● Le ministre allemand des finances Hans Eichel, qui a récemment demandé à ses collègues d'économiser 30 milliards de deutschemarks (15,3 milliards d'euros) dans leurs budgets pour l'an 2000, n'est parvenu jusqu'ici qu'à réaliser la moitié des coupes prévues, affirme le quotidien *Die Welt* de lundi.

● ESPAGNE : la balance des paiements courants de l'Espagne a accusé un déficit de 311,1 millions d'euros en mars dernier contre un déficit de 882,4 millions d'euros pendant le même mois de 1998, a annoncé lundi la Banque d'Espagne.

● ITALIE : la croissance de l'économie italienne devrait être à peine supérieure à 1 % en 1999 et l'Italie va devoir adopter des mesures dans les budgets à venir pour empêcher un dérapage du déficit public, a estimé lundi le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio.

● SLOVAQUIE : le gouvernement slovaque a donné le feu vert, lundi, à la hausse de la TVA et à l'introduction d'une taxe à l'importation, a annoncé à Bratislava le premier ministre Mikulas Dzurinda.

● AMÉRIQUE : Enrique Iglesias, président de la Banque inter-américaine de développement (BID), a vanté lundi à Montréal les mérites de l'intégration économique des ensembles régionaux, qui « complète et renforce la mondialisation ».

● Les ministres européens des Affaires étrangères de l'Union européenne ont affiché lundi des divergences persistantes sur les modalités d'ouverture de négociations avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) et le Chili en vue de créer une zone de libre-échange.

● CANADA : le Canada a enregistré une croissance de 0,3 % du PIB en mars grâce à la vigueur de la plupart des secteurs industriels, selon l'agence gouvernementale Statistique Canada. La croissance s'est ainsi établie à 0,8 % au premier trimestre, selon la même source.

● PÉTROLE : le ministre koweïtien du pétrole cheikh Saoud Nasser Al-Sabah s'est déclaré lundi « satisfait » du niveau actuel des cours du brut et a estimé que les prix allaient « s'améliorer » au cours du deuxième semestre de l'année.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,78703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62807
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE.	7,48157	COUR. NORVÉGIENNE	8,2375
COUR. SUÉDOISE	9,93601	COURONNE TCHÈQUE	37,553
DOLLAR AUSTRALIEN.	1,6074	DOLLAR CANADIEN	1,5411
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9531	DRACHME GRECQUE	324,80
FLORINT HONGROIS	249,84	ZLOTY POLONAIS	4,1518

Cours de change croisés						
01/06 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	121,13000	0,82556	1,04300	1,15901	1,60305	0,65469
YEN	121,30000	1,2636000	19,25000	194,03000	79,24500	29,25000
EURO	0,95877	0,79139	1,15245	1,53675	0,62765	4,11705
FRANC	6,28910	5,19525	6,55957	10,08125	4,11705	0,40840
LIVRE	0,62381	0,51540	0,65070	0,09920	0,40840	2,44860
FRANC SUISSE	1,52745	1,26190	1,59310	0,24290	2,44860	0,97

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,54	2,49	4,26	5,15
ALLEMAGNE	2,54	2,57	4,12	5,11
GDE-BRETAG.	5,50	5,09	4,96	4,75
ITALIE	2,54	2,54	4,44	5,40
JAPON	0,07	0,03	1,49	0,00
ÉTATS-UNIS	4,38	4,64	5,62	5,83
SUISSE	1,62	0,91	2,57	3,84
PAYS-BAS	2,51	2,54	4,28	5,17

Matif

Cours 10h15	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	7281	93,50	94,03
Euribor 3 mois	1302	97,39	97,39

Matières premières

En dollars			En euros		
MÉTALX (LONDRES)	Cours 31/05	Var. %	MÉTALX (LONDRES)	Cours 31/05	Var. %
CUIVRE 3 MOIS	1410	-0,35	ALUMINIUM 3 MOIS	1278	-0,85
PLOMB 3 MOIS	492,5	-1,70	ÉTAIN 3 MOIS	5380	-0,50
ZINC 3 MOIS	989	-0,80	NICKEL 3 MOIS	4795	0,74
MÉTALX (NEW YORK)			ARGENT A TERME	4,92	-1,40
PLATINE A TERME	83619,11	0,35	GRANES DENRÉES		
BLE (CHICAGO)	258,5	-1,52	MAÏS (CHICAGO)	221,25	-1,34
SOJA TOURTEAU (CHG.)	130,1	-1,21	SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	874	-0,57	CAFÉ (LONDRES)	1504	0,00
SUCRE BLANC (PARIS)	186	0,00			

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Austrian Airlines a progressé lundi 31 mai de 4 % à 25,48 euros après la chute sévère du titre de 11,5 % la semaine dernière qui est apparue injustifiée par les perspectives de résultats.

dette de l'entreprise italienne après son rachat de 52 % du capital de Telecom Italia, la plus grosse société de la péninsule par sa capitalisation boursière.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for MEDIAS and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for SERVICES FINANCIERS and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and SERVICES COLLECTIFS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CHIMIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ASSURANCES and EURO STOXX INDEXES.



Table listing various stocks and their prices, including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table listing various insurance companies and their prices, including AGF, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table listing pharmaceutical companies and their prices, including Astra, Astra-B, Astra-C, etc.

Table listing various service companies and their prices, including Smiths Ind Plc, Stmicroelec Sic, Tandberg Data, etc.

Table listing various equipment companies and their prices, including Abba, Abba-B, Abba-C, etc.

Table listing various media companies and their prices, including Bsky B Group, Canal Plus Rm, Carleton Communi, etc.

Table listing various energy companies and their prices, including Akermaritime, Bg, Bp Amoco, etc.

Table listing various media companies and their prices, including Bsky B Group, Canal Plus Rm, Carleton Communi, etc.

Table listing various financial services companies and their prices, including 3i, Almannj, Alpha Finance, etc.

Table listing various distribution companies and their prices, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour Rm, etc.

Table listing various high-tech companies and their prices, including Alcatel Rm, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

Table listing various base products companies and their prices, including Aluminium Grec, Arjo Wiggins Ap, Assidomaben, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

Table listing various food and beverage companies and their prices, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table listing various consumer goods companies and their prices, including Accor Rm, Adidas-Salomon, Adidas, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

www.lemonde.fr CHANGE! (Publicité)

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action BNP s'échangeait, mardi 1er juin en début de séance, en baisse de 0,36 %, à 81,25 euros. Le titre SG gagnait 0,68 %, à 177 euros et Paribas progressait de 0,18 %, à 106,2 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valent l'action SG à 174,1 euros et l'action Paribas à 111,7 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 110,6 euros. ● L'action Club Méditerranée a poursuivi, mardi 1er juin à l'ouverture des transactions, sa hausse en gagnant 0,10 %. Le marché spéculé sur un éventuel intérêt du groupe allemand Preussag pour le groupe français de loisirs. ● Le titre Cap Gemini a débuté la séance du mardi 1er juin par une baisse de 2,12 %. Ce jour-là, il présentait sa stratégie dans les secteurs des télécommunications et de l'accès à Internet. Le groupe a renforcé sa présence dans ce métier depuis le rachat de l'américain Beechwood en avril 1999. ● L'action Elf Aquitaine a abandonné 0,14 %, à l'ouverture des transactions mardi 1er juin au matin. Le titre n'a pas bénéficié de l'annonce de l'arrêt de la grève du personnel sur le site de Lacq. ● Le titre Pernod Ricard a reculé de 2,54 %, mardi 1er juin au matin. Les investisseurs ont pris des bénéfices après une hausse de 4,21 % la veille sur des rumeurs évoquant l'acquisition du britannique Allied Domecq.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 1er JUIN Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 juin Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€)

Table of stock prices and market data including international, abréviations, and symboles sections.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 31 MAI Une sélection. Cours relevés à 17h 35 Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille

Advertisement for VW Passat V6 TDI featuring an image of the car and text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting. PASSAT V6 TDI Disponible immédiatement'.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP funds including columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Dates, and various fund names like AGIPI AMBITION (AXA), ANTICORP, etc.

Table of market data and indices including sections: MARCHÉ, SICAV, FCP, and various market indicators.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management with contact information and website: www.cdc-assetmanagement.com

Advertisement for Crédit Agricole and CFC (CIC) with contact information and website: www.credit-agricole.com

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

SPORTS Les ministres des sports de l'Union européenne sont réunis mardi 1^{er} et mercredi 2 juin dans la ville allemande de Paderborn pour un sommet qui fait suite au Conseil

européen de Vienne, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur préoccupation face à l'ampleur du phénomène du dopage. ● LES

QUINZE devraient faire avancer le dossier de l'Agence contre le dopage, un projet initialement lancé par le Comité international olympique (CIO). ● L'AUTRE OBJECTIF du

sommet est de définir le cadre d'une « exception sportive » aux lois de la libre concurrence. ● LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, invité

au sommet, déclare au *Monde* qu'il a l'intention de réintroduire des quotas de nationalité, afin de contrecarrer les effets de l'arrêt Bosman.

Les Quinze veulent définir une politique sportive commune

Les ministres européens des sports, réunis à l'occasion d'un sommet exceptionnel à Paderborn, en Allemagne, évoqueront la mise en place d'une Agence contre le dopage et tenteront d'imposer une « exception sportive » aux lois de la libre concurrence

C'EST à Paderborn, ville de Rhénanie-du-Nord-Westphalie connue pour avoir accueilli en l'an 799 une rencontre entre Charlemagne et le pape Léon III, que les ministres européens du sport se réunissent mardi 1^{er} juin et mercredi 2 juin. Un emploi du temps particulièrement chargé les attend. A l'issue de ces deux jours de travail, les quinze plus hauts responsables du sport en Europe devront en effet rédiger un document appelé très certainement à faire date : l'équivalent d'une déclaration de politique commune en matière de sport.

Premier sommet du genre, cette réunion s'inscrit dans la continuité du conseil européen de Vienne de décembre 1998, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union avaient exprimé leur « préoccupation face à l'ampleur du dopage ». Invités à « examiner, avec la Commission et avec les instances sportives internationales, les mesures qui pourraient être prises pour intensifier la lutte contre ce fléau », les Etats membres se sont attelés à la tâche. En février à Lausanne, on les avait vus monter au créneau lors

de la Conférence mondiale sur le dopage organisée par le Comité international olympique (CIO). Le projet d'Agence contre le dopage, cher au président Juan Antonio Samaranch, avait suscité la désapprobation des ministres présents, très dubitatifs sur l'indépendance de la future structure (*Le Monde* du 6 février). Ceux-ci avaient alors décidé de « récupérer » le dossier.

HARMONISER LES CONTRÔLES

Paderborn devrait marquer un pas important dans la mise en place de l'Agence, dont le fonctionnement devra être rendu effectif pour les Jeux olympiques de Sydney, en septembre 2000. Les Quinze sont d'ores et déjà d'accord sur un certain nombre d'aspects, notamment sur son statut, qui sera celui d'une association de droit privé. L'adhésion est également totale pour les missions que devra remplir l'Agence : harmonisation des contrôles antidopage, recherche scientifique, conseil juridique... Dans ses grandes lignes, la composition de l'Agence est également une chose entendue : la moitié de

ses membres seront ainsi issus du mouvement sportif (CIO, fédérations internationales, athlètes...); l'autre moitié seront désignés par des organisations internationales sous couvert de l'ONU.

Les Quinze, en revanche, doivent encore s'entendre sur l'identité de celui qui dirigera l'Agence. L'une des possibilités consisterait à nommer le président en activité de la Cour internationale de justice de La Haye, poste aujourd'hui occupé par l'Américain Stephen Schwebel. Le siège de l'Agence devra également être l'objet d'un arbitrage, sachant que deux villes sont déjà officieusement candidates, Paris et Vienne. Reste la question cruciale : où trouver les 25 millions de dollars (23,8 millions d'euros) nécessaires au fonctionnement de l'organisation. Certains pays, comme l'Allemagne, souhaitent que le mouvement sportif apporte sa contribution. D'autres, comme la France, sont favorables à un financement public à 100 %, ce qui serait un gage d'autonomie.

Une fois réglée la question de l'Agence, d'autres initiatives de-

vraient être lancées. Marie-George Buffet, la ministre française de la jeunesse et des sports, a ainsi l'intention de réclamer que les dispositifs policiers et douaniers qui existent en Europe pour la lutte contre le trafic de drogue soient élargis aux produits dopants. « La voiture de l'équipe Festina a traversé en tout cinq pays avant d'être contrôlée en France. Si, à l'avenir, Interpol étend ses prérogatives au dopage, ce genre de périples sera interrompu plus tôt », indique-t-on au ministère.

PRENDRE LA MESURE DU FLÉAU

M^{me} Buffet, en compagnie de son homologue italienne, Giovanna Melandri, devrait également encourager les autres ministres de l'Union européenne à mettre en place, chez eux, le suivi médical longitudinal. Ce procédé, déjà adopté par Paris et Rome, permet de prendre la mesure du fléau.

Le sommet de Paderborn n'en restera pas là. L'autre objectif de la réunion sera de définir le cadre d'un modèle économique européen pour le sport. Depuis le ren-

du de l'arrêt Bosman, voilà trois ans, le milieu du sport professionnel, et du football en particulier, est totalement chamboulé. Les Etats membres s'en inquiètent. Impuissants face aux velléités ultralibérales des grands clubs, déboussolés par la politique du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, les Quinze ont décidé de passer à l'offensive. Paderborn devrait être l'occasion, pour eux, de réclamer que soit reconnue une forme d'« exception sportive » aux règles économiques du traité de Rome. Lors des accords du GATT d'octobre 1993, le milieu culturel avait obtenu une disposition de ce genre, ce qui permet aujourd'hui, notamment, de fixer des quotas sur la diffusion des œuvres d'origine dans les pays concernés.

Plus concrètement, les ministres des sports vont se prononcer sur un certain nombre de sujets qui défrayeront régulièrement l'actualité. Ils devraient ainsi déclarer leur opposition à la multipropriété des clubs professionnels par un même actionnaire, afin de protéger la no-

tion d'incertitude sportive. Ils devraient rappeler la légitimité des fédérations sportives en place, afin de contrecarrer les projets privés du type Superligue de football, compétition imaginée par la société de marketing sportif Media Partners. Enfin, les Quinze pourraient inciter les autorités sportives à édicter des règlements plus stricts visant à protéger les centres de formation et à interdire toute transaction financière sur le dos de sportifs mineurs.

La France, qui dut se résoudre à laisser partir vers le club londonien d'Arsenal l'un de ses meilleurs espoirs, âgé de quinze ans, le jeune Jérémie Aliadière, n'est plus le seul pays dans ce cas. Depuis, Arsenal a recruté un jeune Allemand de seize ans, Moritz Volz, ainsi qu'un prodige espagnol de dix-sept ans, Fernando Macedo Da Silva, dit « Nano ». Sur ce sujet, la position du ministre des sports britannique, Tony Banks, par ailleurs grand amateur de football, sera très attendue.

F. P.

Sport et Europe, les grandes dates

- **Décembre 1995** : la Cour européenne de justice, établie au Luxembourg, donne raison au footballeur belge Jean-Marc Bosman dans le conflit qui l'oppose à l'Union royale belge de football et à l'Union européenne de football (UEFA). L'arrêt Bosman va rendre possible la libre circulation des sportifs dans l'Union européenne en supprimant les quotas de nationalité. L'économie du football professionnel va s'en trouver modifiée.
- **Décembre 1997** : la Commission européenne envoie une lettre d'avertissement aux deux grands patrons de la formule 1, Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), et Bernie Ecclestone, président-directeur général de plusieurs sociétés de marketing. Bruxelles a passé en revue les contrats télévisés et les accords avec les écuries et dénonce un « abus de position dominante ». L'affaire, encore en cours, constitue la première intervention du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, dans le milieu du sport.
- **Printemps 1998** : la Commission européenne s'en prend au Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football, coupable de ne pas avoir réparti équitablement la vente des billets du Mondial au sein de l'Union européenne. Bruxelles n'a pas encore communiqué le montant de l'amende qu'elle compte infliger au CFO.
- **Automne 1998** : société de marketing sportif basée à Milan, Media Partners envisage de créer une compétition sur invitation avec les plus grands clubs européens. Ses responsables se rendent à Bruxelles pour défendre leur dossier.
- **UEFA contre-attaquera** en modifiant la formule de sa propre compétition, la Ligue des champions, en la rendant notamment plus lucrative.
- **Décembre 1998** : lors du conseil européen de Vienne, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze expriment leur préoccupation sur l'importance du dopage dans le sport. Une déclaration commune sur la « spécificité du sport » est annexée au traité de Rome.
- **Juin 1999** : les ministres européens des sports se réunissent à Paderborn (Allemagne).

Sepp Blatter, président de la Fédération internationale de football « Le football doit revenir à la situation antérieure à l'arrêt Bosman »

« Vous avez tenu à être présent à la réunion des ministres européens des sports à Paderborn. Pour quelles raisons ?
 – J'ai la volonté d'instaurer un dialogue avec les autorités politiques, et tout particulièrement celles de l'Union européenne, car c'est de là, ces dernières années, que sont venus les problèmes auxquels le football a dû être confronté, notamment depuis l'arrêt Bosman. Nous avions déjà établi des contacts avec la Commission, à Bruxelles. Nous avons demandé si une délégation de la FIFA pouvait participer à cette réunion exceptionnelle des ministres des sports de l'Union à Paderborn. A la fin de la conférence, mercredi, une heure sera mise à notre disposition, à nous et à l'Union européenne de football (UEFA).
 – Cette participation à un sommet politique ne s'inscrit pas vraiment dans la tradition du mouvement sportif...
 – Il y a toujours eu confrontation, en effet, entre le sportif et le politique. L'arrêt Bosman a créé une certaine crispation du côté des fédérations. A l'époque, nous avions réagi trop tard. En fait, nous aurions dû composer avec la Commission sur l'application de l'arrêt Bosman, plutôt que de subir ses conséquences. C'est pour cela qu'il nous faut changer de stratégie à l'égard des autorités politiques. Le sport, s'il veut se mouvoir dans la société, doit le faire en conformité avec les lois existantes. Mais nous ne voulons pas, non plus, que les autorités politiques interviennent, sans concertation, dans notre organisation. La FIFA a quatre-vingt-quinze ans alors que l'Union européenne vient de se créer. Nous devons faire ménage ensemble. Si ce n'est pas un mariage d'amour, ce sera au moins un mariage de raison.
 – Ce rapprochement avec l'Union européenne n'est-il pas aussi un moyen de faire bloc face à la menace que font peser sur le football certains groupes privés ?
 – Si vous parlez de promoteurs privés qui veulent accaparer le meilleur de notre sport pour en faire une affaire personnelle, profitable et de prestige, alors je vous réponds oui.
 – Les offensives lancées par les chaînes de télévision sont très claires actuellement...
 – Depuis la Coupe du monde 1990, le football est devenu un produit de qualité. Les règlements des compétitions et les lois du jeu ont été retouchés, la formation des ar-



SEPP BLATTER

bitres a été améliorée, les stades sont plus confortables et offrent une plus grande sécurité... Ce produit est presque « fait » pour la télévision. Il se joue dans une arène fermée, les caméras n'ont qu'à filmer ce drame parfait qui respecte les unités d'action et de temps de la tragédie grecque et dont le dénouement est imprévisible. Comme c'est le sport le plus populaire, la télévision est devenue un partenaire privilégié du football. Dans un premier temps, elle a permis sa promotion à travers le monde. Dans un deuxième temps, elle lui a donné de l'argent. Et puis la relation s'est modifiée peu à peu. Il y a quelques années, la télévision avait voulu intervenir sur le jeu, en demandant que soient créés des quarts-temps de vingt-cinq minutes afin d'augmenter le temps de publicité. Finalement, les chaînes ont réussi à modifier les calendriers puisqu'il y a désormais des matches de football tous les jours. Aujourd'hui, un troisième niveau apparaît : ce produit est tellement bon que, pour développer les nouvelles technologies numériques, les chaînes veulent acquérir des clubs de football. Berlusconi a commencé au Milan AC, Canal+ est propriétaire du Paris-Saint-Germain, et BskyB a failli racheter Manchester United. Je dirais que, pour le moment, la situation est encore maîtrisée. Mais le danger de voir les télévisions mettre sur pied des championnats est réel. C'est ce qu'avait voulu faire la société Media Partners, avec sa Superligue de football. Nous comptons beaucoup sur l'Union européenne pour que le droit d'organiser les compétitions sportives soit réservé aux fédérations sportives, et à elles seules.
 – En janvier 2000, la FIFA organise la première Coupe du monde des clubs. Cette nouvelle compétition est-elle un moyen d'occuper le terrain ?
 – A l'origine, il s'agissait d'offrir aux cinq continents la possibilité de participer à une grande compé-

titon de clubs. Jusque-là, seules l'Europe et l'Amérique du Sud y ont eu droit, grâce à la Coupe intercontinentale, qui a été créée en 1961. Mais il est vrai, aussi, que, si nous organisons cette épreuve, c'est parce que nous ne voulons pas que quelqu'un d'autre le fasse à notre place, en mettant beaucoup d'argent sur la table.

– A Paderborn, il sera beaucoup question également des effets de l'arrêt Bosman. La Fédération internationale de basket-ball (FIBA) a envisagé de faire disparaître tous les quotas de nationalité dans ses compétitions. Le football, qui fixe des quotas pour les joueurs non européens, serait-il prêt à aller jusque-là ?

– Non. La libre circulation des sportifs en Europe a déjà suffisamment dénaté la vocation locale du « club ». Une globalisation de l'arrêt Bosman à l'échelle mondiale aggraverait le phénomène. Au contraire, nous voulons essayer de limiter l'arrêt Bosman et revenir à la situation antérieure. Voilà pourquoi, avec l'UEFA, nous voudrions adopter cette résolution : faire en sorte que, dans chaque équipe, plus de la moitié des joueurs présents sur le terrain – soit six joueurs – soient sélectionnables

dans l'équipe nationale du pays où se déroule le championnat. Prenez, par exemple, le FC Barcelone, qui compte aujourd'hui beaucoup de Néerlandais, ainsi que quelques Portugais et des Brésiliens : demain, Barcelone devra jouer avec six Espagnols. C'est aussi pour faire avancer ce projet que nous aurons besoin d'une certaine compréhension et d'une certaine complicité du monde politique.

– L'arrêt Bosman a également provoqué une flambée des salaires. Envisagez-vous, à l'instar du sport américain, d'imposer un plafonnement des salaires dans le football ?

– Non. Economiste de formation, je pense qu'il ne faut pas toucher à la loi de l'offre et de la demande. En revanche, il est important que les budgets des clubs soient redimensionnés. En France, ou en Suisse, un contrôle est effectué par des instances officielles. Et, dès qu'un club n'est plus solvable, on le relève en division inférieure. Les fédérations nationales devraient s'inspirer de cela. Malheureusement, elles n'ont pas toujours le courage d'intervenir au-delà des ligues professionnelles. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Un accord a été trouvé sur les bénéfices de la Coupe du monde

PRÈS D'UN AN après la fin de la Coupe du monde, les bénéfices dégagés par le Comité français d'organisation (CFO) devraient enfin sortir du coffre où ils dormaient. Après de longs conciliabules, l'Etat et la Fédération française de football (FFF) viennent de rédiger un protocole en quatre articles définissant l'usage de cet argent. Cette convention devrait être signée officiellement par le premier ministre, Lionel Jospin, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et le président de la FFF, Claude Simonet, soit le 5 juin, avant France-Russie, soit le 12 juillet, jour anniversaire de la finale France-Brésil, afin d'en accroître la charge symbolique.

Le montant de la cagnotte avoisinera finalement 300 millions de francs (45,7 millions d'euros) nets d'impôts : auparavant, le liquidateur du CFO avait adressé un chèque de 200 millions de francs (30,4 millions de francs) au fisc pour solde de toute contribution. Une somme aussi rondelette attisait forcément les convoitises (*Le Monde* du 12 janvier). La FFF trouvait naturel que l'héritage lui re-

vienne. Les villes organisatrices, dont certaines ont beaucoup investi, auraient apprécié d'obtenir quelque témoignage sonnante et trébuchante de gratitude. Plus altruiste, le ministère de la jeunesse et des sports envisageait de redistribuer cette somme à l'ensemble du sport amateur.

Finalement, les parties sont parvenues à une forme de compromis. Le pécule ira « à la promotion des pratiques associatives du sport, principalement au football », énonce la convention. Les dix villes organisatrices bénéficieront également d'une certaine priorité. Reste à savoir comment cet accord, encore un peu flou dans sa rédaction, sera appliqué.

UNE AMENDE SYMBOLIQUE ?

Comme annoncé précédemment, les 300 millions de francs seront déposés dans un premier temps sur les comptes du Fonds national de développement du sport (FNDS). Ses gestionnaires vont alors attendre le résultat de la procédure pour abus de position dominante dans la vente des billets, intentée au printemps 1998 par Bruxelles. La

Commission européenne avait alors menacé d'une forte amende le CFO. Depuis, les esprits se sont apaisés. De nombreuses réunions entre les protagonistes se sont succédé. La dernière en date, début mai, a rendu la partie française un peu plus optimiste : l'attitude de la France sera sans doute condamnée sur un plan politique, mais l'amende pourrait n'être que symbolique.

Une fois ce dossier définitivement réglé, les bénéfices, rebaptisés fonds Fernand-Sastre, en hommage à l'ancien président de la FFF et du CFO, pourront être dépensés. Une commission ad hoc sera chargée de cette mission. Elle se compose de quinze membres (sept représentants de la FFF, sept représentants de l'Etat plus le président du Comité national olympique et sportif français). Deux maires représentant les villes organisatrices y participeront à titre d'observateurs. Un article déposé à l'automne 1998 dans le cadre d'un loi de finances rectificative devrait donner à cette commission toute compétence.

L'enveloppe devrait être épuisée à la fin de l'an 2000. Ensuite, le mi-

nistère de la jeunesse et des sports tentera de pérenniser cette redistribution. Il souhaite ainsi affecter un peu moins de 5 % du montant des contrats audiovisuels liés aux événements sportifs à la base du mouvement sportif : cette disposition est inscrite dans le projet de loi sur le sport actuellement bloqué dans le grand embouteillage parlementaire.

Tandis que l'on peaufine l'utilisation du fonds Fernand-Sastre, au bas de l'échelle, on crie à l'urgence. Les récents événements et les violences survenues dans la Seine-Saint-Denis ne sont que le signe avant-coureur d'une implosion que craignent de plus en plus les acteurs sur le terrain. L'enthousiasme de la Coupe du monde n'aura guère eu de prolongations sur les terrains des banlieues ou des campagnes. Les bénévoles qui s'acclivent à la base se sentent aujourd'hui oubliés. Après tout, c'est largement grâce à l'abnégation de ces 12 000 bénévoles que le CFO a pu dégager d'aussi importants bénéfices.

Benoît Hopquin

Medvedev guérit son indigestion de tennis

L'Ukrainien a éliminé Arnaud Di Pasquale, le dernier Français en lice à Roland-Garros

ARNAUD DI PASQUALE connaît bien ses « *petits défauts* ». Longtemps, le seul joueur français encore en lice à Roland-Garros a cru les dompter, lundi 31 mai. Sur le court central, il s'est encouragé, flagellé : « *Sois sérieux ! Tais-toi et cours.* » Pendant tout son huitième de finale, il s'est tu et il a beaucoup couru, mais sa débauche d'énergie n'a pas suffi à déstabiliser l'Ukrainien Andreï Medvedev.

Personne ne peut rien face à un champion dévalué qui retrouve la joie de jouer. Arnaud Di Pasquale s'est incliné en trois sets (7-6, 7-6, 6-1) et Andreï Medvedev a entendu un « *bravo* » sonore, sincère, en serrant la main de son adversaire. Le géant ukrainien a été « *ému* » par l'hommage du jeune Français : « *Ce n'est pas si fréquent sur le central.* »

Polli, attentionné, « *en paix* » avec lui-même, l'homme qui retrouvera Gustavo Kuerten en quart de finale des Internationaux de France, mercredi 2 juin, ne ressemble plus que de très loin au garçon dégingandé aperçu pour la première fois à Paris en 1992. Pétri de talent, le jeune Andreï, dix-huit ans à peine, classé 176^e joueur mondial à l'ATP, avait séduit Roland-Garros dès ses premiers échanges. Sa chevelure dorée, son sourire mutin et ses faux airs de jeune premier avaient d'emblée enchanté le public. La finesse de ses réparties et sa liberté de ton avait impressionné. Il se permettait, entre autres, de critiquer les privilèges accordés aux meilleurs joueurs ou les « *fossiles communistes* » installés à la tête du tennis ukrainien.

Mais pour sa première apparition à Paris, le surdoué de Kiev avait surtout bluffé ses adversaires par la géométrie limpide des trajectoires imprimées à ses balles. Le

grand blond aux yeux bleus était promis au plus bel avenir sur la terre battue parisienne. Il devait confirmer dès l'année suivante, écartant Stefan Edberg avant de céder en demi-finale face au futur vainqueur, l'Espagnol Sergi Bruguera. Une belle carrière était lancée. En mai 1994, à dix-neuf ans, il parvenait à la quatrième du classement ATP. Il n'ira jamais plus haut. Victime d'une « *indigestion de tennis* », affirme-t-il aujourd'hui.

« TROP SENTIMENTAL »

Après avoir renvoyé plusieurs entraîneurs, le fantomatique ancien numéro 4 a longtemps traîné son spleen, inguérissable, sur les courts. Il s'est laissé dégingoler jusqu'à la centième place, son classement avant le tournoi de Roland-Garros. Un sentiment de gâchis, mais pas de mea culpa. « *Tout le monde fait des erreurs, avance-t-il. J'ai pris ma part d'erreurs ces dernières années, mais personne n'a le droit de me juger.* » Une inflammation au poignet droit gênait sa prise de raquette : « *Ce n'était pas tant un problème physique, plutôt un problème d'ordre psychologique* », précise-t-il. Il confiait récemment à *L'Equipe*

CHRISTIAN LEWIG/TEMPSORT

La razzia de Razzano

« *Je n'ai rien lâché* », a dit Virginie Razzano à la fin de son match marathon contre l'Américaine Annsley Cargill, lundi 31 mai. Menée 5 jeux à 3 dans la troisième manche, la Française s'est battue sur tous les points. Retrouvant son service au passage, elle a empoché les quatre jeux suivants pour se qualifier pour les huitièmes de finale du tournoi juniors féminin

se sentir « *trop sentimental, trop sensible* ». Avec son allure d'acteur tourmenté, l'écorché vif de Kiev ne se reconnaît plus dans ce monde du tennis peuplé de jeunes héros de sitcom. Il ne fréquente pas les vestiaires, évite la compagnie de ses confrères.

Il n'a pas encore vingt-cinq ans



« Je n'ai rien lâché »

que, déjà, ses petits yeux bleus pétillent plus rarement d'irrespect. Adieu les arrogants, bonjour les sages. « *Je ne suis plus fatigué, je suis tellement relax, tellement content d'être en bonne santé* », avoue-t-il, « *désolé* » de ses réponses désormais si convenues, « *si américaines* ». A l'issue de sa victoire sur Pete Sampras, au deuxième tour, il avait fait étalage d'une modeste victoire-là inconnue : « *J'ai battu un grand joueur, mais il ne jouait pas son grand tennis.* » Riant lui-même de ses audaces de vieux sage, il avait longuement loué les vertus du travail intensif : « *Les résultats ne tombent pas du ciel, croyez-moi !* »

Depuis le mois d'octobre 1998, Andreï Medvedev avait été incapable d'aligner plus de deux victoires consécutives. Trois succès de rang sur la terre battue parisienne l'ont donc un peu débous-

(6-7, 6-1, 7-5). Vainqueur des Internationaux d'Australie juniors en janvier, cette Nîmoise de seize ans est tête de série n°1 de la compétition. A Roland-Garros, pourtant, elle est là pour apprendre, car son « *jeu puissant convient mieux aux surfaces rapides* », explique-t-elle. Son objectif : terminer l'année en n°1 mondiale juniors. Mais vite, Virginie Razzano est pressée, elle doit aller jouer en double. Pour progresser encore.

solé. Aussi, au début de son huitième de finale face à Arnaud Di Pasquale, le plus nerveux des deux n'était pas le moins expérimenté. L'Ukrainien, dominateur dès les premiers échanges, s'est laissé entraîner dans ses travers de champion au tempérament lunatique.

Après chacune de ses fautes directes, son regard trahissait de sombres tourments. Mais il n'a pas paniqué. Il a observé Arnaud Di Pasquale se précipiter pendant les deux tie-breaks, puis il a conclu plus aisément. Trois sets à zéro, Andreï Medvedev, le revenant bien venu, est en quarts de finale de Roland-Garros. Il serre le poing, lève les bras, mais ne s'attarde pas sur le court central. On l'avait connu cabotin avant sa retraite involontaire. Il est devenu janséniste.

Eric Collier

Laurent Jalabert, 3^e du Giro, estime qu'« il n'y a pas de dopage dans le cyclisme »

LES ROUTES ET LE SOLEIL du Giro, le tour d'Italie cycliste, stimulent Laurent Jalabert. Lundi 31 mai, le coureur de l'équipe espagnole Once s'est une nouvelle fois montré le plus fort en s'adjugeant sa troisième victoire d'étape depuis le début de la course, dont le leader reste l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno). Malgré un retard de 2 min 6 s sur ce dernier, Laurent Jalabert s'est déclaré « *sûr [de] reprendre le maillot rose* ». Quelques heures plus tôt, tout aussi sûr de lui, il a expliqué dans les colonnes du quotidien espagnol *La Razon* qu'« *il n'y a pas de dopage dans le cyclisme* ». Le coureur, qui a systématiquement boycotté les courses françaises depuis le Tour de France 1998, et malgré un titre de champion national, a également assuré : « *Je ne me sens pas français.* » Il ne devrait pas être au départ de la prochaine Grande Boucle, dont les organisateurs lui inspirent cette sentence : « *J'en ai assez de ces gens.* »

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : la Française des jeux n'exclut pas de se retirer du peloton cycliste avant la fin de son contrat, fin 1999, « *si des faits majeurs devaient intervenir d'ici là* » en matière de dopage, a déclaré lundi 31 mai son PDG, Bertrand de Gallé, dans un entretien à *La Tribune*.

■ **CRICKET** : l'Angleterre, pays hôte, et le Sri Lanka, tenant du titre, ont été éliminés de la VII^e Coupe du monde de cricket à l'issue des trente matches du premier tour disputés du 14 au 31 mai. Les Antilles britanniques, vainqueurs à deux reprises de la compétition, ont subi le même sort. Six équipes restent en course : l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Inde, le Pakistan et deux qualifiés surprises, la Nouvelle-Zélande et le Zimbabwe.

■ **DOPAGE** : la Fédération suisse de tennis a annoncé, lundi 31 mai, l'ouverture d'une enquête sur la joueuse Patty Schnyder, n°13 mondiale, qui n'aurait pas respecté un règlement sur le dopage.

■ **FOOTBALL** : le défenseur central Eric Decroix, qui était en fin de contrat avec le FC Nantes, s'est engagé, mardi 1^{er} juin, pour trois années avec l'Olympique de Marseille, qui a également officialisé la venue du milieu de terrain basstiais Sébastien Pérez.

■ **Frédéric Antonetti a signé mardi 1^{er} juin un contrat de cinq ans** comme entraîneur du SC Bastia, un saison seulement après avoir quitté le club corse pour diriger l'équipe japonaise de Gamba Osaka. Il succède à José Pasqualetti, qui devrait cependant rester dans l'encadrement du club.

■ **Après l'AS Cannes, c'est l'Entente sportive de Wasquehal** qui a été rétrogradée de deuxième division en national par la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) en raison de sa situation financière précaire. Les deux clubs ont dix jours pour faire appel.

■ **Le vice-président des Glasgow Rangers (Ecosse), Donald Findlay, a démissionné**, lundi 31 mai, après avoir été accusé d'avoir chanté des chants sectaires, anti-celtes et anticatholiques lors d'une fête de fin de saison à Glasgow.

■ **OLYMPISME** : Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), assure, dans un entretien publié mardi 1^{er} juin par le quotidien *L'Equipe*, qu'après les scandales de corruption liés à la désignation des villes olympiques le CIO a « *nettoyé la maison* ». Il se félicite, par ailleurs, de l'intervention croissante des gouvernements dans les affaires sportives. « *Ils peuvent beaucoup* », dit-il, avant d'ajouter : « *Tout le monde sait bien qu'il faut une union volontaire de toutes les parties prenantes pour éviter que le sport ne tombe dans la décadence ou les jeux du cirque.* »

■ **OMNISPORTS** : les ministres européens des affaires étrangères ont demandé, lundi 31 mai, à l'Union européenne de football de reconsidérer ses décisions permettant à la Yougoslavie de participer à certaines compétitions.

Souvenir d'Angleterre

Tout commence au Havre

A moins de 2 heures de Paris, sur l'océan Atlantique, le croisière à l'anglaise sur l'un des plus beaux navires du monde d'une matrice, d'une apparence et d'une atmosphère qui vous n'êtes pas prêt d'oublier.

Le Havre → Portsmouth

P&O Portsmouth vous transporte au cœur de l'Angleterre avec plusieurs départs par jour. Renseignements : 08 99 1 70 000 AL 0803 013 013

L'assurance tranquille de Gustavo Kuerten

VITE FAIT BIEN FAIT. En moins de deux heures, Gustavo Kuerten a été le premier joueur à se qualifier pour les quarts de finale, lundi 31 mai. Son pauvre adversaire du jour, Bodan Ulihrach, n'a même pas pu servir de faire-valoir. Débordé, notamment, par les tranchants revers du Brésilien, il n'a jamais pu arborer son vaste coup droit ou son beau toucher de balle. Surpassé puis trop timide, il s'en est allé, battu (6-4, 6-4, 6-2). Comme sous le choc de sa défaite ou par orgueil mal placé, le Tchèque a annoncé qu'il venait d'être éliminé par le futur champion de Roland-Garros et pourquoi pas par le futur numéro un mondial 1999.

L'affirmation fait sourire Gustavo Kuerten, qui joue les garçons raisonnables : « *Mais non, c'est trop tôt.* » Et puis si, il n'y tient plus : « *Bien sûr, accéder au poste de numéro un fait partie de mes rêves. On verra après Roland Garros* », dit-il d'un air gourmand. Dans un sport aussi aléatoire que le tennis, son assurance étonne. Vainqueur du tournoi de Monte-Carlo et de Rome, les deux plus gros rendez-vous de la terre battue avant Roland-Garros, Gustavo Kuerten fait en effet une grosse impression aux Internationaux de France. En quatre matches, il n'a laissé filer qu'un set et a surtout laissé ébaubis ses adversaires.

TRAVAIL PHYSIQUE

Pour impressionner, « *Guga* » a bûché. En décembre 1998, dépit par sa saison, il décide d'emporter des devoirs de vacances avec lui au Brésil. En fait, le Brésilien est vexé. Depuis son succès à Paris, il n'a plus jamais passé un deuxième tour dans un tournoi du Grand Chelem. Lui qui fut huitième n'est plus que vingt-troisième joueur mondial. Si les dollars sont encore là, l'oubli n'est plus si loin. Il se remet au travail.

Une semaine chez lui, à Florianópolis, et un mois à Rio, pour éviter les distractions des copains. Gustavo a levé beaucoup de fonte et fait beaucoup d'exercices de relaxation. Même les séances de surf

qu'il affectionne sont propices à du boulot. Le grand enfant peut s'y détendre et trouver l'équilibre. Son entraîneur, Larry Passos, venu à la neurolinguistique, lui a fait partager cette discipline qui étudie les corrélations éventuelles entre le système cérébral et l'expression linguistique : « *Grâce à cela, je peux mieux me concentrer sur le court.* »

UNE NOUVELLE SÉVÉRITÉ

A Roland-Garros, Gustavo Kuerten est resté le même. Il trimbale sa nonchalance dégingandée dans les allées, il ne rechigne pas à discuter avec ses fans, son sourire est toujours aussi délicieux et sa candeur infinie. Pourtant, dès l'entrée sur le court, un redoutable joueur apparaît. S'il n'y avait le sourire et la tendresse des mouvements, sa nouvelle coupe de cheveux rasée et stricte ajouterait à la sévérité du Brésilien. Il se refuse à être un phénomène marketing. « *Si j'étais un produit, je serais sans doute très difficile à vendre* », rit-il. Il a gardé les sponsors qui l'ont suivi avant son avènement à Roland-Garros, il n'en a pas pris d'autres : « *Ils me traitent bien et je les aime bien parce qu'ils ont cru en moi.* »

A Roland-Garros, Gustavo Kuerten est en famille. Mère, frère, et sa fameuse grand-mère, Olga Schlossel. En 1997, du Brésil, elle avait fait office de conseiller technique dans la victoire de son petit-fils, philosophant avec lui des qualités et des défauts de ses adversaires. « *Guga* » s'était passé de ses services après sa victoire. Cette fois, il l'a emmenée à Paris.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS SIMPLE MESSIEURS

Huitièmes de finale
Troisième quart du tableau : A. Correlja (Esp., n° 6) b. S. Koubek (Aut.) 6-2, 6-3, 7-5 ; F. Meligeni (Bre.) b. F. Mantilla (Esp., n° 14) 6-1, 5-7, 7-5, 7-6 (7/1).
Quatrième quart du tableau : G. Kuerten (Bré., n° 8) b. B. Ulihrach (Rép. Tch.) 6-4, 6-4, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr.) b. A. Di Pasquale (Fra.) 7-6 (7/5), 7-6 (7/3), 6-1.

De Tang à Chen

Deux chefs chinois sur le même motif

AVIS D'EXPERT, cessons d'aller manger nos canards laqués à Pékin, ils n'ont plus, paraît-il, que la peau sur les os. Pour faire illusion, on les sert entamés du peu de relief qui leur reste, donnant à l'ultime croustillant du volatile une allure et un goût peu orthodoxes. A Paris, par comparaison, nos toques chinoises travaillent sur du velours.

De quoi s'agit-il ? D'atteindre à l'essentiel en ne s'intéressant qu'au superflu. Le rien opposé au tout. Notre gastronomie ne s'est définitivement rassurée que sous le règne d'Escoffier et des nouvelles codifications du manuel militaire qu'il allait imposer bientôt à tous. Naissent des choses vertigineuses de savoir et d'orgueil ; d'insurpassables réussites admises aujourd'hui encore comme références. Les deux grandes tables mondiales pouvaient se mesurer : cuisine d'intimité aristocratique d'un côté, bourgeoise ogresses et conquérante de l'autre. Certes, la nouvelle école française allait beaucoup s'inspirer de l'Orient et finir par en admettre les ellipses, sans jamais pourtant s'engager trop résolument dans les extrêmes. La démarche resterait le plus souvent bien pensante et l'idée toujours recommandable, présentable.

Ici, c'est l'ombre de l'animal que l'on sert ; son fantôme, son inverse. Souvenons-nous de la violente interrogation, dans un restaurant de Kowloon, de ces Gaulois invités à manger la peau d'un redoutable palmipède, savamment quadrillé au couteau en fin de cuisson pour mieux en extraire les parcelles, les écailles. Ils prenaient ça pour un gag, les Arvernes. Grosse difficulté du chef pour leur faire comprendre la mécanique du plat et la manière de la mettre en marche. On croyait entendre le canard : « *J'ai l'habit d'un laqué et vous en avez l'âme.* »

Dans ce seizième arrondissement si soucieux de ne rien écorner de son image de marque, le restaurant de M. Tang fait penser à une salle à manger de légation. C'est haut de



plafond. Les anciens colonaux, leurs fils et leurs petits-fils s'y sentent à l'aise. On entre en prenant les patins de temps très anciens, très convenables, très distingués ou manquant beaucoup d'esprit pour ne pas apprécier. Si bien que le corps de la bataille – l'écorché et ses restes, proposés en deux passages, l'un souple, l'autre récompensé d'épices – apparaît comme superfétatoire. La prochaine fois, nous commanderons la peau d'une paire de canards.

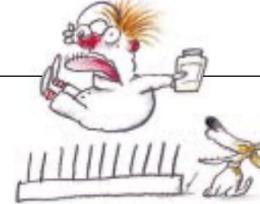
Mais place au lauréat. D'une manière amusante, Chen habite à quelques minutes de Tang. Il suffit de glisser du belvédère de Passy sur l'autre rive pour se retrouver rue du Théâtre, l'une des artères en sous-sol les plus tragiques de Paris. C'est pourtant dans ce décor que la timbale a été décrochée ; preuve que les inspecteurs du Michelin sortent quelquefois armés. Première étoile décrochée depuis 1981 à un restaurateur chinois. L'affaire date de début mars et avait fait du bruit. Elle en fait encore.

Fung Ching Chen est de Shanghai. La révolution culturelle le surprend dans ses premières années de collège. Garde rouge comme tout le monde. On le retrouve plus tard à Hongkong, où il a réussi à passer et d'où il s'échappe avec un titre de voyage en guise de passeport ; la France au bout de la ligne. Longue bourlingue, long apprentissage, montée en puissance du

intimidant. Et c'est exactement ce qu'il faut penser, car saura-t-on l'apprécier à son juste mystère, malgré ce M. Tang, qui fait si poliment l'article ? Il faudrait être malhonnête ou manquer beaucoup d'esprit pour ne pas apprécier. Si bien que le corps de la bataille – l'écorché et ses restes, proposés en deux passages, l'un souple, l'autre récompensé d'épices – apparaît comme superfétatoire. La prochaine fois, nous commanderons la peau d'une paire de canards.

Mais place au lauréat. D'une manière amusante, Chen habite à quelques minutes de Tang. Il suffit de glisser du belvédère de Passy sur l'autre rive pour se retrouver rue du Théâtre, l'une des artères en sous-sol les plus tragiques de Paris. C'est pourtant dans ce décor que la timbale a été décrochée ; preuve que les inspecteurs du Michelin sortent quelquefois armés. Première étoile décrochée depuis 1981 à un restaurateur chinois. L'affaire date de début mars et avait fait du bruit. Elle en fait encore.

Fung Ching Chen est de Shanghai. La révolution culturelle le surprend dans ses premières années de collège. Garde rouge comme tout le monde. On le retrouve plus tard à Hongkong, où il a réussi à passer et d'où il s'échappe avec un titre de voyage en guise de passeport ; la France au bout de la ligne. Longue bourlingue, long apprentissage, montée en puissance du



qu'après le premier épiluchage on laisse le raifort reposer une demi-journée avant que les ouvrières puissent parfaire au couteau de cuisine ce premier passage dans une épilucheuse mécanique. « *Du moins c'est ainsi que nous travaillons* », raconte Ernest Trautmann, propriétaire de la maison Raifalsa, l'unique entreprise qui transforme du raifort sur notre territoire. Et il ajoute : « *Le raifort importé d'Allemagne n'est pas préparé avec le même soin. Les racines sont généralement mal pelées, et en un seul épiluchage mécanique. Son goût diffère donc sensiblement de celui de nos produits.* »

En l'occurrence, c'est David cherchant querelle à Goliath. Les Allemands ont environ 1 000 hectares de raifort en culture, alors que la France n'en compte qu'une vingtaine. Avant guerre, la totalité de la consommation française provenait d'ailleurs de l'autre côté du Rhin, principalement du raifort bavarois. Pour mettre fin à ce monopole, Georges et Lisel Urban créèrent au début des années 50 à Mietesheim, petit village au nord de Strasbourg, l'entreprise Raifalsa. Elle alimente

chaque année, avec les 130 tonnes de raifort qu'elle transforme, les charcutiers et supermarchés de l'est de la France, mais aussi les épiceries fines sur tout le territoire. C'est elle qui fabrique également le raifort vendu sous la marque Fauchon dans les grandes surfaces. Celui-ci n'est mélangé ni à de la mayonnaise ni à de la rémoulade (deux variantes que l'on trouve facilement en Alsace), il est vendu « nature », simplement râpé et additionné d'un peu de lait, de sel et de jus de citron. C'est sous cette forme qu'on l'emploie d'ailleurs le plus souvent en Alsace, servi avec le pot-au-feu ou la choucroute dominicale. Depuis le XVII^e siècle, rares sont en effet les habitants de la région qui cuisinent encore le plat qui était en vogue à l'époque : le « compost », audacieux mélange de choux, navets et raifort cuits.

Guillaume Crouzet

★ Raifort Fauchon, 17,50 F (2,66 €) environ les 140 g. *L'Alimentation*, de Jean Bruyérin-Champier, L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, 28, rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris, tél. : 01-47-07-54-90, 666 p., 295 F (44,97 €).

BOUTEILLE

AOC saint-émilion grand cru



Château Faugères

Dans un admirable paysage de vignes et de coteaux, Château Faugères est l'exemple d'une véritable mutation qui pourrait encore réserver des surprises. Depuis un peu plus de dix ans, grâce à des investissements importants, aux soins de Michel Rolland et à la passion commune de Péby et Corinne Guisez, les propriétaires, Château Faugères a acquis un statut envié avec ses 55 hectares, dont une moitié en saint-émilion, l'autre en côtes-de-castillon. Les millésimes récents 1995 et 1996 ont mis en évidence la concentration et la finesse des merlots (70 %). Le dernier-né – 1998 –, qu'il nous a été donné de goûter en primeur, autorise l'espoir d'une prochaine modification du classement de la parcelle de 8 hectares d'ores et déjà appelée Château Faugères Péby, en hommage à ce producteur de cinéma venu à la vigne à quarante ans et prématurément disparu. Aujourd'hui, le millésime 1996 est encore disponible. Avec son bouquet équilibré mêlant épices et sous-bois, c'est une bouteille apte au vieillissement qui atteindra son apogée dans quelques années. Egalement disponible : Cap de Faugères 1997 (côtes-de-castillon), 60 F (9,15 €) ; et Les Roses de Faugères 1998 (rosé), 44 F (6,71 €).

Château Faugères saint-émilion grand cru 1996 : 150 F (22,87 €). Corinne Guisez, Château Faugères, Saint-Etienne-de-Lisse, 33330 Saint-Emilion ; tél. : 05-57-40-34-99.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

AUX CRUS DE BOURGOGNE

Les vrais bistrots à Paris, ce sont les humbles qui les fréquentaient, les ouvriers, les artisans, les « *femmes en cheveux* », comme disait Léon Bloy, les gens de peu. Le « zinc » était le vrai terroir des titis parisiens. Entre la normalisation du quartier Montorgueil touché par la rénovation et les fast-foods, il n'y a guère de place pour les bistrots d'autrefois. Aussi faut-il encourager les efforts de Francis Bouvier pour maintenir inchangés le décor et l'atmosphère *Traversée de Paris* de ce bistrot, institué par sa grand-mère, où plusieurs générations de jeunes ont découvert le homard et le foie gras à prix doux. Le demi-homard décortiqué (75 F, 11,4 €) et le foie gras d'oie (85 F, 13 €) restent les plats fétiches de l'établissement, avec les escargots, le jambon persillé, le coq au broilli et la quenelle de brochet. Petite cave. Menu : 130 F, 19,8 €, le soir uniquement. A la carte, compter 175 F, 27 €.

3, rue Bachaumont, 75002 Paris, tél. : 01-42-33-48-24. Fermé le samedi et le dimanche.

Brasserie

LE ROUERGUE

Près de l'église de Grenelle, au profil campagnard, voici une vaste maison rustique, disposant encore d'une des dernières salles de billard de la capitale, et un patron affable et amoureux de la vigne et des bons produits régionaux, la viande de l'Aubrac, la truffade, les fromages et volailles fermiers. Quelques entrées font diversion, mais l'affaire du jour est la charcuterie régionale. Quelques plats solides aussi : le travers de porc grillé, le confit de poule ou bien le jambonneau froid aux pommes tièdes, la pièce de bœuf ou l'entrecôte. Le tout suivi d'honorables desserts des familles, tartes, mousse et profiteroles au chocolat. Vins paysans d'Entraygues et du Fel, des rouges charnus et fruités, et des blancs verts et parfumés. A la carte, compter 150 F, 23 €.

1, place Etienne-Pernet, 75015 Paris, tél. : 01-48-28-69-10. Fermé le samedi soir et le dimanche.

Gastronomie

LE PETIT LAURENT

Cette table cosue, plus proche encore de l'hôtel Matignon que son célèbre voisin L'Arpège, est la discrétion même, bien à l'image du noble faubourg où, derrière les austères façades classiques, se décident les affaires de l'Etat. Peu d'effets ici dans le décor, impeccable et convenu, mais un grand sérieux apporté, avec la carte de printemps, dans la qualité et la variété des produits de saison. La gelée de lapin confit aux pruneaux et vinaigrette de betterave, savoureuse et abondante, le croustillant de homard, puis le pavé de sandre rôti et compote d'oignons au bourgueil, sont autant de plats exécutés avec attention par Sylvain Pommier, un chef d'expérience aux gestes sûrs. Le menu gourmand propose un choix de trois entrées, plats et desserts. Au menu « prestige » figure un excellent filet de bœuf au foie gras poêlé, viande exquise, accompagnée de fines garnitures. Le service est dirigé avec attention par un ancien maître d'hôtel du regretté Jean-Claude Ferrero. La cave est soignée, à l'image de cette honnête maison où les habitués changent au rythme du renouvellement des cabinets ministériels. Menus : 190 F, 29 €, 260 F, 39,6 €. A la carte, compter 300 F, 45 €.

38, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 01-45-48-79-64. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Le raifort

L'Alsace a quelque chose que nous avons perdu : le raifort. Même si cette plante condimentaire apparaît timidement à la carte des chefs un peu partout dans le pays, elle se vend à plus de 90 % dans l'est de la France, là où cette racine blanche au goût piquant tient souvent lieu de moutarde. Pourtant le raifort n'a pas toujours été le monopole des Alsaciens. Le médecin de François I^{er}, Jean Bruyérin-Champier, dont on vient il y a quelques mois de rééditer le très amusant ouvrage intitulé *L'Alimentation*, raconte même dans l'un de ses chapitres que les raiforts tourangeaux, fins, longs et clairs, sont les préférés à la cour. Le médecin du roi apprécie-t-il pour autant cet aliment ? Il se borne à constater que « *le petit peuple s'en détecte, car souvent il le mange seul à la croque-au-sel avec du pain* », ajoutant toutefois : « *Ce qui est d'ailleurs étonnant, car c'est un aliment supérieurement grossier : il coupe le souffle et donne des renvois.* »

Indéniablement, le raifort, c'est fort. L'huile volatile sulfurée que contient la racine de la plante lui donne sa saveur piquante, mais elle a aussi un pouvoir lacrymogène si intense

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
● **Le Canari** ●
BISTROT DE TRADITION
"L'aimable canari accueille sous son aile protectrice, les amateurs de solides portions auvergnates..." JC. Ribaut.
119 bis, rue Monge - Tél. : 01.45.87.06.00
Formule 70 F. Carte 140 F. TLJ jusq 2h. Fermé dimanche

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et
Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6^e
BISTROT & RESTAURANT
Maison de la Catalogne
VINS ET PRODUITS CATALANS
4-6-8, cour du Commerce St-André / 01.55.42.16.19
Au Bistrot Formules à 78 F et 85 F + tapas
Salon de thé après-midi. Ouvert 7j/7
au 1^{er} et. Restaurant avec Menu-Carte à 180 F
poss. Banquets et Cocktails - Fermé Lundi.

PARIS 7^e
La Poule au Pot
Poule au pot, Andouillette AAAA,
Croustillant poire et chocolat...
Formule 98 F. Menu 138 F. Carte.
Fermé samedi midi et dimanche
121, rue de L'Université - 01.47.05.16.36

LES MINISTERES
Depuis 1919 un brin de Paris.
Menu 175 F apéritif et vin compris.
Servi même le Samedi et Dimanche.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

Thoumieux
SPECIALITE DE CASSOULET
ET CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 01.47.05.49.75

PARIS 12^e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu savor 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F. Carte 129 F et 159 F
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réservation après Spectacles

PARIS 11^e
Bistrot Paul Bert
"Charmant, réservé, vieux style, ..."
Les plats sont simples, renouvelés
pour accompagner une épatante cave
de vins. Menu déj. 88 F et Carte
18, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.24.01
L'Écailler du Bistrot
Huîtres et crustacés sur place où à emporter
22, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.78.77

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Terrasses, Spécialités de Poissons
et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance
de verdure et de sourires. Le rendez-
vous du show-bizz, des arts et des
lettres. L'un des plus anciens restaurants
antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 15^e
RETAURANT
à 200 m d'altitude
au 56^e étage
(ascenseur direct)
une Vue de Paris à
vous couper le souffle !
Tous les jours,
déjeuner dîner
Bar-Cocktail
Tour Maine-Montparnasse
33, Av. du Maine 15^e - tél. 01 40 64 77 64

77 SEINE ET MARNE
LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique
de George Sand
Un havre de paix, dans un cadre de verdure
de 17 ha, pour déjeuner ou dîner sur une
terrasse fleurie, au milieu d'un concert de
chants d'oiseaux. Cuisine très fine de Frédéric
Cornilou. Menu d'affaires à 215 F env et café
compris. Superbes menus découvertes à
255 F. Salons pour réceptions, mariages,
communions, baptêmes...
(35 km de Paris) Accès direct autoroute
A5a, sortie 12 - RN 6 - 77550 Melun Sénart
01.64.10.20.90 - Séminaires. Hélicoptère

Renseig. publicité :
☎ 01.42.17.39.40

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 2 JUIN 1999

THÉÂTRE Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, inventeurs des Deschiens, créent à Rennes leur nouveau spectacle, *Les Pensionnaires*, jusqu'au 6 juin. En tournée en France jusqu'en

septembre 2000, la pièce sera à Paris en septembre. ● À LA BÊTISE et la méchanceté que jouait la troupe dans ses précédents spectacles, *Les Pensionnaires* ajoute la cruauté, incarnée par

un nouveau personnage : le chef, accompagné du lèche-bottes. Se moquer, terroriser et humilier, jouer de la fragilité des uns et des autres sont les actes qui animent cette petite

marque totalitaire. ● JÉRÔME DESCHAMPS, dans un entretien au *Monde*, explique que ce spectacle est né de l'envie de montrer « tous ces moments et ces endroits où l'on nie

l'histoire des individus, l'école, le travail ou les hôpitaux ». ● À LA TÉLÉVISION, sur Canal+, les Deschiens ont imposé une certaine image, et même une mode, du « ringard ».

Le couple Deschamps-Makeieff porte la comédie noire à son paroxysme

Les créateurs des « Deschiens » sur Canal+ présentent à Rennes « Les Pensionnaires ». Un spectacle plus radical que les précédents, qui rappelle que les gens sont méchants et la réalité cruelle

LES PENSIONNAIRES, de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. Mise en scène des auteurs. Avec Jean-Marc Bihour, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, Christine Pignet, Yves Robin, Olivier Saladin. Musiciens : Vincent Petit, Jérôme Pouré, Philippe Rouèche, Benoît Vion, Fabien Wallerand, Michel Zakrewski. THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 02-99-31-12-31. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. 65 F à 130 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 6 juin. Le spectacle sera à La Rochelle du 9 au 12 juin, à Toulouse, du 15 au 19, à Metz les 24, 25 et 26 juin. Tournée dans vingt villes de France de septembre 1999 à juin 2000.

RENNES

de notre envoyée spéciale

Plus loin, plus fort. Avec *Les Pensionnaires*, Jérôme Deschamps et Macha Makeieff montent d'un cran. On les avait connus méchants. Ils apparaissent cruels. Ça devient intéressant. Partis comme ils l'étaient, ils auraient pu enfler comme des perles un spectacle après l'autre. Chaque fois, ça marche. Succès garanti par l'usage, audience confortée par la télévision – qui n'est pas ce qu'ils font de mieux : l'image écrase, durcit, elle appelle le cliché. Quoi qu'il en soit, grâce aux *Deschiens* présentés sur Canal+, Yolande Moreau, Olivier Saladin et Philippe Duquesne sont aujourd'hui assez connus que des vedettes publicitaires. Une partie du public,



Jérôme Deschamps et Macha Makeieff (debout au milieu) avec les comédiens des « Pensionnaires »

qui sans cela resterait chez soi, vient les voir au théâtre. Salles combles, on amène les enfants, tout le monde rigole, la relève est assurée. Question : comment maîtriser la machine ? Jérôme Deschamps et Macha Makeieff s'appartiennent-ils encore ?

Réponse à Rennes, sur le plateau du Théâtre national de Bretagne. Jérôme Deschamps et Macha Makeieff ont mis de la couleur dans leur décor. D'habitude, ils font plutôt dans le gris. Cette fois, ils ont posé deux panneaux jaune franc devant le mur du fond,

verdâtre et carrelé. Un mur qui interdit tout horizon. Le jaune est là pour imiter la gaieté, comme les quelques chaises, orange ou vertes, perdues dans l'espace vide : *Les Pensionnaires* ont pour décor une salle commune ou un hall, nanti(e) d'un petit bureau avec micro et deux comptoirs étroits. Le genre d'endroit où le plafond est si haut que des corbeaux pourraient voler : à traverser en courant.

UN CHEF

Ils restent. Ils sont six, qui vivent ou travaillent là, peu importe. Ils

font partie du décor qu'ils ne voient pas, sauf quand une catastrophe comme l'écroulement du plafond vient perturber leurs activités. Dans ce cas, ils constatent. Et repartent. Ils n'arrêtent pas. Ils font quelque chose même quand ils ne font rien. Parce qu'ils n'arrivent jamais à être seuls. Toujours sous le regard des autres et sous l'emprise d'une tâche dont l'enjeu pourrait se résumer par « Il faut que ça marche », sans que le « ça » ait un nom. *Les Pensionnaires* sont dans la fonction. C'est à cela qu'on les reconnaît et les distingue.

Exemple : passer une porte. Christine Pignet y va vaillamment, mais elle porte une caisse trop large qui se coince. Yolande Moreau la suit, elle se cogne parce qu'elle est trop grande.

Robe en faux léopard pour Christine Pignet, chasuble vert pâle pour Yolande Moreau. Les deux seules femmes parmi *Les Pensionnaires*. Ennemies quand l'une se fait draguer (l'autre en profite pour lui envoyer un coup d'escabeau en passant). Unies quand il s'agit de dire « connard » dans le dos d'un homme. Ce jeu marche à tous les étages de la hiérarchie : pour la première fois, il y a un chef dans un spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. C'est « Monsieur Saladin » qui crie dans le micro, réunit ses troupes et leur donne des consignes du genre : « Il faut que les choses soient bien, bien, bien... e... vous m'avez compris. » Visible-ment, ils comprennent. Quoi ? qu'il faut obéir même quand ils ne comprennent pas.

Un mot fascine monsieur Saladin : initiative. Pour lui, ce doit être le *ne plus ultra* de la distinction du chef. Pour Philippe Duquesne, le comble du chic tient sans doute au gilet rouge qu'il arbore. Cela doit le conforter dans l'idée qu'il s'est mise en tête : être l'adjoint du chef. Le lèche-botte n'y arrivera pas. Saladin veille au grain.

Brigitte Salino

Jérôme Deschamps, metteur en scène

« Je me souviens des blouses grises, des paires de claques »

« Comment vous est venue l'idée de faire un spectacle sur les pensionnaires ?

– Je crois qu'elle est née de loin. Elle est née de la mémoire du bruit des réfectoires, de l'horreur que ça m'a inspirée, très jeune. J'ai été élevé dans une famille bourgeoise catholique, à Neuilly. J'allais à l'école Saint-Joseph. Je me souviens des blouses grises, des paires de claques, des gens qui jettent par les fenêtres les petits jouets qu'on emporte pour se tenir compagnie, des coups aussi, des triques – ces humiliations que tout le monde a connues.

« Il y avait deux services à la cantine. Comme je refusais de manger pendant le premier service, on me mettait dans le couloir pendant le second service. J'étais assis sous les portemanteaux, avec mon assiette de riz, je continuais à ne pas manger. De cela est née une colère dont je pense que je la garderai jusqu'à la fin de mes jours.

« Cette colère apparaît dans tous les spectacles que nous faisons, Macha et moi. Nous parlons de la difficulté qu'il y a à vivre ensemble et de l'indifférence que cela suscite, en montrant des gens qui sont dans des sys-

tèmes qu'ils n'ont pas choisis. Mais là, avec *Les Pensionnaires*, c'était presque un objectif de régler les comptes avec les souvenirs.

– Ce spectacle est plus radical que les précédents. Parce que vous sentiez une usure dans votre manière de faire ?

– Nous n'avons rien décidé, sauf de parler de ce sujet, qui est grave et que nous avons sur le cœur, Macha et moi. Elle aussi s'est sentie ignorée. On peut être « pensionnaire » de multiples manières, y compris dans sa famille. Ce que nous voulions montrer, ce sont tous ces moments et ces endroits où l'on nie l'histoire des individus, que ce soit à l'école, au travail ou dans les hôpitaux.

« Nous avons choisi d'en parler avec violence mais sans stratégie : nous avons travaillé d'une façon intuitive. C'était absolument nécessaire de procéder ainsi, et en même temps c'était très difficile pour les comédiens. Ils ne pouvaient pas s'appuyer sur une construction psychologique « normale ». Il leur fallait assumer la part de perte des personnages, et avoir une confiance particulièrement aiguë en nous. J'ai le sentiment que Macha et

moi avons – peut-être plus que jamais – donné quelque chose de nous-mêmes dans ce spectacle.

– Comment réagissent les spectateurs ?

– Ils viennent nous dire qu'ils sont très remués ou qu'ils en ont pris plein la figure. Parfois, ils sont très violents. Une femme qui travaille dans un hôpital depuis trente-cinq ans a commencé par me dire : « On est des salauds, pas des gens bien. » Je lui ai répondu qu'il ne fallait pas le prendre comme ça : « *Le spectacle ne parle pas des personnes, il met en cause un système.* » Elle a insisté : « Non, non, c'est nous qui sommes des salauds. Moi, vous savez, quand les malades n'ont pas fini leur plateau-repas à temps, je le leur arrache des mains. »

« Une autre dame, qui travaille dans une maison de retraite, a trouvé que le spectacle était bien, mais elle a fait une réserve : « Vous n'avez pas l'air d'avoir compris qu'il est nécessaire de taper sur les vieux, de temps en temps. » Au fond, ça continue. »

Propos recueillis par
Brigitte Salino

Les Deschiens, mauvais chic et bon genre

QUAND elle débarque sur Canal+ en septembre 1993, la famille Deschiens compte déjà un assez large cercle d'intimes. En une quinzaine d'années, les spectacles de Jérôme Deschamps, puis de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, ont rassemblé un million six cent mille personnes. En touchant les trois millions de spectateurs quotidiens de l'émission « Nulle part ailleurs », les Deschiens changent de statut : pour la majorité de ceux qui les voient chez eux chaque soir vers 20 heures, *La Famille Deschiens* (titre d'un spectacle de 1979) vient d'être inventée. Elle deviendra vite un nom courant, une manière d'être et même de s'amuser entre amis. « On se fait une soirée Deschiens ? » veut alors dire : boutonnonns nos chemises étroites jusqu'en haut, ressortons les joggings soyeux et les horreurs en acrylique. Bref, soyons « ringards », voire « franchouillards ».

Pour Stéphanie Audoin, attachée de presse des boutiques Guerrisol (friperies kitsch où s'approvisionnent Macha Makeieff et quelques grands couturiers tels Jean-Paul Gaultier, Thierry Mugler ou Martin Margiela), l'influence des Deschiens sur la fringue n'a pas été sans paradoxe : « S'ils ont dopé un moment la mode des cols pelle à tarte et des zips en plastique, les Deschiens ont mis fin à la culture "artistes-squats" née à l'époque de la Mano Negra dans le 18^e arrondissement de Paris. Au milieu des années 90, les clubbers de Pigalle et notamment le milieu gay qui se ruaient dans les soirées à thème TGV (Thanks God I am a VIP) n'a pas trop bien vécu l'assimilation de son kitsch "seventies glamour" à un simple clonage des Deschiens. Depuis, les ventes de sous-pulls polyester et de trainings ont vraiment chuté. »

L'habit ferait-il le moine ? Pour Mgr Gailliot, « les Deschiens, c'est

l'assouvissement préféré à la révolte. Leur cruauté est corrigée par un humour simple et sans excès. Ils représentent bien les gens de la rue. » Au moment de sa révocation par le Saint-Siège, en janvier 1995, MM. Morel et Saladin imaginaient dans un de leurs sketches l'entrevue décisive de l'ex-évêque d'Evreux avec Jean-Paul II. (Saladin : « Et tu rends tout : ta chasuble, la Laguna diesel. Tu boiras plus le vin dans le calice, mais dans les verres à moutarde, comme tout le monde. »)

« MOINS GAÏLLOTS, PLUS MORDANTS » Mgr Gailliot, qui a inscrit sur son site Internet « diocèse virtuel » et « catéchisme électrique », considère que le sketch est « le meilleur reportage qu'on ait fait à l'époque sur moi. C'était très bien vu : l'obéissance, le respect du chef et de l'ordre des choses. »

Pour sa part, le philosophe Alain Finkielkraut voit dans les Deschiens

des frères ennemis des « Guignols de l'info ». « Le malentendu vient du fait que les Deschiens passent sur Canal+, la télé des maîtres de l'univers. Sur cette chaîne antiraciste, les Guignols, c'est le lynchage médiatique, le racisme admis. Les Deschiens flirtent avec ça mais ils vont plus loin. Ils touchent la zone de l'humain. Ils sont paradoxalement moins offensifs et beaucoup plus mordants que les Guignols. »

Pour leur retour sur Canal+ en septembre 1998, après deux années d'interruption, les Deschiens avaient recentré leur propos. Leur sitcom, *Qui va m'aimer ?*, ne repose (presque) plus sur la garde-robe surprise. Elle laisse le jeu des comédiens faire la différence. « J'aime bien le côté exercice de style de ce qu'ils font en ce moment », conclut Alain Finkielkraut. Il n'est pas le seul.

Vincent Delerm

Carte Blanche à la Maison des Cultures du Monde

MÉLA-MUSIQUE MAISON DES CULTURES DU MONDE

Grande Halle de la Villette

4, 5 et 6 juin 1999

Trois soirées exceptionnelles
Venez au grand méla faire la fête avec de grands artistes

Vendredi 4 - 20h30
LES MARIACHIS DU MEXIQUE
MUGAM D'AZERBAÏDJAN AVEC LA DIVA GANDAB GULIEVA
LE KATHAKALI DE L'INDE
DIABA KOÏTA, GRIOTE DU MALI
LES TAMBOURS DU JAPON AVEC COHAN

Samedi 5 - 20h30
MUSIQUE KLEZMER AVEC L'ENSEMBLE KASBEK
MUGAM D'AZERBAÏDJAN AVEC LA DIVA GANDAB GULIEVA
FLAMENCO AVEC JAIME HEREDIA « EL PARRON »
LES HARPES CELTIQUES DE KROAZ TELENN
LA CONFRÉRIÉ SOUFIE DES AÏSSAWA DE MEKNÉS

Dimanche 6 - 15h 30
STEEL DRUM MELODIES DES CARAÏBES
KATHAKALI DE L'INDE
MUSIQUE KLEZMER AVEC L'ENSEMBLE KASBEK
DIABA KOÏTA, GRIOTE DU MALI

120 F (tarif réduit 100 F) pour tous les spectacles d'une même date
Bar et cuisine du monde sur place
M^e Porte de Pantin

0 803 075 075* (0,99 F ttc/mn)

Monsieur Degas, artiste-photographe

Galerie Mansart, une exposition passionnante réunit toutes les photos connues du peintre

DEGAS PHOTOGRAPHE, Galerie Mansart, Bibliothèque nationale de France, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e. M^o Bourse. Tél. : 01-53-79-59-59. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

C'est curieux, le temps qu'il faut aux évidences pour s'imposer, particulièrement en matière d'art. Il ne fait aucun doute que l'invention et le développement de la photographie ont été des phénomènes essentiels. Il ne fait aucun doute qu'ils ont affecté de manière profonde les arts visuels, à commencer par le plus illustre et le mieux établi, la peinture. Il serait donc logique que des études abondantes se consacrent aux échanges entre peinture et photographie depuis le milieu du XIX^e siècle. On pourrait penser que quelques décennies auraient suffi pour que soit prise la mesure de la question.

Il a fallu à peu près un siècle et demi. Voilà matière à méditation sur les spécialistes. Les historiens de peinture écrivent l'histoire des peintres. Les historiens de la photographie écrivent l'histoire des techniques et des photographes. Quelques-uns, parce qu'ils s'intéressent au pictorialisme, usent de références picturales, mais ce ne sont pas les plus nombreux. Résultat : l'exposition « Degas photographe », venant après celle du « Photographe et son modèle » qui s'est tenue en 1997, apparaît comme une révélation, alors même que Degas ne peut passer pour méconnu.

Révélation pour plusieurs raisons. Elle réunit pour la première fois l'ensemble des travaux photographiques connus de Degas. La plupart avaient été conservés par sa famille et les rares amis avec lesquels il tenta ses expériences en la

matière, les Halévy, les Mallarmé. Deux autres, deux nus, ont été retrouvés au marché aux puces dans un lot de photos pornographiques. Ces œuvres sont ici étudiées pour elles-mêmes et leurs conséquences, accompagnées d'éléments de comparaison, de sorte que leur singularité n'en est que plus visible. Pour ce dernier point, le mérite revient à Sylvie Aubenas, commissaire française de l'exposition. Celle-ci, dans ses versions américaines, au Metropolitan Museum de New York et au Paul Getty Museum de Los Angeles, manquait de la préface et de la postface que Sylvie Aubenas a conçues en puisant dans les carnets de Degas et les images de ses contemporains.

DE PAIR AVEC LE DESSIN

En 1895 et 1896, à soixante ans passés, Degas se prend de curiosité pour la machine photographique. Il s'est servi de clichés pour dessiner et peindre des portraits dans les années 1860. Il a posé pour des souvenirs de dimanches à la campagne, de mauvaise grâce le plus souvent à en juger d'après sa moue. A l'évidence, il a vu des photos de nus – le commerce en était florissant dans les ateliers – et connu les travaux de Muybridge, décomposant les allures du cheval en succession d'instantanés. Sa curiosité n'a pas plus négligé ces images supposées objectives qu'elle n'a ignoré les estampes japonaises ou les gravures des primitifs allemands. Mais elle est demeurée jusqu'aujourd'hui curieuse d'observateur et non de praticien.

D'un coup – on ne sait trop pourquoi –, sans avoir reçu de leçons ni de conseils techniques, Degas s'empare de l'appareil. A Saint-Valéry-sur-Somme, en septembre 1895, il fait ses deux seuls paysages photographiques connus aujourd'hui – il y en eut d'autres sans doute, perdus depuis. A la fin de



PAUL GETTY MUSEUM, LOS ANGELES

« Nu se séchant », vers 1896 (16,5 x 12 cm).

l'année ou en 1896, il fait poser des modèles devant l'objectif. Combien de modèles pour combien de tirages ? Les deux qui subsistent appartiennent probablement à des séries qui restent à découvrir, si elles n'ont pas été détruites. Ces nus, ces paysages et les trois négatifs sur verre d'une danseuse s'apparentent aux huiles, pastels et monotypes contemporains, ce que des rapprochements incontestables établissent dans l'exposition. Pour autant, il serait trop simple d'en déduire que la photo précède nécessairement le dessin. Ils vont de pair, ils s'entraident, ils se complètent : il n'y a pas sujétion mais entente, sous l'autorité de l'œil.

Les portraits – l'essentiel et le centre de l'œuvre – intriguent autant. Quand Degas les réalise, il y a vingt ans qu'il n'en peint plus guère. L'habitude est aux instantanés et à la lumière naturelle. Lui

préfère des poses longues, la nuit, avec effets de lampes et de reflets, recadrages commandés au tireur Tasset, réductions du champ et clair-obscur. Il pousse la technique à ses limites, au bord des ténèbres et, inversement, tout près de l'éblouissement. L'excès d'ombre et l'excès de lumière dévorent les figures, comme dans les pastels, la couleur de plus en plus forte absorbe les lignes. Si illustres soient ses modèles – Halévy, Renoir, Mallarmé... ou lui-même en d'admirables autoportraits méditatifs et funèbres –, il se soucie moins du pittoresque de leurs physionomies que de l'intensité de l'image, qu'il accentue grâce au clair-obscur et à la réduction du motif à ses lignes directrices – idées de peintre appliquées à la photo. Le va-et-vient du papier à dessin au papier argentin n'en finit pas.

Philippe Dagen

NOUVEAUX FILMS

DIVORCING JACK

■ Adapté d'un excellent roman de Colin Bateman traduit dans la « Série noire », *Divorcing Jack* transpose adroitement les figures habituelles du genre dans l'Irlande aujourd'hui. Dan Starkey, journaliste célèbre avec un net penchant pour la boisson, rencontre une jeune brune avec qui il couche peu de temps après. Le temps de sortir acheter le dîner, il la retrouve assassinée ; juste avant de mourir elle lui glisse un dernier mot : « *Divorce, Jack* », que Dan Starkey va

essayer d'élucider durant le reste du film. Une bonne sœur strip-teaseuse, un politicien corrompu en passe d'être élu premier ministre sont les autres personnages de cette histoire à la Chandler. Si l'intrigue est parfois incompréhensible, l'interprétation de David Thewlis, excellent en journaliste fan de punk et usé par la vie, domine un film assez plaisant.

Samuel Blumenfeld

Film britannique de David Caffrey. Avec David Thewlis, Rachel Griffiths, Robert Lindsay. (1 h 45.)

PAR AMOUR

■ Cela commence au sommet d'un immeuble par le suicide d'Adam, suggéré en ellipse, tandis que la voix off de Ben nous apprend qu'ils étaient les meilleurs amis du monde. Et nous voici dix ans auparavant : Adam, alors étudiant, rencontre Nina, dans un bar. Trois plans et deux accords de guitare plus loin, ils ressemblent déjà à un vieux couple, bientôt rejoint par celui que Ben vient de former. On passe quelques jours à la campagne, on échange d'un air inspiré des propos d'une abyssale platitude, on boit du vin conservé au frigo (c'est un film amé-

ricain), et on finit par se mélanger les pinceaux et ne plus reconnaître le tien du mien. Reste ce film, parfaitement identifiable sous les terrifiants auspices du clonage cinématographique à l'usage de spectateurs qu'on traite comme des moutons. J. M.

Film américain de Sean Smith et Anthony Stark. Avec Rob Morrow, Claire Forlani, Jayne Brook, Jake Webber. (1 h 30.)

GOOD BYE LOVER

■ Depuis sa Palme d'or à Cannes pour *Mission* en 1986, le cinéaste d'origine britannique Roland Joffé enchaîne des films qui ont peu à voir les uns avec les autres. *Good bye Lover*, sombre histoire policière à base de coucheries extra-conjugales, de machinations meurtrières et de coups de théâtre dignes d'un roman de James Cain, sacrifiée à la mode en épiçant son récit tortueux de notations parodiques et cyniques. Mise en scène pleine de tics, image publicitaire, vision du sexe d'une naïveté confondante. Le simplisme des personnages achève de faire sombrer le film dans la caricature. Patricia Arquette, pourtant mal employée, reste l'unique raison de se laisser tenter par *Good bye Lover*.

Jean-François Rauger

Film américain de Roland Joffé. Avec Patricia Arquette, Delmont Mulroney, Don Johnson. (1 h 42.)

MON FRÈRE, MA SŒUR, VEN-DUS POUR QUELQUES LIRES

■ Après la guerre, en Italie, des familles pauvres se voient proposer de vendre l'un de leurs enfants. Pia, une vieille femme qui n'a plus revu son frère et sa sœur depuis que, quarante ans auparavant, elle les a vus partir à dos d'âne, finira par les retrouver à New York et Chicago. Assez conventionnel dans sa construction, qui ressemble à celle d'une enquête télévisée, ce documentaire se distingue lorsqu'il réussit à dépasser le côté intimiste de sa recherche. Le réalisateur raccroche avec bonheur son reportage à des images d'archives et au scandale de prêtres qui ont organisé la vente de ces enfants en échange de quelques subsides pour leur paroisse, dépassant ainsi le simple destin individuel.

S. Bl

Documentaire belge de Basile Sallustio. (1 h 30.)

SORTIR

PARIS

Chamber Orchestra of Europe
Le jeune violoniste allemand Christian Tetzlaff ne fait pas partie du petit cercle des violonistes sans cesse mis en valeur par les médias. Il n'en est pas moins l'un des très grands musiciens de notre époque.

L'entendre dans le *Concerto* de Berg, dans celui de Beethoven, de Sibelius ou, comme ce soir, dans le *Cinquième* de Mozart dont le final est une turquerie, est une expérience à ne pas manquer. Herbert Blomstedt (direction). *Cité de la musique*, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e.

M^o Porte-de-Pantin. Le 1^{er} juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

« Les Inaccoutumés VIII »

La Ménagerie de verre lance sa série estivale d'inaccoutumés avec une brochette de chorégraphes bien allumés : le Canadien Benoît Lachambre dans son portrait-installation éclatée, intitulé *Délire défait*, la compagnie espagnole Sol Pico avec sa pièce *Love is fastic* (*L'Amour c'est dégueulasse* en catalan) (les 1^{er} et 2 juin) ; le Suédois Marten Spangberg dans une performance autour de l'avant-garde des années 60 (le 3) ; Emmanuelle Huyhn et le plasticien Frédéric Lormeau autour d'une *Vasque Fontaine* dont la boussole intérieure ne perd jamais le nord (le 4).

La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11^e. M^o Parmentier. Jusqu'au 19 juin, à 20 h 30.

Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.

Mahmoud Ahmed

Même si les musiciens qui l'accompagnent actuellement sont nettement moins convaincants que le Roha Band avec lequel on l'a apprécié la dernière fois en France, il faut courir voir ce crooner sensuel et enivrant, le meilleur ambassadeur de la musique moderne éthiopienne (écouter également sur disque les

volumes qui lui sont consacrés dans l'excellente collection « Ethiopiennes », chez Buda Musique).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e.

M^o Château-d'Eau. Le 1^{er} juin, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Esprit de paix

Le Tibet au Soleil : à l'occasion de la visite du dalaï lama en Europe, Ariane Mnouchkine accueille à la Cartoucherie onze moines du monastère de Tashi Lhunpo qui viennent pour la première fois en Occident. Sous le titre d'*Esprit de paix*, ils présentent un spectacle en forme de rituel chanté, dansé et masqué. Après Paris (le 1^{er} juin, à 20 heures), ils seront à Toulouse (le 4) et Mérignac (le 5).

Théâtre du Soleil, La Cartoucherie, Paris 12^e.

M^o Château-de-Vincennes. Tél. : 01-43-74-24-08.

AMIENS

Musiques de jazz et d'ailleurs

Légèrement décalé par rapport au festival d'Angoulême, qui s'est terminé le 24 mai, le festival d'Amiens se partage entre le jazz et les musiques du monde. Parmi les invités : Nguyen Lê (entre jazz et musiques du Maghreb), les formations de Michel Benita, Aldo Romano, Laurent Dehors, le groupe Prysm, la pianiste italienne Rita Marcotulli pour un hommage à François Truffaut, Bojan Z. En solo, Toto La Momposio, Mahmoud Ahmed, le collectif 17 Hipinas, Erik Marchand avec le tarif de Caransebes, la Orquesta Aragon et une délégation klezmer avec David Krakauer, Klezmokum, les Klezmatiks ou l'Orient Express Moving Shnorers. Concerts prévus à la Maison de la culture, place Gambetta, au Magic Mirror, au Cirque municipal, à La Lune des pirates.

18^e Festival de jazz et d'ailleurs, 80 Amiens. Du 2 au 5 juin. Tél. : 03-22-97-79-77.

GUIDE

CINÉMA

Rétrospective Nicholas Ray

Nicholas Ray (1911-1979) réalise son premier film, *Les Amants de la nuit*, en 1947. La Cinémathèque lui consacre une rétrospective en trente-deux films, dont vingt-deux sont signés du cinéaste américain. Parmi ceux-ci : *Les Ruelles du malheur* (1949), *Johnny Guitar* (1954), *La Fureur de vivre* (1955), *A l'ombre des potences* (1955), *Derrière le miroir* (1956), *L'Ardeente Gitane* (1958), *Traquenard* (1958), *La Forêt interdite* (1958). Parallèlement, sont présentés dix longs métrages dans lesquels Nicholas Ray fut tour à tour dialoguiste, scénariste, réalisateur ou acteur : *L'Ami américain* et *Nick's Movie* (Wim Wenders, 1977, 1980), *Le Plus Grand Cirque du monde* (Henry Hathaway, 1964), *I'm a Stranger Here Myself* (David Helfern, 1974), *Le Paradis des mauvais garçons* (Josef von Sternberg, 1952).

Salle des Grands-Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. M^o Grands-Boulevards. Du 1^{er} juin au 18 juillet. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Odyssée

de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur. *Les Abbesses* (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^o Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Du 1^{er} au 19 juin.

Junko Okazaki (piano)

Elève pendant quinze ans de Vlado Perlemuter, Junko Okazaki est soutenue par ce dernier, qui dit d'elle que « son jeu est toujours au service de la musicalité ». Œuvres de Ravel et Chopin. Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8^e. M^o Miromesnil. Le 1^{er}, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.

A Sei Voci

L'Orgue et la voix de la Renaissance à nos jours. Thierry Escaich (orgue). *Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux*, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Le 1^{er}, à 20 h 30. Tél. : 01-43-55-47-09. De 120 F à 200 F.

Michel Leeb & Super Swing Machine de Gérard Badini

Petit-Journal Montparnasse, 13, rue du

L'art égyptien au temps des pyramides jusqu'au 12 juillet

Galeries nationales du Grand Palais

01 44 13 17 30

Entrée uniquement sur réservation de 10h à 13h.

36 15 FNAC

“Première mondiale”

Le Figaro

“L'exposition la plus attendue

Le Parisien

de l'année”

“L'âge d'or de l'Égypte

au Grand Palais”

Le Monde

Tout savoir sur l'exposition :

la réservation, la boutique,

les informations pratiques...

www.expo-egypte.com



MARDI 1^{er} JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Yvan Aftal, Serge Hazanavicius, Karine Viard, Léa Drucker, Giorgio Canali, Tom Wolfe. **Canal +**

19.00 Archimède. **Arte**

19.10 et **0.10** Le Rendez-vous. Invité : Alain Madelin. **LCI**

20.00 20h Paris Première. **Paris Première**

20.10 Le Talk Show. Jimmy Somerville, Jacob et Jocelyne de Kassav. **LCI**

20.50 Pourquoi ça marche ? Spécial vacances. **M 6**

21.00 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. **France 3**

21.00 Le Gai Savoir. **Paris Première**

21.05 Temps présent. La Dernière Clope. **TV 5**

23.25 Place de la République. **France 2**

23.35 Nimbus. Les nouveaux robots : entre rêve et réalité. **France 3**

0.00 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing le 15/02/1966 [2/2]. **Histoire**

0.30 Capital. Les jobs de l'été. **M 6**

1.00 Saga-Cités. Ecole, entreprise : même combat. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.05 L'Heure de la piscine. **Planète**

20.15 Reportage. La Reine du Cap. **Arte**

20.30 Sur la terre des pharaons. [3/3]. L'hypothèse de la statue mutilée. **Forum Planète**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.05 L'Heure de la piscine. L'âge de l'adolescence, une période matinée de douceur, de gaucherie et des premières angoisses. C'est tout cela qu'a capté la photographe Valérie Winckler dans ce film datant de 1995. Vivent et parlent des garçons et des filles saisis au bord de la piscine et dont la grâce maladroitement des corps se marie à la sincérité brute des paroles et des témoignages. Un joli documentaire, plein d'émotions et de questions.

20.35 Kosovo Kosova. Prémices d'une guerre. **Planète**

20.45 La Vie en face. **Arte**

20.45 Olof Palme. **Histoire**

21.25 Daum, les magiciens du verre. **Odyssee**

21.35 Théma. Dentelles et dessous. **Arte**

21.40 Les Métamorphoses de Don Quichotte. **Planète**

21.50 David Rousset. [1/2]. Pour la vérité. **Histoire**

22.15 Stop la violence (version longue). **Canal +**

22.20 Zoom sur San Francisco. **Odyssee**

22.30 Escalade, la peur de la chute. **Forum Planète**

22.50 Lonely Planet. [18/39]. Chili et Île de Pâques. **Planète**

23.00 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. **Histoire**

23.05 Au nom de la loi et de l'ordre. Le Texas. **Odyssee**

0.05 Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [1/2]. **TSR**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Internationaux de France. Quarts de finale. **Eurosport**

20.30 Boxe. Poids super-coqs. Sam Laala (Fr.) - Sean Green (GB). A Levallois. **Eurosport**

20.30 Handball. Championnat du monde. Egypte - Brésil. **Pathé Sport**

MUSIQUE

20.59 Soirée Beethoven-Norrington. **Muzzik**

21.45 Requiem et Responsorias, de Roland de Lassus. Par l'Ensemble Hilliard, dir. Luc Breways et par l'ensemble The Tallis Scholars, dir. Peter Phillips. **Mezzo**

22.45 Aïda. De Verdi. Dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

17.05 Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma. Jean-Luc Godard. **Festival**

20.45 La Véritable Histoire de Jack l'Eventreur. David Wickes [1/2] O. **Série Club**

SÉRIES

20.40 L'Inspecteur Lavardin. Maux croisés. 13^{ème} RUE

20.55 La Vie à cinq. Retour aux sources. **Téva**

21.00 Seinfeld. Quand Jerry rencontre Sally. **Canal Jimmy**

21.45 Ally McBeal. Sex, Lies and Politics (v.o.). **Téva**

22.25 Twin Peaks. (v.o.). **Série Club**

23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Le Pégasus (v.o.). **Canal Jimmy**

23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Annihilation (v.o.). **Canal Jimmy**

0.45 VRK. Le voyage virtuel (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

18.35 Prologue. Lloyd Bacon (EU, 1933, N., v.o., 100 min) O. **Ciné Classics**

19.00 Blanche et Marie. Jacques Renard (France, 1984, 90 min) O. **Ciné Cinéma 1**

19.00 La Veuve Couderc. Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 90 min) O. **Ciné Cinéma 2**

20.30 Rosencrantz et Guildenstern sont morts. Tom Stoppard (EU, 1990, 115 min) O. **Ciné Cinéma 1**

20.30 Bird. Clint Eastwood (EU, 1988, 155 min) O. **Cinéstar 1**

20.30 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. **Ciné Cinéma 2**

20.40 De beaux lendemains. Atom Egoyan (Canada, 1997, 105 min) O. **Canal + vert**

20.55 Tant que souffle la tempête. Henry King (Etats-Unis, 1955, 115 min) O. **TMC**

21.00 Police python 357. Alain Corneau (France, 1975, 130 min) O. **France 2**

21.00 Les Yeux noirs. Nikita Mikhalkov (Italie, 1986, 120 min) O. **Cinéstar 2**

21.55 Le Club de la chance. Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinéma 3**



22.35 Barocco. André Téchiné. Avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu (France, 1976, 110 min) O. **Paris Première**

23.05 Big Man. David Leland (GB, 1991, 115 min) O. **Cinéstar 1**

23.10 Lettres d'amour en Somalie. Frédéric Mitterrand (France, 1981, 90 min) O. **Cinétoile**

MERCREDI 2 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Votations fédérales. La politique d'Asie. **TSR**

21.20 Epuraton ethnique, l'inacceptable. **Forum Planète**

23.15 Albert Cohen, le messie amoureux. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.05 Temps présent. La Dernière Clope. **TV 5**

13.30 M 6 Kid. M 6 Kid sous les mers. **M 6**

16.00 Saga-Cités. Spécial Europe. **France 3**

17.15 Le Club. Invité : Piéral. **Ciné Classics**

17.40 Le Débat. la conjoncture économique. **LCI**

18.00 Stars en stock. Yul Brynner. Lana Turner. **Paris Première**

18.30 Nulle part ailleurs. Bruno Putzulu ; Jean-Claude Guiguet et Gwenaëlle Simon ; Gus Gus. **Canal +**

19.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing le 15/02/66 [2/2]. **Histoire**

19.10 et **0.10** Le Rendez-vous. Robert Hue. **LCI**

20.15 Faits divers. Fourgons Securitas. **RTBF 1**

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Boudiaf, un espoir assassiné. **Arte**

20.50 Combien ça coûte ? Invités : Victoria Abril ; Jean-Claude Brialy. **TF 1**

21.00 Des racines et des aïles. Kosovars : avis de recherche. Un mur dans la tête. Louisiane : un air de France. **France 3**

21.00 Paris modes. Alberta Serretti. **Paris Première**

21.05 Droit de cité. La règle du jeu. **TV 5**

22.50 Ça se discute. Moines, cosmonautes, prisonniers... Comment résister à l'enfermement ? **France 2**

23.10 Le Droit de savoir. Plaisir, bonheur : ce que disent les femmes. **TF 1**

0.00 Un siècle d'écrivains. Bernard Clavel. **France 3**

0.35 Cérémonie des Hots d'or. **Ciné Cinémas**

0.50 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. **France 3**

0.50 Le Canal du savoir. Racine. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.50 Corail, un monde en danger. **Planète**

18.05 Au nom de la loi et de l'ordre. Le Texas. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Boudiaf, un espoir assassiné. Mohamed Boudiaf, porté à la tête de l'Etat algérien en janvier 1992, fut-il tué – six mois plus tard – parce qu'il avait lancé des enquêtes sur la corruption et ses parains ? A-t-il payé sa volonté de régler le dossier du Sahara occidental et de faire la paix avec le Maroc ? Ce documentaire n'apporte pas de révélations. Son mérite est de mettre en lumière l'espoir qu'il fit naître en Algérie.

ARTE

20.45 Luisa, au nom de l'Etat. Pendant un an et demi, Leonardo Di Costanzo a installé sa caméra à Ercolano, commune de la banlieue de Naples, longtemps contrôlée par la Camorra (la Mafia locale). Luisa Bossa, élue maire en décembre 1995, s'est fixé pour tâche de faire respecter l'Etat de droit et d'appliquer les règles de la République, à sa manière, directe et pédagogique. Un film remarquable entre Shakespeare et la commedia dell'arte.

PARIS PREMIÈRE

22.35 Barocco. Retrouvant la magie d'une certaine culture populaire, André Téchiné réalise avec Barocco un conte fantasmagorique teinté de références à l'expressionnisme allemand. La mise en scène, le thème de l'amour se heurtant à la mort et celui du double, la qualité des interprètes – Isabelle Adjani, Gérard Depardieu et Marie-France Pisier – donnent à ce film un climat et une beauté dont il est difficile de se départir.

FILMS

16.30 Handball. Championnat du monde. Premier tour (Groupe D). Suède - Corée. **Pathé Sport**

18.55 Handball. Championnat du monde. Premier tour (Groupe D). France - Australie. **Canal + vert**

20.00 Athlétisme. Meeting de Chemnitz (Allemagne). **Eurosport**

DANSE

23.45 La Nuit transfurcée. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique d'Arnold Schoenberg. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

0.15 Torso. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Toru Takemitsu. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 19. 15 octobre 1957. **Muzzik**

18.35 The Nat «King» Cole Show 20. 22 octobre 1957. **Muzzik**

19.30 Roland de Lassus. Requiem et Responsorias. Avec l'Ensemble Hilliard. **Mezzo**

21.59 Soirée Antonio el Pipa. **Muzzik**

23.00 Black Sessions. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.15 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/3]. **TV 5**

18.30 La Déesse invisible. Paul Schneider. **Téva**

20.40 Un étrange visiteur. Peter Levin. **RTL 9**

20.50 Erreur médicale. Thierry Binisti. **M 6**

22.30 Vacances macabres. Tim Fywell. **RTL 9**

22.40 Avec intention de nuire. John Patterson. **M 6**

SÉRIES

20.40 Nestor Burma. Les Pailetots sans manches. 13^{ème} RUE

20.45 Homicide. Engrenage. **Série Club**

21.10 Vega. Anouchka. **France 2**

21.30 Le Caméléon. Pool (v.o.). **Série Club**

21.55 Trois hommes sur le green. La dame était mariée (v.o.). **Canal Jimmy**

22.20 Brooklyn South. Dublin or Nuthin' (v.o.). **Série Club**

22.20 Friends. The One with the Ball (v.o.). **Canal Jimmy**

23.35 Father Ted. Comment se débarrasser du père Stone (v.o.). **Canal Jimmy**

23.45 La Loi de Los Angeles. Tabagisme passif. **Téva**

0.35 New York Police Blues. Morte par intérim (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 3

0.00 Bernard Clavel. Qu'est-ce qui fait courir Clavel l'intrépid, capable de colère et de générosité ? La curiosité, mais aussi la justice. L'homme additionne, accumule : quatre-vingts livres, trente-six métiers, quarante-deux démenagements. Est-ce cette boulimie de mots et de vies qui le rend difficile à saisir, à « résumer » ? Jean-Claude Lamy et Claude Wajda ont lancé des sondes plutôt qu'ambitionnées de restituer un univers littéraire.

PROGRAMMES

TF 1

19.05 Le Bigdil. **19.50** Clic & Net. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Hook. Film. Steven Spielberg. O.

23.20 High Secret City, la ville du grand secret. Petite chronique de la lingerie fine. Film. Robert Van Ackeren (v.o.). O.

0.35 Le Crime d'Ovide Plouffe. Film. Denis Arcand. O.

2.15 Le Fleuve aux grandes eaux. Court métrage. Frédéric Back. O.

FRANCE 2

18.30 Hartley, cœurs à vif. O.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** Qui est qui ? **20.00** Journal, L'Image du jour : Roland-Garros. **20.40** Campagne pour les élections européennes, Météo. **21.00** Police python 357. Film. Alain Corneau. O.

23.15 Bouche à oreille. **23.25** Place de la République. **1.00** Journal, Météo. **1.25** Le Cercle. Manières de voir : folles douces.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **18.50** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa Si La. **20.35** Tout le sport. **20.38** Côté court. **21.00** C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. **22.40** Météo, Soir 3. **22.45** Campagne officielle pour les élections européennes. **23.25** Flash Roland-Garros. **23.35** Nimbus. Les nouveaux robots : entre rêve et réalité. **0.30** Magazine olympique.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

18.30 Nulle part ailleurs. **20.40** Spécial Festival d'Annecy. James et la pêche géante. Film. Henry Selick. O.

21.55 Supplément détachable. **22.15** Stop la violence. **0.00** Arliss. Le rêve américain. O.

0.25 Surcouf, le tigre des sept mers. Film. Sergio Bergonzelli. O.

MERCREDI 2 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Votations fédérales. La politique d'Asie. **TSR**

21.20 Epuraton ethnique, l'inacceptable. **Forum Planète**

23.15 Albert Cohen, le messie amoureux. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.05 Temps présent. La Dernière Clope. **TV 5**

13.30 M 6 Kid. M 6 Kid sous les mers. **M 6**

16.00 Saga-Cités. Spécial Europe. **France 3**

17.15 Le Club. Invité : Piéral. **Ciné Classics**

17.40 Le Débat. la conjoncture économique. **LCI**

18.00 Stars en stock. Yul Brynner. Lana Turner. **Paris Première**

18.30 Nulle part ailleurs. Bruno Putzulu ; Jean-Claude Guiguet et Gwenaëlle Simon ; Gus Gus. **Canal +**

19.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing le 15/02/66 [2/2]. **Histoire**

19.10 et **0.10** Le Rendez-vous. Robert Hue. **LCI**

20.15 Faits divers. Fourgons Securitas. **RTBF 1**

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Boudiaf, un espoir assassiné. **Arte**

20.50 Combien ça coûte ? Invités : Victoria Abril ; Jean-Claude Brialy. **TF 1**

21.00 Des racines et des aïles. Kosovars : avis de recherche. Un mur dans la tête. Louisiane : un air de France. **France 3**

21.00 Paris modes. Alberta Serretti. **Paris Première**

21.05 Droit de cité. La règle du jeu. **TV 5**

22.50 Ça se discute. Moines, cosmonautes, prisonniers... Comment résister à l'enfermement ? **France 2**

23.10 Le Droit de savoir. Plaisir, bonheur : ce que disent les femmes. **TF 1**

0.00 Un siècle d'écrivains. Bernard Clavel. **France 3**

0.35 Cérémonie des Hots d'or. **Ciné Cinémas**

0.50 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. **France 3**

0.50 Le Canal du savoir. Racine. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.50 Corail, un monde en danger. **Planète**

18.05 Au nom de la loi et de l'ordre. Le Texas. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Boudiaf, un espoir assassiné. Mohamed Boudiaf, porté à la tête de l'Etat algérien en janvier 1992, fut-il tué – six mois plus tard – parce qu'il avait lancé des enquêtes sur la corruption et ses parains ? A-t-il payé sa volonté de régler le dossier du Sahara occidental et de faire la paix avec le Maroc ? Ce documentaire n'apporte pas de révélations. Son mérite est de mettre en lumière l'espoir qu'il fit naître en Algérie.

PROGRAMMES

ARTE

19.00 Archimède. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. La Reine du Cap. **20.45** La Vie en face. Luisa, au nom de l'Etat.

21.35 Théma. Dentelles et dessous. Petite chronique de la lingerie fine. **21.40** Corsets et cotillons. Les dessous des dessous. **22.50** Le Piège de Vénus. Film. Robert Van Ackeren (v.o.). O.

0.35 Le Crime d'Ovide Plouffe. Film. Denis Arcand. O.

2.15 Le Fleuve aux grandes eaux. Court métrage. Frédéric Back. O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.

19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.10** Zorro. O.

20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte. **20.50** Pourquoi ça marche ? Spécial vacances : toutes les nouvelles destinations, toutes les nouvelles façons de voyager, tous les nouveaux bons plans.

22.55 Intimidations. Téléfilm. Ken Cameron. O.

0.30 Capital.

FRANCE 2

18.30 Hartley, cœurs à vif. O.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** Qui est qui ? **20.00** Journal, L'Image du jour : Roland-Garros. **20.40** Campagne pour les élections européennes, Météo. **21.00** Police python 357. Film. Alain Corneau. O.

23.15 Bouche à oreille. **23.25** Place de la République. **1.00** Journal, Météo. **1.25** Le Cercle. Manières de voir : folles douces.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **18.50** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa Si La. **20.35** Tout le sport. **20.38** Côté court. **21.00** C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. **22.40** Météo, Soir 3. **22.45** Campagne officielle pour les élections européennes. **23.25** Flash Roland-Garros. **23.35** Nimbus. Les nouveaux robots : entre rêve et réalité. **0.30** Magazine olympique.

MERCREDI 2 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Luisa, au nom de l'Etat. Pendant un an et demi, Leonardo Di Costanzo a installé sa caméra à Ercolano, commune de la banlieue de Naples, longtemps contrôlée par la Camorra (la Mafia locale). Luisa Bossa, élue maire en décembre 1995, s'est fixé pour tâche de faire respecter l'Etat de droit et d'appliquer les règles de la République, à sa manière, directe et pédagogique. Un film remarquable entre Shakespeare et la commedia dell'arte.

PARIS PREMIÈRE

22.35 Barocco. Retrouvant la magie d'une certaine culture populaire, André Téchiné réalise avec Barocco un conte fantasmagorique teinté de références à l'expressionnisme allemand. La mise en scène, le thème de l'amour se heurtant à la mort et celui du double, la qualité des interprètes – Isabelle Adjani, Gérard Depardieu et Marie-France Pisier – donnent à ce film un climat et une beauté dont il est difficile de se départir.

FILMS

16.30 Handball. Championnat du monde. Premier tour (Groupe D). Suède - Corée. **Pathé Sport**

18.55 Handball. Championnat du monde. Premier tour (Groupe D). France - Australie. **Canal + vert**

20.00 Athlétisme. Meeting de Chemnitz (Allemagne). **Eurosport**

DANSE

23.45 La Nuit transfurcée. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique d'Arnold Schoenberg. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

0.15 Torso. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Toru Takemitsu. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 19. 15 octobre 1957. **Muzzik**

18.35 The Nat «King» Cole Show 20. 22 octobre 1957. **Muzzik**

19.30 Roland de Lassus. Requiem et Responsorias. Avec l'Ensemble Hilliard. **Mezzo**

21.59 Soirée Antonio el Pipa. **Muzzik**

23.00 Black Sessions. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.15 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/3]. **TV 5**

18.30 La Déesse invisible. Paul Schneider. **Téva**

20.40 Un étrange visiteur. Peter Levin. **RTL 9**

20.50 Erreur médicale. Thierry Binisti. **M 6**

22.30 Vacances macabres. Tim Fywell. **RTL 9**

22.40 Avec intention de nuire. John Patterson. **M 6**</

